

MAGANA

L'Analyse du discours dans tous ses sens

VOLUME 1 - NUMÉRO 2 - 2024

LE GRENIER DES SAVOIRS ET LES ÉDITIONS SCIENCE ET
BIEN COMMUN



MAGANA de Le Grenier des savoirs est sous une licence License Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International, sauf indication contraire.

La revue *MAGANA. L'Analyse du discours dans tous ses sens* est sous licence Creative Commons CC BY-SA 4.0, disponible en ligne, en format PDF et, dans certains contextes, en version imprimée.

Cette revue a été créée avec Pressbooks (<https://pressbooks.com>) et convertie par Prince.

MAGANA

L'analyse du discours dans tous ses sens

Dossier thématique :

Pour une approche endogène des
avertisseurs communicationnels
africains

Coordonné par

Djédjé Hilaire BOHUI

Volume I, numéro 2 – 2024

DOI : [10.46711/magana.2024.I.2](https://doi.org/10.46711/magana.2024.I.2)

Table des matières

Les avertisseurs communicationnels : formes, fonctionnement et enjeux d'un fait de discours. Présentation Djédjé Hilaire BOHUI	1
CONTRIBUTIONS THÉORIQUES	
Notes sur les avertisseurs communicationnels africains Djédjé Hilaire BOHUI	11
Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique Aimée-Danielle LEZOU KOFFI	37
ÉTUDES DE CAS	
Les avertisseurs communicationnels africains, entre positionnements discursifs et argumentation Amadou Ouattara ADOU	73
Typologie et valeurs discursives des avertisseurs communicationnels. Étude de deux recueils de contes africains Houessou Séverin AKÉRÉKORO	101

La politesse lors des audiences traditionnelles 135
de jugement chez les Baoulé : maximisation sur
la préservation des faces des acteurs de
l'interaction

Noellie Bhellys ANDRE

VARIA

Analyse lexico-sémantique des termes *réfugié* et 165
migrant au prisme du discours médiatique : cas
de *Le Figaro* et *L'Humanité*

Tenan YEO et Gnamidjo Abraham SILUE

Formule d'adresse et écriture inclusive : une 201
analyse énonciative et pragmatique des vœux de
nouvel an des chefs d'État français et
camerounais

Christian MANGA



Magana : « parole » en langue haoussa

La revue *Magana* est un lieu dédié à la diffusion et la promotion de travaux d'Analyse du Discours *dans tous ses sens* conçue ici au sens à la fois précis et accueillant d'analyse des pratiques du langage articulées à leur dimension sociale. Parmi les dernières arrivées des disciplines des sciences du langage dans les universités francophones subsahariennes, l'Analyse du Discours souffre d'un déficit de cadres d'expression et de diffusion que cette revue voudrait contribuer à réduire. À terme, ce projet contribuera à mieux appréhender les pratiques, objets et dynamiques théoriques à l'œuvre sur le continent africain. La revue publie deux numéros par an, constitués d'un dossier thématique et d'une rubrique « Pépite » (où seront republiés des articles importants et patrimoniaux mais inaccessibles) ou constitués entièrement d'articles Varia.

Contact : revue.magana@gmail.com



Direction de la revue

La revue *Magana* est dirigée par Aimée-Danielle LEZOU KOFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire) et Marie-Anne PAVEAU (Université Sorbonne Paris Nord, France).

Comité de rédaction et comité scientifique

Les membres du comité de rédaction

- Ibrahima BA (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal);
- Moussa COULIBALY (Université Assane Seck, Sénégal);
- Demba Tillel DIALLO (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal);

- Donald DJILÉ (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire);
- Mireille Denise KISSI (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);
- Clémentine LOKONON (Institut Universitaire Panafricain, Bénin);
- Christian MANGA (Université de Buea, Cameroun);
- Jeannette MBONDZI (Université Omar Bongo, Gabon);
- Danon Anicet MOROKO (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);
- Liliane Surprise OKOME ENGOUANG (École Normale supérieure, Gabon);
- Ousmane SIDIBE (Université de San Pedro, Côte d'Ivoire).

Les membres du comité scientifique

- Amadou Ouattara ADOU (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire).
- Hilaire Djédjé BOHUI (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);
- Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal);
- Nanourougo COULIBALY (Université Félix

MAGANA

Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire);

- Luca GRECO (Université de Lorraine, France);
- Dorgelès HOUESSOU (Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire);
- Eni ORLANDI (Unicamp – Université d'État de Campinas, Brésil);
- Adamou Amadou SAIBOU (ENS, Université Abdou Moumouni, Niger);
- Kalidou SY (Université Gaston Berger, Sénégal);
- Pascal TOSSOU (Université d'Abomey Calavi, Bénin);
- Monica ZOPPI (Unicamp – Université d'État de Campinas, Brésil).

Contact : revue.magana@gmail.com



Les avertisseurs communicationnels : formes, fonctionnement et enjeux d'un fait de discours. Présentation

DJÉDJÉ HILAIRE BOHUI

Type de texte : Éditorial

La constitution d'un espace structuré de théorisation et de problématisation de l'objet « analyse de discours » vue et pratiquée d'Afrique – son histoire, sa vie et sa vitalité – remonte à des décennies en arrière. À son initiative se trouvent des pionniers tels que Vumbi-Yoka Mudimbe de l'Université de Lubumbashi (RDC), sur la période 70-80¹ et

1. Antoine Musuasua Musuasua, « Analyse du discours en République démocratique du Congo : état des lieux », Semen [En ligne], 29 | 2010, En ligne depuis le 24 janvier 2012, connexion le 17 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/semen/8761>; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.8761>

Momar Cissé de l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) durant la décennie 80-90². À cette époque en Afrique subsaharienne en particulier, la mutualisation des savoirs et pratiques n'était au mieux qu'une forte aspiration. En cause, la quasi-inexistence de canaux de diffusion des données disponibles, les communautés universitaires des différents pays étant littéralement cloisonnées, avec le livre physique comme seul moyen de circulation de la pensée et des savoirs. Quand elles étaient disponibles, les informations entre spécialistes d'un même champ disciplinaire circulaient littéralement sous le manteau, leur accessibilité constituant un gros handicap pour la diffusion et le partage des connaissances. C'était alors une communauté universitaire fragmentée de praticien·nes reclus·es au plan national et sans contact véritable soutenu avec leurs pairs de l'extérieur. Au bilan, le résultat des efforts consentis des années durant par ces pionniers sont au mieux mitigés. Mais leur mérite est grand d'avoir porté le statut ingrat d'ouvreur de chemin.

Poursuivant l'œuvre de leurs aîné·es pour la plupart, et pairs de leurs maître·sses pour certain·es, une nouvelle génération d'enseignant·es-chercheur·euses, praticien·nes et pédagogues de l'analyse de discours en Afrique a entrepris de mutualiser leurs savoirs et expertises pour interroger la réalité de leur objet d'intérêt commun. Leur ambition *a minima*, élargir à de nouveaux horizons

2. Interview de Momar Cissé, Projet Analyse du Discours en Afrique subsaharienne. Histoire, épistémologie, théories, Dakar, Juin 2022.

d'approches et de paradigmes la pratique de l'objet analyse de discours. Grâce au prodigieux essor technologique manifesté notamment à travers les techniques de l'information et de la communication, et singulièrement par les réseaux sociaux qui favorisent un décloisonnement du monde et mettent les communautés supranationales en interconnexion, cette nouvelle génération d'enseignant·es-chercheur·es et praticien·nes a mis en place le Réseau africain d'analyse du discours (R2AD)³ depuis bientôt cinq ans.

En dépit de quelques difficultés d'ordre structurel liées à de telles organisations à prétention fédérative, le Réseau met un point d'honneur à cultiver sa centration sur sa vocation originelle plurielle. Il s'agit entre autres, d'œuvrer à rendre visibles et promouvoir des pratiques innovantes des spécialistes africain·es d'analyse de discours vue d'Afrique, à raison de construction de nouvelles grilles d'analyse, ou d'enrichissement des paradigmes existants. Il est heureux, à ce propos, de constater l'intérêt marqué de plus en plus d'enseignant·es et chercheur·es africain·es de différentes générations, pour le Réseau. C'est dans un tel contexte épistémologique et scientifique que les avertisseurs communicationnels africains (ACA) et la théorie éponyme en construction tentent de se frayer un chemin.

3. Le R2AD est né à l'initiative conjointe de Aimée-Danielle Lezou Koffi, Hilaire Bohui tous deux de l'université Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, de Kalidou Sy et Fallou Mbow, respectivement de l'université Gaston Berger de St-Louis, et Cheick Anta Diop du Sénégal.

Un ensemble de cinq contributions forment le corpus du présent numéro de la Revue. S'il fallait en proposer une catégorisation non étanche à partir de leurs objets respectifs, on retiendrait qu'elles peuvent se répartir en deux groupes. D'une part, les contributions à caractère théorique qui instruisent une problématique, questionnent, élargissent l'horizon de réflexion, etc. Dans ce premier groupe apparaissent les articles de Hilaire Bohui lui-même et de Aimée-Danielle Lezou Koffi. D'autre part, les contributions centrées sur des études de cas à partir de corpus littéraires, discursifs oraux retranscrits. C'est le cas des articles de Séverin Akérékoro, Ouattara Adou Amadou et André Noellie Bhellys.

Dans ses "Notes sur les avertisseurs communicationnels africains", Hilaire Bohui, l'auteur promoteur des ACA, présente ceux-ci au plan conceptuel, des conditions et circonstances de leur convocation dans l'échange communicatif, de leur fondement théorique, leur intérêt en tant qu'objet de recherche scientifique et les enjeux épistémologiques qu'ils induisent. En postulant les limites intrinsèques des approches euro-centrées appliquées aux ACA, "Notes sur les avertisseurs communicationnels africains" rend par ailleurs raison de la nécessité d'un changement de paradigme dans l'approche de la construction du sens en contexte africain à partir du cas des ACA tels qu'informés du substrat culturel et cosmogonique africain. Le rôle structurant du substrat culturel, avec cet

Les avertisseurs communicationnels : formes, fonctionnement et enjeux d'un fait de discours. Présentation

effet spéculaire de l'être-dans-le monde de l'Africain·e traditionnelle, en fait une variable déterminante du succès du calcul interprétatif.

Sur la base de ce cadrage conceptuel et épistémologique, mais aussi des conditions socio-culturelles du recours aux ACA dans les interactions verbales, les études des autres contributeur·trices retenues dans le présent numéro permettent de se faire une idée du potentiel de productivité scientifique à travers la pertinence des questions connexes qu'il.elles soulèvent en matière de recherche. Ainsi, à travers "Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique", A.-D. Lezou Koffi évoque une série de questions d'intérêt majeur et à enjeux socio-discursifs, culturels, épistémiques, pragmatiques, interactionnels, argumentatifs, etc. Mais surtout, A.-D. Lezou Koffi aborde une des problématiques centrales que soulèvent par contiguïté les ACA, à savoir le statut linguistique de la parole africaine prise en situation, ce qui élargit de fait, la perspective de l'« aventure théorique » des ACA.

Dans le deuxième groupe d'articles orientés du côté des cas pratiques, dans sa contribution portant sur "Les avertisseurs communicationnels africains, entre positionnements discursifs et argumentation", Adou Amadou Ouattara met au jour la fonction pragmatico-argumentative des ACA. Le discours du représentant du Burkina Faso à la 78^e session de l'Assemblée Générale de

l'Organisation des Nations Unies (ONU) est le corpus de l'étude. En suggérant que les ACA sont informés d'un pouvoir argumentatif parce qu'ils "sont porteurs du positionnement du locuteur/énonciateur avec pour corollaire des effets éthotiques", Adou Amadou Ouattara décrit et analyse comment les ACA, qu'ils soient notoires ou partiels, procèdent de stratégies argumentatives dans le discours de l'orateur.

Revendiquant un contenu où la théorisation fait corps avec l'étude pratique de cas, "Les avertisseurs communicationnels dans les contes africains : entre traits textuels et enjeux" de Séverin Akérékoro, légitime la position de prudence observée au niveau de l'option de flexibilité de la catégorisation des contributions. En effet, au terme de la description du fonctionnement des avertisseurs communicationnels objet d'une déclinaison taxinomique aussi spécificatrice qu'opératoire⁴, l'étude, qui prend pour cadre théorique l'analyse du discours en interaction suivant Kerbrat-Orecchioni, met au jour les « valeurs pragmatiques, argumentatives et génériques des avertisseurs » à partir de contes africains de Birago Diop et d'un collectif.

La dernière contribution est celle d'André Noellie Bhellys. Elle porte sur "La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation

4. Les conclusions provisoires de cette déclinaison rencontrent le bilan d'étape du travail de « maturation » en cours et pour lequel aussi bien le protocole d'analyse des ACA que les résultats sont plus « affinés ».

sur la préservation des faces des acteurs de l'interaction". L'étude a une double base théorique à savoir l'approche de la politesse linguistique telle que développée par Kerbrat-Orecchioni et la théorie des actes de langage de J. L. Austin. Elle s'applique à un corpus d'audience judiciaire transcrit et traduit du baoulé en français, et met en exergue « les stratégies de préservation et de valorisation de face ainsi que les marques d'avertisseurs communicationnels notoires ».

Au total, les contributions réunies dans le présent numéro de la revue autour des avertisseurs communicationnels africains permettent de tirer au moins un enseignement. C'est celui de la diversité des perspectives d'appréhension et d'analyses d'un objet de connaissance qui, pour être encore en maturation, n'en est pas moins productif. En effet, il emporte de réels enjeux en matière de recherche en sciences sémiotiques centrées sur la langue en situation. Les nuances d'approches que révèlent ces contributions, avec leurs forces et lignes de fragilité, sont autant de promesses d'un traitement plus abouti des travaux ultérieurs au fil du temps.

En consacrant le présent numéro aux ACA grâce à l'entregent d'Aimée-Danielle Lezou Koffi et la sollicitude complice de Marie-Anne Paveau, la revue *Magana* permet ainsi à mon leitmotiv, selon lequel il faut "revendiquer le Sud sans perdre le Nord", de faire sens. J'adresse donc mes

sincères remerciements aux fondateur·trices du Réseau et sa direction actuelle. J'associe à ces remerciements, de manière toute spéciale, Marie-Anne Paveau.

Djédjé Hilaire BOHUI

Africain d'origine ivoirienne ayant pour langue maternelle le bhété, langue de l'aire linguistique Krou parlée dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire par les Bhétés. Ceux-ci font partie du tiercé des composantes sociologiques les plus importantes du pays, d'un point de vue démographique. Enseignant-chercheur, professeur des universités à l'Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan Cocody (Côte d'Ivoire), École Doctorale Société, Communication, Arts, Lettres et Langues (ED SCALL), Équipe de Recherche : Communication, Politique et Société (ER CPS).
Courriel : hilairbohui@yahoo.fr

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/presentation2024b/>

Pour citer cet article : BOHUI, Hilaire Djédjé. 2024. Les avertisseurs communicationnels : formes, fonctionnement et enjeux d'un fait de discours. Présentation. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 1-8. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.1



CONTRIBUTIONS THÉORIQUES



Notes sur les avertisseurs communicationnels africains

DJÉDJÉ HILAIRE BOHUI

Résumé :

Cette contribution présente les « avertisseurs communicationnels africains » (ACA). Elle en relève l'intérêt scientifique et les enjeux en matière de recherche. La contribution postule que les ACA sont informés du substrat culturel de leur milieu de production. À partir de ce postulat, elle pose que la réussite de l'opération d'assignation de sens doit avoir comme condition d'efficacité chez l'analyste une compétence culturelle du terroir pour mettre au jour toute l'expressivité des ACA. Sur cette base, et se fondant sur les limites intrinsèques de l'opérativité des méthodes d'analyse euro-centrées, la contribution prône la mise en place d'une

approche endogène appropriée. Dans cette perspective, elle décrit comment les ACA peuvent servir à titre probatoire pour l'opérativité de l'approche à construire.

Mots-clés : avertisseurs communicationnels africains, chaîne énoncive, compétence culturelle, point d'ancrage, visée communicative

Abstract :

This paper presents “African communication alarms”. It highlights the scientific interest and the research challenges. It postulates that African communication signals are informed of the cultural substrate of their production environment. From this statement, the study poses that the effectiveness of meaning assignment operation must have as a condition of effectiveness on the part of the analyst, an endogenous cultural competence to bring to light all the expressiveness of African communicative signals. On this basis, and based on the intrinsic limits of the operability of European-centric analyses methods, the contribution advocates the establishment of an appropriate endogenous approach. In this perspective, it describes how African communication signals can be used as proof for the operativeness of the endogenous approach to be constructed.

Keywords : African communication alarms, anchorage, communicative aim, cultural competence, utterance chain

Résumé (Bhété) :

É bógò ne ne, weli cìbhì ná yà yele le kukpòṅà ná dú mé ná bhulèsè mé wè, éné weli yé bhule làṅe. Né é weli cìbhì ne, se-é néné kpeṅee gòmṅàṅà ná bógò ná cìécìè dèkú wè, éyì yé se lò lélé zó. É bógò ne nées, é weli cìbhì ne, é kè ènéé yí dú dú yèé bhále mé wè ná dekú. À ke nègbèè à cé ménó téé-è, é cìḅṅò wè, é dú wè mé ná kosè, o yibhlèlè klepaa. Kukpòṅà ná dú mé ná kosè wè, é bógò ne né à yle-é nègé sà ké-é weli cìbhì ne zósè. Nâ, gòmṅèṅà ná nègé wè, é wló tiàà lobho weli cìbhì ne ná zósè dèkú. Sa-à ké-é weli cìbhì ne kúlìbhí sà ké-é nègé lele ne mébéà wè, éyì yé bógò ne se me lò zó.

Mots-clés (Bhété) : Bhétesé ná Ì ná yibhlèlèè, Bhulewèlì, Bhulewèlì ná zàkpé, Kukpòṅà ná dú mé ná bhulesè mé ná weli cìbhì, Kúwlolèèwèlì

Historique de l'article

Date de réception : 29 août 2024

Date d'acceptation : 17 septembre 2024

Date de publication : 29 novembre 2024

Type de texte : Article

Introduction

Les interactions verbales sont le cadre de régulation et de circulation des valeurs des individus qui co-construisent le sens, et au-delà, celui des systèmes épistémiques des peuples. Si le sens est en général instantanément saisi, notamment lors des échanges entre membres de la famille, ami·es, collègues, ou même de personnes étrangères les unes aux autres mais parlant la même langue, il arrive cependant que dans certaines circonstances le sens « se dérobe ». Il en va souvent ainsi quand, sous l'emprise du substrat culturel, le discours se revêt d'images ou emprunte la voie des tropes, qui échappent au contrôle épilinguistique de certain·es participant·es. La présente contribution part du constat selon lequel les avertisseurs communicationnels africains (ACA) qui procèdent du langage généralement imagé, mobilisent le substrat culturel du terroir. Et, par ce que/parce que les ACA témoignent de l'« emprunte » de la cosmogonie des peuples et que ceux-ci la configurent en retour, l'étude postule que tout processus interprétatif qui, prenant pour objet les ACA, néglige et *a fortiori* ignore la donne culturelle, ne peut aboutir qu'à des résultats mitigés. Or, tel est le sort de l'analyse de discours (prise au sens large avec ses différentes variantes ou restreint en tant que courant autotélique) lorsqu'elle s'applique à interpréter le sens des ACA. En effet, malgré son efficacité prouvée, l'analyse de discours se montre bien souvent inopérante du

fait de ses limites intrinsèques dépendantes de son contexte culturel d'émergence (l'Europe pour la présente étude). De là, vient l'exigence de la compétence culturelle endogène comme variable déterminante de la réussite de l'opération d'assignation de sens d'une part et la nécessité d'une approche inclusive d'autre part. Sous ce rapport, l'étude vise un double objectif : présenter les ACA et montrer comment la culture se fait vectrice de sens à travers eux. Pour ce faire, elle a choisi de se focaliser sur trois points clés à savoir, d'abord l'élucidation conceptuelle des ACA; ensuite la justification de la nécessité d'un « réajustement » de l'analyse de discours pour les besoins d'efficacité opératoire; enfin l'esquisse d'un protocole d'analyse de l'approche endogène en question.

Élucidation conceptuelle

Je pose que le substrat culturel et d'une façon générale, la cosmogonie exerce une pression sur la manière de dire. Si tout ne peut s'y réduire – car il existe des cas d'avertisseurs qui n'ont pas un ancrage cosmogonique déterminant, voire qui n'en ont pas du tout – elle constitue cependant un aspect crucial des ACA. C'est pourquoi, il me paraît fondamental d'insister sur cet aspect de l'étude, surtout parce que cela présente l'avantage de pouvoir aider à la bonne

compréhension de la définition qui sera donnée par la suite. Pour ce faire, je propose d'abord un cas d'avertisseur communicationnel dans une interaction verbale réelle. C'est le but de la mise en contexte. J'en renforce ensuite la portée du contenu par deux éléments : d'une part une tirade de Birago Diop sur la vision unitaire que développe l'Africain·e au sujet de la nature; d'autre part un deuxième cas d'avertisseur communicationnel lié aux civilités d'hospitalité en contexte ivoirien.

Mise en contexte

Le 22 juin 2023, des collègues et moi-même, nous sommes rendus au domicile d'un des nôtres conformément à une tradition de civilités entre pairs. En effet, quelques mois plus tôt, notre hôte et sa femme avaient eu un bébé. Il s'agissait donc, pour les autres membres de la famille professionnelle, de les féliciter. Dans de telles occasions, bien souvent, un brin de solennité s'associe à la cordialité la plus engageante dans l'acquittement du rituel des civilités. Ce rituel consiste, pour les hôtes, à « demander les nouvelles » aux visiteur·euses, c'est-à-dire, connaître les raisons de leur présence, puis d'en donner des leurs. Après ce rituel suivi d'échanges conviviaux durant une demi-heure environ, le porte-parole de la délégation reprit la parole et, mi-sentencieux mi-décontracté, déclara, s'adressant au couple

hôte : « Le jour est long mais en même temps il est court ». Entendant ses propos, certains membres de la délégation chahutèrent gaiement le collègue pour sa « traditionnite », néologisme créé séance tenante pour exprimer l'idée d'une forme d'addiction de la part du porte-parole à la gestion des relations sociales par la médiation des traditions. Le fait est que la visée communicative (voir *infra*) de l'expression du collègue porte-parole ne fut pas forcément saisie instantanément par tous. J'étais de ceux qui ne pouvaient prétendre l'avoir comprise. Je me la fis donc traduire, discrètement, par le porte-parole, qui était mon voisin immédiat : il négociait là, me confia-t-il, une voie pour permettre aux visiteurs que nous étions, de prendre congé de leurs hôtes. En effet, énoncer que le jour est aussi long qu'il est court, c'est laisser entendre, en pays Agni¹, que l'on a des contraintes et des occupations qui attendent, et qu'il est temps d'aller y vaquer. C'est donc une formule de politesse adressée à l'hôte, sous forme de demande, par son visiteur afin qu'il lui « permette » de se retirer. À ce propos, je dois faire remarquer qu'en Côte d'Ivoire, une formule s'est fixée comme un trait de culture nationale dans l'acquiescement des usages de civilités lorsqu'il s'agit de prendre congé de quelqu'un. Cette formule, c'est « demander la route », ou « demander une partie de la route ». Le visiteur « demande la route » à son hôte pour s'en aller. Le porte-parole de la délégation aurait donc très bien pu recourir à cette formule « nationale ». Il ne l'a pas fait, lui préférant une autre, plus

1. Peuple de l'Est de la Côte d'Ivoire.

marquée d'un point de vue culturel. Et, bien sûr, cela fait plus sens à cause de la charge culturelle du terroir. Les faits de discours tels que *Le jour est long mais en même temps il est court* font partie des « avertisseurs communicationnels africains » au cœur de la présente contribution.

L'aspect parémique de *Le jour est long mais en même temps il est court* semble peu sujet à caution. Sous cette caractéristique d'affiliation aux expressions parémiques, ce tour de phrase rejoint l'énoncé originel à partir duquel les linéaments de la théorie des ACA ont été proposés, à savoir *Si au petit matin il entend des coqs chanter, c'est moi qui le remercie* (Bohui, 2002). Cette étude antérieure explique un aspect de la cosmogonie africaine à propos spécifiquement des humains et des animaux unis par une parentèle. Et c'est au nom de ce lien de famille que la règle d'assistance mutuelle et le devoir de solidarité entre ses membres peut être activée. C'est pourquoi les coqs jouent le rôle d'émissaires des hommes et femmes auprès de leurs semblables au cours d'un échange communicatif entre humains, pour transmettre à l'un·e des participant·es à travers leurs chants au lever du jour, les remerciements et la gratitude émue de l'autre. Birago Diop (1960, p. 64) magnifie ce rapport écosystémique de l'Africain·e au monde, rapport sur lequel s'est construite et fonctionne toute sa bioéthique interactionnelle :

Écoute dans le Vent
Le Buisson en sanglots :
C'est le Souffle des ancêtres.

Ceux qui sont morts ne sont jamais partis :
Ils sont dans l'Ombre qui s'éclaire
Et dans l'ombre qui s'épaissit.
Les Morts ne sont pas sous la Terre :
Ils sont dans l'Arbre qui frémit,
Ils sont dans le Bois qui gémit,
Ils sont dans l'Eau qui coule,
Ils sont dans l'Eau qui dort.

Ces vers dévoilent l'aspect mystico-religieux de la cosmogonie africaine. Mais celle-ci est également laïque ou profane, ne consacrant alors, dans le cas qui nous occupe, qu'une certaine représentation gratifiante de la femme. Je prendrai un exemple chez les Bhété². Le contexte est celui d'un cadre d'hospitalité où les hôtes sacrifient au rite des civilités. À ce propos, il convient d'abord de faire deux remarques.

Premièrement, il faut noter qu'au plan matrimonial, l'Afrique traditionnelle, qui a de loin la plus forte concentration démographique, est encore une société à résidence virilocale où domine la polygamie. À la première femme dans le ménage (*souéhonon/souéwron*)³ chez certains peuples, l'antériorité confère des privilèges et des droits. Il s'agit, par exemple, du pouvoir consultatif et de conseillère discrétionnaire auprès du mari dont elle dispose. Celui-ci recourt souvent à ses avis, à ses choix, pour prendre

2. Peuple de l'ouest de la Côte d'Ivoire

3. Le terme « *souéhonon* », ou « *souéwron* » de la langue bhété de Gagnoa, est composé de *soué* qui veut dire domicile, maison ou chez soi, et *honon/wron* qui signifie femme. *Souéhonon/souéwron*, c'est donc, au sens littéral, la femme de la maison, avec l'idée de première femme et, à ce titre, quasiment la propriétaire du domicile.

certaines décisions non seulement sur le fonctionnement du ménage, mais sur la marche même de la société. À ce titre, la « *souéhonnon* » est une pièce maîtresse de qui tout part et à qui tout revient en matière de gouvernance familiale et de ménage. Ce rôle pivot lui vaut d'avoir son ombre qui plane sur tout, y compris sur les interactions hospitalières à travers lesquelles un hôte et son/ses visiteur·euses se retrouvent sur le marché des civilités (voir *infra*).

Deuxièmement, signaler que, selon les règles de l'hospitalité, la prévenance à l'égard du visiteur ou de la visiteuse est une servitude de « bonnes manières » n'est pas un détail banal. Elle consiste à s'assurer que le visiteur ou la visiteuse se porte bien et s'il ou elle a effectué un déplacement sans heurts ni difficultés de quelque nature. Nous avons donc affaire à une manifestation culturelle de délicate prévenance altruiste et profondément humaine. Car, dit l'adage bhété, « même le moindre trajet est potentiellement dangereux, les embûches et la menace étant partout à l'affût ». Si, faisant suite à cette requête de bienveillance, le visiteur ou la visiteuse répond : « *Dégassè Noua è souéhonnon yôh za...* », à traduire littéralement par : « Comme (énoncer qu'il n'y a) rien de grave est la première femme... » (sous-entendu dont l'ombre plane sur tout, on va dire qu'il n'y a rien de grave). Elle a pour variante « *Dégassè gayoukou* », c'est-à-dire « il n'y a rien de grave » (sous-entendu, ainsi parle-t-on par convention, ou d'après l'expression consacrée).

Certes, ce fait de discours peut ne rien annoncer de grave. Sa convocation, à cette étape phatique des civilités, apparaît alors comme un hommage rendu au rôle pivot de la première femme. Mais dans ce sens, il s'agit d'un cas d'interaction fort marginal. En effet, le recours à cette expression présume généralement une annonce non positive trahissant quelque sujet susceptible de causer de la tristesse ou de blesser, etc. Sous cet angle psycho-affectif, une reformulation plus élaborée au-delà du littéral, bien que non parfaite mais acceptable, donne ceci : « tout va bien, si on veut »; ou « tout va bien, enfin, une façon de parler ». Dans le contexte de l'interaction, l'univers des savoirs et civilités partagé permet ainsi de signaler instantanément à l'attention de l'hôte recevant que tout ou partie des informations à venir risque d'avoir quelque chose de potentiellement déplaisant, causer quelque souci, ou constituer de la matière à inquiétude. Pis, la tournure peut laisser entendre une situation préoccupante, voire un malheur. En effet, l'effet pragmatique de cette annonce dès l'entame du protocole des civilités ne peut être sous-interprété, ou même ignoré que par une personne étrangère à l'univers de savoir et la culture, ou par telle autre, dont le contrôle épi-linguistique ne lui permet pas de décrypter le message. Si on néglige cette donnée culturelle dans la manière de dire ce qui est dit, il ne fait aucun doute que la productivité de l'expression – le tour de phrase ou la tournure – sera au mieux sous-évaluée et le sens sacrifié au profit de la forme. Une fois précisé, ce contexte culturel et

interactionnel sur lequel s'appuient les ACA, il est à présent possible de définir ceux-ci en précisant que c'est à dessein que je néglige la nuance entretenue parfois entre phrase (entendue comme possibilité de réalisation orale ou graphique de la pensée) et énoncé (au sens de produit ou réalisation concrète de la possibilité).

Définition

Au stade actuel, « tours de phrase » et « expressions » formant une suite de matériaux énoncifs significatifs réalisés sont à prendre pour des synonymes de circonstance. Par ailleurs, le concept « avertisseurs communicationnels » recouvre des catégories variées d'actes de langage véhiculant des contenus à prétention de vérité universelle, ou sous forme de conseils, de moralité, d'enseignement, etc. que sont les maximes, les adages, les dictons et surtout les proverbes. Cependant, il existe des ACA qui ne peuvent être classés dans la catégorie des proverbes et assimilés. Par exemple, dire que « Sa maladie n'est pas une maladie d'hôpital » en parlant d'un mal pernicieux dont souffre une personne, c'est subodorer, au plan étiologique, un facteur d'ordre spirituel (colère et sanction des dieux mécontents ou sort maléfique reçu). Cet énoncé n'est ni un proverbe ni une maxime, encore moins un adage ou un dicton. Pourtant, son contenu s'appuie sur

la représentation sociale en circulation en Côte d'Ivoire et même en Afrique au sujet de la maladie, laquelle représentation est en prise directe sur une certaine vision des choses, un être-dans-le-monde du peuple. Par ailleurs, le contrôle épilinguistique, seul juge de la conformité de l'usage linguistique lors des multiples interactions, permet de faire un constat, à savoir qu'en termes d'importance, les mots de la langue sont différenciés sur l'axe de la réalisation de la visée communicative. En effet, certains y contribuent plus et y conduisent mieux que d'autres. Les avertisseurs communicationnels africains attestent cette catégorisation à double titre. D'abord, lorsque, par leur émergence dans la chaîne énoncive, ils s'imposent de fait, comme l'unité nodale autour de laquelle s'éveille la conscience de la hiérarchie entre l'ensemble des unités de la chaîne. En effet, c'est bien parce qu'ils créent l'effet de surgissement qu'ils se distinguent des autres unités, en faisant se focaliser l'attention et l'intérêt du co-participant à l'échange sur leur propre émergence. Pour autant, les avertisseurs communicationnels africains ne fonctionnent pas pour eux-mêmes, car pour ainsi dire, ils préparent le terrain pour un contenu qui est le cœur même du message auquel ils frayent un chemin sous forme d'annonce. Et c'est bien à cette condition-là qu'ils peuvent jouer leur rôle d'« avertisseurs », car on ne prévient qu'au sujet de ce qui est à venir. Sous ce rapport, il apparaît très clairement que par leur contenu, les avertisseurs communicationnels africains sont moins importants que ce qu'ils annoncent

explicitement, ou que leur présence laisse présumer. Sur cette base, je définis les avertisseurs communicationnels (AC) comme des

tours de phrases, des expressions dont la principale fonction dans l'échange communicatif est de prévenir un des participants à l'échange, ou d'annoncer des contenus propositionnels constituant le véritable objet du message, le cœur informatif ou la visée communicative de l'échange (Bohui, 2013, p. 176)⁴.

C'est le lieu d'anticiper une possible équivoque à laquelle pourrait exposer le trait identitaire « africain » dans les ACA. Les avertisseurs communicationnels se rencontrent dans toutes les expériences de l'usage linguistique au monde. Seules les cultures, les cosmogonies des peuples et les valeurs pragmatiques attachées à leur emploi opèrent une taxinomie et une différenciation de fonction à l'expérience. Une approche comparative des manières de dire chez différents peuples établirait des équivalences ou des correspondances entre les énoncés ayant le même « profil ». Le caractérisant *africain* ne prétend donc pas nier qu'il existe des spécificités au sein même des peuples africains. Au contraire, il vise à préciser justement le poids de l'imprégnation de la culture endogène dans la construction du sens, comme le feraient des avertisseurs communicationnels chez des peuples non africains.

4. Cette définition est la version revue de la première telle que proposée dans l'article intitulé « Les avertisseurs communicationnels africains : essai d'étude pragmatique chez Kourouma » paru en 2013 (voir éléments de bibliographie)

Cadres théorique et méthodologique

Les avertisseurs communicationnels consacrent à la fois le rôle central des sujets sociaux engagés dans les interactions verbales et l'importance du substrat culturel dans l'encodage. Ce qui permet d'entrevoir le cadre théorique dans lequel est instruite la problématique des ACA.

Cadre théorique

Par leur vocation d'agent d'alerte ou d'annonce dans l'activité discursive, les ACA ont partie liée au phénomène global des actes de langage théorisés par J. L. Austin (1970) et dont la pragmatique, en tant qu'elle « s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leur emploi et à leurs effets » (Maingueneau, 1996, p. 65) est pour ainsi dire le manifeste. Qu'il s'agisse de *Le jour est long mais en même temps il est court* ou de *Si au petit matin il entend les coqs chanter, c'est moi qui le remercie*, ces énoncés, en manifestant une relation intersubjective, des flux d'influence mutuelle, montrent comment « l'usage de la parole est aussi une modalité de l'agir » (Sarfati, 2002, p. 21). À ce propos, les fonctions socio-discursives des ACA manifestent le pouvoir actionnel de l'usage linguistique au double plan locutionnaire et perlocutionnaire. Ainsi, les ACA

peuvent être vecteurs de construction de l'ethos, de la face ou du territoire, du pouvoir transformationnel de l'état psychologique, intellectuel, idéologique, cognitif d'une personne, c'est-à-dire de la capacité persuasive du langage, qu'il s'agisse de « la dimension argumentative » ou de « la visée argumentative » (Amossy, 2000, p. 24). À la vérité, les ACA opèrent également dans nombre de situations de gestion des relations intersubjectives à travers les amadoueurs, les désarmeurs, les adoucisseurs, etc. et leurs antonymes. Ce qui les place de fait au cœur de la problématique des « manifestations linguistiques de la politesse » (Kerbrat-Orecchioni, 1996, p. 55) sans s'y limiter évidemment. Ainsi, en ce qui concerne la fonction adoucissante par exemple, l'annonce du décès d'une autorité en pays agni est entourée de précaution verbale empruntant la voie de l'euphémisme imagé. Aux effets du choc émotionnel présumé de la verdeur de l'expression « Le chef est mort » on préférera l'effet quasi anesthésiant de la pudicité de « Le chef a mal au pied ». Les ACA couvrent ainsi toutes les situations de communication dans lesquelles les sujets sociaux peuvent se trouver impliqués. Et, bien que la culture jouisse d'un statut privilégié en tant qu'elle joue un rôle important dans le processus interprétatif, le « tout culturel » (Paveau et Sarfati, 2003, p. 231) de la pragmatique culturelle de l'école de Palo Alto n'est pas du tout de mon centre d'intérêt. Cela ouvre au volet méthode de l'étude.

Cadre méthodologique

En raison de leur eurocentrisme, les méthodes et leurs instruments d'analyse convoqués au sujet des ACA montrent leurs limites opérationnelles. Ils sont bien souvent inaptes à mettre au jour leur expressivité profonde dans la mesure où ils tiennent pour négligeables voire excluent les représentations sociales en circulation et qui informent les manières de dire à l'africaine. Mon expérience personnelle d'analyste de discours frustré face à l'insatisfaction due à une sorte de déperdition du sens est assez édifiante à ce propos. Cette frustration est d'ailleurs partagée par des pionniers africains. Ainsi, Zadi Zaourou (1978) formule une critique contre le schéma que dresse Roman Jakobson à la suite des fonctions de la communication qu'il a théorisées. Cette critique porte sur le fait que la modélisation de la circulation de la parole, à travers le schéma de la communication, en se focalisant sur la linéarité suivant le modèle européen, ignore d'autres modes de circulation de la parole, notamment celui de l'Afrique. Zadi met ainsi en relief l'expérience africaine de la parole selon laquelle l'échange communicatif n'a pas toujours une trajectoire linéaire figée, car en fonction des circonstances et des objets, l'alternance de la parole peut s'inscrire dans une dynamique triadique, avec l'entrée en scène d'un tiers jouant le rôle d'un agent rythmique ou modulateur. Au fond, l'objet véritable de Zadi, au-delà, et à cause des limites des outils d'analyse euro-

centrés appliqués au mode du dire africain, c'est précisément la spécificité dudit mode. Par la suite, Zadi appelle à la construction d'une poétique spécifiquement africaine, par les Africain-es eux-elles-mêmes, et, dans cette posture, dépasse les fonctions jakobsoniennes en proposant d'abord la fonction symbolique, puis la fonction initiatique. Il sera suivi plus tard par d'autres théoricien·nes africain-es. Parmi eux, Atsain N'cho François. Faisant le constat de l'échec, selon lui, du traitement du sens par une herméneutique « exogène et extravertie », Atsain (2011) prend résolument parti pour « l'édification d'une poétique africaine qui ne soit du mimétisme calqué sur des modèles étrangers » (p. 8).

Excepté le caractère idéologique de la « revendication », l'aspiration à une méthode garantissant une plus grande efficacité des outils d'analyse rencontre l'option d'une approche inclusive que je défends comme condition de l'efficacité recherchée. Il ne s'agit donc pas de créer une méthode africaine d'analyse de discours, mais d'adapter celle-ci à travers la prise en compte de l'exigence d'une compétence culturelle. Car un processus de traitement du sens décontextualisé ne peut rendre raison du potentiel de productivité sémantique et pragmatique des actes de langage tels que les ACA. C'est dans cette perspective que se légitiment les étapes d'un protocole interprétatif esquissant ce qui pourrait déboucher à terme sur une véritable

méthode avec des règles et principes clairs et structurés; un champ lexical approprié et pertinent; un objet/des objets, etc.

Vers une approche endogène

Les avertisseurs communicationnels africains forment la matière, l'objet d'étude à partir duquel s'opérationnalise l'approche endogène dont l'efficacité présumée doit apporter une plus-value de rendement sur l'expressivité sous-exploitée de ces faits de discours. J'ai déjà souligné à ce propos, et à plusieurs reprises le rôle du substrat culturel et la charge cosmogonique. Je me limiterai à présenter l'esquisse de l'approche endogène. Pour la présente contribution, elle se décline en quatre (4) notions-étapes :

- la visée communicative (ViCom) : c'est le cœur informatif, l'objet même du message de l'avertisseur communicationnel sous sa double caractéristique illocutionnaire et perlocutionnaire. Ainsi, lorsque dans *Les Soleils des indépendances* (1970), le narrateur évoque subrepticement l'état psychologique de Fama, victime de railleries dégradantes et humiliantes, c'est pour annoncer, de sa part, une réaction vigoureuse pour la défense

de son honneur et sa dignité bafouée. Seule cette réaction pour l'honneur et la dignité apportera la preuve de ce que Fama n'est pas un déficient olfactif, car elle témoignera de ce qu'il a bien senti la pestilence du pet de l'effronté : « À renifler avec discrétion le pet de l'effronté, il vous juge sans nez. Fama se leva et tonna à faire vibrer l'immeuble [...] » (Kourouma, 1970, p. 14).

- La chaîne énoncive (CE) : elle renvoie à une suite d'unités linguistiques de volume variable pouvant aller d'une seule phrase à plusieurs, et qui constitue une entité sémantique autonome soit matériellement formée, soit présumée ou virtuelle. La chaîne énoncive correspondrait au niveau locutionnaire des actes de langage dans la distinction établie par Austin (1970).
- Le point d'ancrage (PAge) : il désigne le lieu d'où surgit, dans la chaîne énoncive, une unité ou suite d'unités linguistique(s) jugée(s) inattendue(s) ou anormale(s) et qui enclenche(nt) le processus cognitif sur son/leur mode de signifiante.
- La compétence culturelle (CC) : notion centrale, la compétence culturelle désigne tout à la fois l'univers de croyances, le système de valeurs, le rapport cosmogonique au monde de l'Africain-e tels qu'ils innervent l'activité discursive et s'invitent dans les ACA et le dire. La connaissance, par

l'analyste, de ce capital culturel est le réquisit fondamental pour l'analyse efficace de l'avertisseur communicationnel. C'est grâce à la compétence culturelle que l'analyste pourra établir une taxinomie des avertisseurs communicationnels. Ainsi, par exemple, « Si au petit matin il entend des coqs chanter, c'est moi qui le remercie », préfigure toujours l'expression d'une profonde gratitude et des remerciements émus. Cet avertisseur ne peut être convoqué dans aucune autre situation d'interaction. Il en va de même pour ceux par lesquels on « demande la route » : ils ne sont dédiés qu'à cet usage, ou d'autres encore voués à l'annonce d'une nouvelle triste, un malheur, un aveu d'impuissance face à une situation, une heureuse surprise, etc.

Conclusion

La contribution s'est attelée à présenter à grands traits les avertisseurs communicationnels africains. L'exercice s'est appuyé sur une démarche qui, elle-même, part du constat selon lequel chaque corps sociologique constitue une entité intrinsèque au plan culturel, de l'univers de croyances, du mode de pensée, etc. Sur la base de ce constat, et vu qu'il

existe une interaction fusionnelle entre ces données et la façon qu'a chaque corps sociologique d'habiter et dire le monde, tout processus d'assignation de sens pensé ailleurs se trouve consubstantiellement limité lorsqu'il s'applique à des faits de langage relevant d'une autre expérience du dire. Autrement dit, malgré l'opérativité établie des méthodes d'analyse euro-centrées, elles sont condamnées à une sous-interprétation des avertisseurs communicationnels africains. En cause le fait qu'elles relèguent à la périphérie la charge cosmogonique qu'elles sont intrinsèquement inaptes à prendre en charge alors même que la cosmogonie innerve les ACA qui les reconfigurent rétrospectivement. Pour remédier à cette situation d'insatisfaction sur le traitement du sens à partir de ces actes de langage, la contribution propose une approche endogène au cœur de laquelle se trouve la compétence culturelle comme exigence d'efficacité.

Références bibliographiques

Amossy, Ruth. 2000. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan.

- Atsain, N'cho François. 2011. *Echec du sens : prolégomènes à une réévaluation des poétiques africaines*. Thèse de doctorat d'Etat soutenue à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.
- Austin, Langshaw John. 1970. *Quand dire, c'est faire* (traduit de l'anglais par Gilles Lane). Paris : Éditions du Seuil.
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2002. *Si au petit matin...* Dans *Enquête, Revue scientifique des Lettres, Arts et Sciences humaines*. N°9. Abidjan : EDUCI, p. 7-27.
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2013. Les avertisseurs communicationnels africains : essai d'étude pragmatique chez Kourouma. Dans Bohui Djédjé Hilaire (Dir.), *Création, Langue et Discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*. Actes du Colloque Ahmadou Kourouma, un écrivain total. Volume 1. URL : <http://nodusciendi.net/articles.php>
- Diop, Birago. 1960. *Leurres et lueurs* (3e édition). Paris : Présence africaine.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1996. *La conversation*. Paris : Seuil.
- Kourouma, Ahmadou. 1970. *Les Soleils des Indépendances*. Paris : Seuil
- Maingueneau, Dominique. 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Mémel-Fotê, Harris. 1998. *Les représentations de la santé et de la maladie chez les Ivoiriens*. Paris : L'Harmattan.

Paveau, Marie-Anne & Sarfati, Georges-Elia. 2003. *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin.

Sarfati, Georges-Elia. 2002. *Précis de pragmatique*. Paris : Nathan

Zadi, Zaourou Bernard. 1978. *Césaire entre deux cultures*. Abidjan : Nouvelles Éditions Abidjanaises.

Djédjé Hilaire BOHUI

Africain d'origine ivoirienne ayant pour langue maternelle le bhété, langue de l'aire linguistique Krou parlée dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire par les Bhétés. Ceux-ci font partie du tiercé des composantes sociologiques les plus importantes du pays, d'un point de vue démographique. Enseignant-chercheur, professeur des universités à l'Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan Cocody (Côte d'Ivoire), École Doctorale Société, Communication, Arts, Lettres et Langues (ED SCALL), Équipe de Recherche : Communication, Politique et Société (ER CPS).

Courriel : hilairbohui@yahoo.fr

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/bohui2024b/>

Notes sur les avertisseurs communicationnels africains

Pour citer cet article : BOHUI, Hilaire Djédjé. 2024. Notes sur les avertisseurs communicationnels africains. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 11-35. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.2



Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique

AIMÉE-DANIELLE LEZOU KOFFI

Résumé :

Le projet d'un dossier thématique sur les avertisseurs communicationnels africains (ACA) vise à élaborer une construction théorique de l'analyse du discours en contexte africain. De nombreux·euses chercheur·euses du Sud global, en particulier en Afrique, soutiennent ce type d'initiative encourageant ainsi la décentration dans la production des savoirs et la valorisation des savoirs endogènes dans les ex-colonies, à travers divers mouvements postcoloniaux et décoloniaux. Cette contribution est inspirée par les travaux de Bohui (2002, 2013) sur les avertisseurs communicationnels, qui mettent en exergue une réalité langagière familière aux locuteur·trices ivoirien·nes et/ou

africain-es. En effet, les avertisseurs illustrent une manière anticipative de communiquer, mettant en avant des caractéristiques de la parole africaine au-delà des prouesses rhétoriques de la palabre. Dans une perspective critique, la présente contribution en examine les différents aspects. Elle propose, *in fine*, que cette initiative inaugure des analyses visant à identifier des traits linguistiques caractéristiques de la parole africaine.

Mots-clés : analyse du discours, avertisseurs communicationnels africains, parole africaine, rituel communicationnel

Abstract :

The project of a thematic dossier on African communicative alerters (ACA) aims to elaborate a theoretical construction of discourse analysis in the African context. Many researchers in the global South, particularly in Africa, support this type of initiative, encouraging decentralization in the production of knowledge and the valorization of endogenous knowledge in former colonies, through various postcolonial and decolonial movements. This contribution is inspired by Bohui's (2002, 2013) work on communicative alarms, which highlight a linguistic reality familiar to Ivorian and/or African speakers. Indeed, warners illustrate an anticipatory way of communicating, highlighting features of African speech beyond the rhetorical prowess of palaver. From a critical perspective,

the present contribution examines the various aspects of this approach. Ultimately, it proposes that this initiative inaugurate analyses aimed at identifying linguistic features characteristic of African speech.

Keywords : African communicative alarms, African speech, discourse analysis, the third party

Résumé (Swahili) :

Mradi wa ripoti ya mada kuhusu arifa za mawasiliano za Kiafrika (ACA) unalenga kufafanua ujenzi wa kinadharia wa uchanganuzi wa hotuba katika muktadha wa Kiafrika. Watafiti wengi katika nchi za Kusini mwa dunia, hasa barani Afrika, wanaunga mkono aina hii ya mpango, wakihimiza ugatuaji wa madaraka katika uzalishaji wa maarifa na kuthaminiwa kwa maarifa asilia katika makoloni ya zamani, kupitia harakati mbalimbali za baada ya ukoloni na uondoaji wa ukoloni. Mchango huu umechochewa na kazi ya Bohui (2002, 2013) kuhusu kengele za mawasiliano, ambayo inaangazia ukweli wa lugha unaojulikana kwa wazungumzaji wa Ivory Coast na/au Waafrika. Kwa hakika, waonyaji wanaonyesha njia ya kutarajia ya kuwasiliana, wakiangazia vipengele vya hotuba ya Kiafrika zaidi ya uwezo wa balagha wa palaver. Kwa mtazamo wa kihakiki, mchango wa sasa unachunguza vipengele mbalimbali vya mbinu hii. Hatimaye, inapendekeza kwamba mpango huu wa kuanzisha uchanganuzi unaolenga kubainisha sifa za kiisimu za usemi wa Kiafrika.

Mots-clés (Swahili): hotuba ya Kiafrika, Maonyo ya mawasiliano ya Kiafrika, tambiko la mawasiliano, uchanganuzi wa mazungumzo

Historique de l'article

Date de réception : 30 août 2024

Date d'acceptation : 17 septembre 2024

Date de publication : 29 novembre 2024

Type de texte : Article

Introduction

L'aventure théorique du discours (Maldidier 1990, 1993) initiée par Michel Pêcheux s'est développée progressivement, avec des allers-retours, des remises en question et, bien heureusement, des avancées. L'objectif était de construire un cadre conceptuel capable de saisir la complexité du discours en tant qu'articulation entre les structures linguistiques et les processus historiques et idéologiques. Maldidier (1990, 1993) retrace fort justement cette dynamique de recherche, faite d'hypothèses, de débats et de reformulations visant la caractérisation du discours et de son rôle dans la production du sens social et politique.

Depuis lors, en France, l'analyse du discours a bien progressé d'un double point de vue institutionnel et disciplinaire avec une démarche ainsi qu'un appareillage conceptuel et méthodologique qui ont engendré une véritable « École française d'Analyse du Discours » reconnue internationalement pour ses apports théoriques et méthodologiques.

Depuis, l'analyse du discours française a évolué de manière significative. Son influence s'est même étendue au-delà des frontières de son berceau, atteignant les rives africaines subsahariennes. En Côte d'Ivoire, une autre aventure commence sous la forme d'une proposition conceptuelle : les avertisseurs communicationnels africains (ACA). Selon Bohui (2002 et 2013), les ACA désignent des éléments verbaux, des tournures de phrases ou des expressions, dont la fonction principale est d'annoncer des contenus propositionnels plus importants. En d'autres termes, les ACA, au sens de leur concepteur, servent de signaux pour attirer l'attention sur les éléments clés du discours figurant dans un énoncé ultérieur. Cette proposition conceptuelle témoigne de l'enrichissement et de la diversification de l'analyse du discours, qui s'adapte aux spécificités culturelles et communicationnelles des régions du monde où les discours sont engendrés.

À ce stade embryonnaire, ces investigations ouvrent diverses pistes de réflexion sur les caractéristiques des ACA d'un point de vue interactionnel, syntaxique et discursif;

l'identification et le classement des types d'ACA; la pertinence et l'applicabilité des ACA selon les particularités culturelles, linguistiques et discursives africaines; les implications argumentatives et pragmatiques; la contribution des ACA à l'émergence d'un discours et d'une identité culturelle africains et enfin, le statut linguistique de la parole africaine. Cette dernière observation est au cœur de la présente réflexion, car – et c'est là une hypothèse – la dimension linguistique semble avoir été négligée par les linguistes africain-es, alors que la parole africaine a été largement étudiée par les oralistes et les anthropologues. La description des pratiques langagières africaines revêt ici toute sa pertinence. Prenons par exemple la contradiction en tant que fait discursif. C'est un aspect intéressant à explorer dans l'étude des usages linguistiques en Afrique. Comment s'exprime-t-elle dans les différentes langues et cultures africaines? Quelles en sont les fonctions et les significations? Dans le *Courrier de l'UNESCO* (1993), Hampâté Bâ explique que l'emploi de la formule « ses deux pieds sont d'accord » signifie le décès d'un individu, car les pieds d'un défunt ne bougent plus. Et de poursuivre en expliquant que « la vie est mouvement et celui-ci commence avec la contradiction des membres. [...] La non-contradiction équivaut à la mort » (p. 22). Cette acception s'oppose à celle de Kerbrat-Orecchioni qui révèle que « le principe de non-contradiction étant dans notre culture du moins, considéré comme le réquisit fondamental censé régir l'ensemble des comportements humains (et en particulier

verbaux), la contradiction fait pour la communauté parlante figure de faute argumentative par excellence » (1984, p. 48). On le voit, ces deux acceptions proposent des grilles d'analyse différentes du même phénomène langagier où d'un côté l'équilibre social est fondé sur la contradiction tandis que de l'autre, l'équilibre provient de la non-contradiction. Or, par habitude, les analyses de chercheur·euses africain·es se seraient fondées sur la conception de Kerbrat-Orecchioni, référence en analyse du discours, malgré la réserve liée à la spécificité culturelle qu'elle-même énonce dans le propos cité. Dans d'autres cas, certaines revues scientifiques, africaines ou pas, auraient suggéré LA référence comme ancrage théorique de la contribution proposée. La proposition conceptuelle des ACA offre une opportunité précieuse de révéler ce malaise mais également, au-delà de la simple description d'une pratique langagière spécifique, d'expliquer que la description d'une réalité culturellement marquée, qu'elle soit africaine ou non, nécessite un ancrage solide dans les contextes socioculturel et linguistique dont elle émerge. Cela exige de caractériser et de définir linguistiquement et discursivement, la parole africaine, ses valeurs et ses fonctions. À partir des exemples illustrant les ACA tirés des travaux fondateurs sur les ACA, il est possible de réfléchir sur l'identification de certains lieux privilégiés de leur déploiement, comme le rituel de demande des nouvelles et la problématique du tiers.

Définition et illustrations des avertisseurs communicationnels africains (ACA)

Deux articles publiés en 2002 et 2013 introduisent la proposition conceptuelle de Djédjé Hilaire Bohui de l'Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire). À ce stade, les ACA sont strictement syntaxiques. Il s'agit de structures de phrases ou d'expressions qui ont pour fonction d'annoncer des contenus propositionnels plus importants dans l'échange communicatif. Autrement dit, les ACA servent à introduire ou à signaler des informations clés qui vont suivre dans la communication. L'on en distingue deux catégories : notoires et partiels. Exclusivement illustrés à partir de corpus littéraires, la description des avertisseurs communicationnels revêt une triple dimension syntaxique, énonciative et argumentative.

Corpus d'analyse

Les avertisseurs communicationnels notoires

Ex. 1 :

« - Dis-lui, Esmel...

- Oui

- **Si au petit matin il entend des coqs chanter...**

- Oui

- Dis-lui que c'est moi qui le remercie.

- Oui

- Que s'il entend le coq de pagode au lever du soleil...

- Oui

- Dis-lui que c'est moi qui le remercie » (Bernard Zadi Zaourou, cité par Bohui, 2013, p. 171).

Ex. 2 :

« **À renifler avec discrétion le pet de l'effronté, il vous juge sans nez.** Fama se leva et tonna à faire vibrer l'immeuble [...] » (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*, p. 179).

Ex. 3 :

« **La vérité comme le piment mûr rougit les yeux mais les crève pas.** Allah a figé des sorts définitivement. Ton mari, je te le dis d'un intérieur et d'une bouche clairs, ne fécondera pas les femmes. Il est stérile comme le roc, comme la poussière et l'harmattan. Voilà la vérité, la seule » (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*).

Les avertisseurs communicationnels partiels

Ex. 4 :

«Euh! Euh!... **Rappelez-vous, maître, votre enfance. Je chassais encore...** ». Et les palabres s'alimentaient des histoires de chasse de Balla (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*).

Ex. 5 :

Pourquoi les Malinkés fêtent-ils les funérailles du quarantième jour d'un enterré? Parce que Quarante jours exactement après (Ahmadou Kourouma, cité par Bohui, *ibid.*).

Caractérisation des ACA

Les avertisseurs notoires qui sont identifiables à partir d'éléments de différentes natures que l'on regroupe en quatre points syntaxique, fonctionnel, énonciatif et discursif. Du point de vue syntaxique, les ACA siègent généralement dans des phrases complexes dont ils forment la première proposition, c'est-à-dire celle en position initiale dans la phrase. C'est ce qui, d'ailleurs, justifie leur statut d'avertisseurs. Du point de vue fonctionnel, les ACA introduisent et mettent en relief une information importante à venir. Ils ont donc une fonction d'alerte à laquelle différentes modalités énonciatives servent de support. Ils peuvent prendre la forme d'énoncés assertifs, injonctifs ou interrogatifs. Enfin, le point de vue discursif est manifesté par les formes parémiologiques ou métaphoriques. Les ACA peuvent revêtir une dimension proverbiale ou figurée pour renforcer leur impact. Quant aux avertisseurs partiels ou dérivés, ils remplissent partiellement les critères ci-dessus cités sans qu'aucun ne soit essentiel pour garantir le statut d'avertisseur.

Sur les Ex. 4 et Ex. 5, seul le critère de pré-position est opératoire. Les deux énoncés, à la forme affirmative et interrogative, signalent, rappellent des savoirs endogènes et/ou des souvenirs individuels pour décrypter le présent. Plus précisément, l'Ex. 4 rappelle des faits passés et donc antérieurs au moment de l'énonciation, tandis que l'Ex. 5

invoque la mémoire collective élucidant des us et coutumes. Aucune particularité syntaxique n'est à signaler. En réalité, le caractère partiel n'est pas clairement illustré. Seul le déficit de la fonction d'annonce pourrait faire perdre aux ACA partiels, le statut d'avertisseur. En effet, les autres caractères aux niveaux syntaxique, énonciatif et discursif ne semblent pas porter intrinsèquement ce trait d'avertisseur, c'est-à-dire que ni les parémies, ni les modalités énonciatives énoncées, ni les propositions syntaxiques ne sont nécessaires, dans leur nature, pour former des ACA.

Discussions

J'inscris la présente discussion dans la continuité des questionnements de Bohui (2013, p. 186), au terme de ses propres réflexions. J'interroge ici l'identité africaine des avertisseurs et leurs précautions énonciatives.

De l'identité africaine des ACA

Dans un contexte postcolonial en quête de décolonisation, la question de l'endogénéité est éminemment politique et cruciale. Il n'est donc pas étonnant que dans divers

domaines et sphères d'activités, la problématique de l'apport des Africain-es et de l'Afrique revienne régulièrement. À l'instar de la littérature africaine, puis de la philosophie africaine, pour ne citer que les débats les plus retentissants, les spécialistes d'analyse du discours tentent de caractériser les spécificités de leurs pratiques et les ACA arrivent dans le sillage de cette dynamique.

Du point de vue de la dénomination, l'épithète *africain* laisse penser qu'il en existerait dans d'autres aires géographiques. Bohui le confirme d'ailleurs en les identifiant à des

Expressions du genre « À mon humble avis, vous devriez... »; « puis-je vous poser une question ? »; « Si je peux me permettre... »; etc. qui, pour être des précautions de « bienséance » ne sont pas moins des formes d'incursions dans le territoire de l'allocutaire, et davantage encore des modalités d'annonce d'un contenu communicatif qu'elles préfigurent (2013, p. 173).

Ces expressions sont françaises, c'est-à-dire qu'elles sont ancrées socialement et culturellement dans la culture française. Dans ce contexte, elles réfèrent à des précautions oratoires inhérentes au cadre interlocutif. D'emblée, et en les rapprochant des définitions et illustrations exploitées pour les ACA, l'on note des différences qui appellent des commentaires.

D'une part, avec ces exemples, le trait de la précaution oratoire est grossi et la gestion de la face de l'interlocuteur semble être la principale visée de l'interaction. D'un point de

vue énonciatif, l'énoncé « À mon humble avis, vous devriez... exprime un conseil voire une proposition. La précaution oratoire relative à l'humilité (« humble avis ») et le conditionnel présent accentuent le caractère facultatif de la suite de l'énoncé. La proposition « puis-je vous poser une question? » postule une demande d'autorisation même si, dans le contexte d'un débat, la question peut s'avérer rhétorique. Enfin, l'expression « si je peux me permettre » introduit de la part du locuteur, une opinion ou un commentaire, en particulier lorsqu'il pense qu'il pourrait être perçu comme intrusif ou non sollicité. L'expression signale alors que ce dernier est conscient des limites sociales dont il ne souhaite pas dépasser les frontières. En même temps, la même expression peut marquer un accord comme dans la phrase : « une belle acquisition madame, si je peux me permettre ». Ces exemples mettent en exergue l'ancrage interlocutif de l'emploi de ces avertisseurs, c'est-à-dire qu'ils travaillent surtout à l'efficacité et à la continuité de l'interaction. Cependant, la fonction annonciatrice n'apparaît pas aussi évidente hors contexte que celle de la précaution oratoire.

Revenant aux ACA, même si l'on admet que l'élucidation de leur sens devrait prendre en compte le substrat culturel dans lequel ils sont inscrits pour accéder à des significations plus profondes et contextualisées, la question des arguments en faveur de leur nature africaine reste entière. Au demeurant, dans d'autres disciplines, notamment en

philosophie et en littérature, ces débats de nature identitaire ont eu lieu sans avoir été définitivement tranchés.

Il n'existe pas de consensus définitif sur les critères permettant de définir de manière fiable et pertinente « l'africanité » d'une pratique sociale ou artistique. Différents éléments, à l'instar de l'aire géographique, des traditions culturelles, des pratiques linguistiques et religieuses pourraient être évoqués certes, mais leur importance relative et leur statut décisif restent sujets à caution. Dans le cas des avertisseurs communicationnels, alors que les exemples fondateurs sont originellement en français, l'africanité des énoncés pourrait surgir des interférences et de la rhétorique imagée, véhiculée des énoncés parémiologiques et idiomatiques mais également des contextes spécifiques d'où ils surgissent.

Reprenons la « tournure mère » (Bohui 2013, p. 174) consignée dans l'Ex. 1 : « [...] Si au petit matin il entend des coqs chanter [...] Dis-lui que c'est moi qui le remercie ». Un locuteur natif reconnaît là une variante d'une expression idiomatique de la gratitude que l'on retrouve dans plusieurs langues ivoiriennes. Les variantes *agni*, *koulango* et *bété* sont présentées ci-dessous :

(1) En koulango¹ :
[benihalikasɔɔjasole]
« **Lorsqu'il fera jour, reçois ton remerciement.** »

1. Langue Gur parlée en Côte d'Ivoire et au Ghana.

(2) En agni² :

[albahĩã kulanã:ε tĩ akomɔ suleɔtĩ mẽ mo]

« **Si à chaque matin, tu entends le chant des coqs, ceci est mon merci.** »

(3) En bété de Gagnoa³ :

[Kòkwé-ē kāl wālĩ rāl nīn, jìgbà àmín-ìn òlì mīn lā]

« **Quand tu entendas le coq chanter, (considère que) c'est moi qui te dis merci.** »

Comme le symbole du coq est présent dans de nombreuses cultures à travers le monde (Fizman, 2012), il est intéressant de questionner sa spécificité africaine dans cet exemple. En effet, le coq est souvent associé à l'aube et au retour de la lumière. Son chant matinal annonce le lever du jour. Dans les différents exemples, ce moment de la journée, dans son caractère itératif, est associé à la gratitude. Or, l'on sait que le lever du jour qui s'égrène est un cycle naturel qui se répète inlassablement. L'expression peut donc être interprétée comme un message de reconnaissance éternelle, c'est-à-dire « merci infiniment » ou alors « merci toujours ». La seconde expression existe d'ailleurs. Ainsi, même si le symbole du coq annonçant le lever du jour est universel, sa signification peut revêtir une dimension spécifique dans certaines contrées africaines à l'instar des exemples ci-dessus cités et qui renvoient à l'infini du temps. Cela révèle les subtilités du substrat culturel qui conditionnent l'interprétation des énoncés en influençant la manière dont ils sont compris et perçus.

2. Langue Kwa parlée en Côte d'Ivoire et au Ghana.

3. Langue krou parlée dans le sud-ouest et le centre-ouest de la Côte d'Ivoire.

La nature annonciatrice des ACA

La fonction d'annonce est le critère principal et essentiel qui fonde les avertisseurs communicationnels. Il me semble important de la décrire et la définir de façon plus large. Si l'on examine la traduction des déclinaisons de l'Ex. 1 dans les langues ivoiriennes, l'on observe qu'elles sont formées de deux propositions au sein d'une phrase complexe. Dans les versions koulango et bété, la subordonnée est temporelle tandis que dans la version agni, c'est une conditionnelle. Les deux propositions dans ces mêmes exemples forment un bloc insécable, une expression idiomatique. Elles se complètent et sont nécessaires pour produire le sens identifié. Pourrait-on pour autant dire que la première annonce la seconde? Si la seconde, au demeurant, la principale était remplacée par une autre proposition, de quoi la première serait-elle l'annonce? « Si au petit matin tu entends le coq chanter, il est l'heure de sortir du lit... »

Dans l'Ex. 1, la dimension d'annonce est plus perceptible. Cependant, le passage de la parole ordinaire à une langue « stylisée » et transformée en dialogue dans le discours littéraire en transforme la structure. Là, tel un agent rythmique, l'interlocuteur ponctue chaque énoncé par l'adverbe invariable d'affirmation « oui » qui participe de la progression de l'interaction vers l'issue c'est-à-dire l'expression de la gratitude. Dans les exemples Ex. 2 et Ex. 3, l'on reconnaît bien la forme parémiologique, l'un des critères

des ACA. Cependant, les avertisseurs peuvent être détachés ou postposés sans que cela n'affecte le sens des énoncés. De fait, la fonction d'annonce est indissociable de la « position initiale ou pré-position ». Revenons cependant aux supports des exemples fondant la théorie et à la dimension stylisée sus évoquée. La description des pratiques langagières dans la parole ordinaire à partir du discours littéraire ne constitue-t-elle pas un biais dans la définition de ce phénomène? Il est vrai qu'Ahmadou Kourouma avait la réputation d'avoir une langue littéraire, la plus proche possible de sa langue d'origine, le malinké et que de nombreux écrits de Zadi Zaourou sont culturellement ancrés dans le terroir bété. Cependant, l'on sait également que la langue littéraire est scénarisée. Tous les exemples exploités par Bohui étant, en effet, des extraits de textes littéraires, ne pourrait-on pas craindre que l'effet d'annonce des avertisseurs soit grossi par l'écriture littéraire?

Des avertisseurs communicationnels africains vers l'identification d'un statut linguistique de la parole africaine

Que les ACA soient notoires ou partiels, il semble que seule la fonction d'annonce, qui fonde leur aptitude à anticiper d'autres énoncés, est obligatoire pour garantir leur réussite en tant qu'ACA. En tenant compte de l'intentionnalité plus que de la structure des ACA, l'on peut postuler qu'il existe, dans les dispositifs énonciatifs en Afrique et, pour l'instant en Côte d'Ivoire, des pratiques langagières qui, intrinsèquement, éclairent la visée et le sens d'autres auxquelles elles sont liées. La demande des nouvelles et la problématique du tiers pourraient compter parmi celles-ci.

Lieux potentiels d'ancrage des ACA

Le rituel de demande des nouvelles

Le rapprochement entre les ACA et un rituel communicationnel, celui de demande des nouvelles, provient, sans doute, de l'exemple phare illustrant la démonstration dans les premières ébauches de la théorie : « Ex. 1 : Si au petit matin il entend des coqs chanter... ». En même temps, il postule le dépassement de la dimension

syntactique pour un ancrage davantage discursif. Il s'agit d'une proposition pour un élargissement du concept. En effet, il me semble que les unités d'analyse des ACA peuvent excéder l'énoncé ou la phrase pour prendre en compte le discours.

Pour rappel, les rituels communicationnels font référence aux comportements et aux conventions qui régissent les interactions verbales. Ils permettent de structurer et de faciliter la communication en l'orientant dans un contexte spécifique. Ils sont donc des outils de régulation sociale au sein d'une communauté linguistique et jouent ainsi un rôle crucial dans la construction du sens et de l'identité sociale, définissant les relations entre les locuteurs et établissant des codes de conduite acceptables lors des échanges verbaux. Au titre des rituels communicationnels, l'on distingue les salutations, les formules de politesse, les remerciements, les excuses et les formules de conclusion.

Le rituel de demande des nouvelles n'est pas spécifique à la Côte d'Ivoire ou à d'autres espaces culturels africains. En français par exemple, ce rituel est traduit par des énoncés simples tels « Comment ça va? », « Ça va ? », « Quoi de neuf ? ». De façon générale, ces formules sont réduites à leur fonction phatique ou de régulation des relations sociales. Elles permettent de renforcer les liens sociaux, de créer un cadre d'échange ou encore de briser la glace.

En contexte ivoirien et/ou africain, la demande des nouvelles est plus ou moins ritualisée en fonction des circonstances et peut revêtir le format d'un cérémonial chargé de significations socioculturelles sur le contexte de l'énonciation, sur l'identité et le statut des interactants (sexe, âge, fonction...) qui engendrent des dispositifs énonciatifs spécifiques. L'espace de cette section ne suffirait pas à en exposer les spécificités énonciatives. L'intérêt ici, c'est leur fonction d'annonce qui est illustrée dans les deux dialogues ci-après, puisés dans mon répertoire propre.

Le dialogue 1 illustre une demande des nouvelles lors d'une visite de courtoisie du couple Kouadio chez le couple Kacou :

D1 :

-M. Kacou : Bonne arrivée, chers amis. L'on vous sert un peu d'eau?

-M. Kouadio : Non merci, cher ami.

-M. Kacou : Quelles sont les nouvelles?

-M.Kouadio : Il n'y a rien de grave. Nous passons à proximité de votre maison et nous sommes passés vous saluer.

-M. Kacou : C'est très gentil à vous. De notre côté nous profitons du week-end pour nous poser et nous vous voyons arriver.

À mon sens, cet échange de civilités peut être considéré comme un ACA. En effet, il joue un rôle important dans la dynamique de la conversation. Ces premiers échanges entre les interlocuteurs vont influencer le contenu et la direction de la conversation qui va suivre. La manière dont

chacun répondra aux salutations et aux questions basiques va déterminer la suite des échanges. En général, la séquence où les hôtes partagent des nouvelles de leur vie sert de point de départ pour approfondir la conversation, les visiteurs rebondissant souvent sur ces informations. Ainsi, que l'hôte choisisse de parler de son état de santé ou de l'activité qu'il était en train de mener avant d'accueillir les visiteurs, la conversation pourra s'orienter vers de nombreux sujets différents. La demande de nouvelles, dans ce format ritualisé et quasi cérémonial, prend la forme d'un avertisseur : ses limites étant identifiables en termes de structure et de position dans l'échange.

Le dialogue 2, à suivre, illustrera mieux la fonction d'annonce. Cette fois-ci, la visite du couple Kouadio est motivée par une raison particulière.

D2 :

-M. Kacou : Bonne arrivée, chers amis. L'on vous sert un peu d'eau?

-M. Kouadio : Non merci, cher ami.

-M. Kacou : Quelles sont les nouvelles?

-M. Kouadio : Il n'y a rien de grave. **C'est un bonjour, mais il y a encore derrière.**

-M. Kacou : C'est très gentil à vous. De notre côté nous profitons du week-end pour nous poser et nous vous voyons arriver. **Quelle est la deuxième nouvelle?**

D2 (bis) :

-M. Kacou : Bonne arrivée, chers amis. L'on vous sert un peu d'eau?

-M. Kouadio : Non merci, cher ami.

-M. Kacou : Quelles sont les nouvelles?

-M. Kouadio : Il n'y a rien de grave. C'est un bonjour.

-M. Kacou : C'est très gentil à vous. De notre côté nous

profitions du week-end pour nous poser et nous vous voyons arriver. (Petit silence) **Quelle est la deuxième nouvelle?**

Les exemples D2 et D2 (bis) démontrent que, dans certaines situations de rencontre et de visite, l'objet de la visite est introduit par le visiteur lui-même ou par l'hôte. Quelle que soit la personne qui annonce le sujet de la visite, les formules en gras alertent les interlocuteurs qu'un sujet spécifique ou une nouvelle information vont être partagés. Le rituel de demande des nouvelles peut ainsi être considéré comme un avertisseur communicationnel. Dans ce contexte, il peut également refléter une tendance, des Africain-es à annoncer une intention de communication, préparant ainsi le terrain pour une conversation plus fluide et plus constructive.

La problématique du tiers

L'exploration de la personne par Benveniste permet de catégoriser deux personnes grammaticales : la première et la deuxième personnes en tant qu'instances énonciatives. La troisième personne grammaticale (il/elle/on), absente de l'énonciation (au sens de ne pas y prendre part), est la non-personne. Traditionnellement, Je et Tu, respectivement la première et la deuxième personnes, sont inscrits dans un cadre locutif où ils sont, tour à tour, locuteur et interlocuteur au gré des tours de parole durant la conversation. La troisième personne, il/on, renvoie au délocutif, à savoir la personne ou l'objet dont on parle. À priori donc, elle ne participe pas à l'interaction. De fil en aiguille, la description et l'analyse des rôles, fonctions et

valeurs de cette troisième personne ont fait apparaître la notion de tiers sous la forme du tiers-parlant (Peytard, 1993); tiers-inclus/exclu (Charaudeau, 2004, p. 25).

La plupart des ACA semblent traversés par une voix en surplomb, soit à travers des proverbes comme Ex. 2 et Ex. 3 ou un savoir traditionnel tel qu'illustré dans l'Ex. 5 qui semble prescrire un comportement. Ce tiers, contrairement aux définitions déjà énoncées n'est pas celui/celle dont on parle, mais plutôt celui/celle qui légitime la parole. Je le qualifie de latent.

Ce tiers latent est une voix transcendante dont l'énonciateur s'inspire en même temps qu'elle s'impose à lui sous la forme d'un cadre de référence. Il se rapproche du tiers-parlant de Peytard :

J'entends par « tiers-parlant » un ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs, dont la trace est manifestée par : « les gens disent que..., on dit que..., on prétend que..., mon ami m'a dit que... ». Énoncés qui appartiennent à la masse interdiscursive, à laquelle empruntent les agents de l'échange verbal pour densifier leurs propos (Peytard, 1993, § 8).

Seulement, contrairement à ce tiers-parlant qui est indéterminé, mais dont les frontières énonciatives semblent identifiées par la double énonciation du discours rapporté, « les gens disent que..., on dit que..., on prétend que..., mon ami m'a dit que... »; le tiers latent, lui, est plus diffus sans référence explicite à des voix identifiables. Dans cette catégorie, l'on pourrait citer les proverbes et les expressions

idiomatiques, comme le soulignent les propositions en gras de Ex. 2 et Ex. 3. L'on pourrait également ranger dans cette catégorie tous les discours qui élucident des pratiques socioculturelles à l'instar de l'Ex. 5. Tel que décrit, le tiers latent symbolise la sagesse populaire et réfère au système de croyances des individus dont il oriente l'être, l'agir et le faire. En réalité, les normes prescrites et diffusées par ces figures correspondent à un agir verbal qui a pour objectif de transformer le caractère indéfini du propos : « *on-vrai* » qui est présenté comme un « *il-vrai* » (Charaudeau, 2004, p. 11).

Au total, la prise en compte de ces deux catégories d'analyse (rituel de demande de nouvelles et tiers latent) touche aux spécificités pragmatiques des ACA tels qu'ils sont donnés à voir. D'une part, la description du premier pourrait provenir d'une inclinaison à anticiper les chocs, à préserver la face. Cela inscrit les avertisseurs communicationnels dans un « cadre diplomatique » à l'effet de prévenir, d'éviter ou d'amortir d'éventuels chocs oppositionnels consubstantiels à toute interaction. D'autre part, la problématique du tiers latent, si elle confirme le caractère interdiscursif du discours, remet en cause les schémas traditionnels de la communication. En effet, les univers de croyances, tout comme les cadres de référence, du moins en contexte africain, font intervenir le tiers, bien souvent latent, qui inspire, fonde et légitime le propos. Si l'on devait coûte que coûte le personnifier, le tiers latent renverrait, d'un point

littéraire à l'agent rythmique de Zadi (1975) qui revisite le schéma traditionnel de la communication de Jakobson en lui rajoutant l'agent rythmique :

Toutes les théories européennes de la communication se réduisent aux rapports suivants : destinataire-message-destinateur. C'est par rapport à ces données de base que sont étudiées les différentes fonctions linguistiques. Ce sont des choses sues et nous ne nous y arrêtons pas. Chez les Africains, il en va autrement : a/le circuit.

Il en comporte toujours et nécessairement trois personnages et non deux : destinataire, destinataire, et, entre les deux, un agent rythmique (Zadi, 1975, p. 477).

Dans la vie quotidienne à la figure de la grand-mère ou du maître, l'un et l'autre disparus, dont les souvenirs restent vivaces dans la mémoire des petits-enfants ou du disciple. Au total, la catégorisation des ACA est un prétexte pour interroger des dispositifs énonciatifs sous-jacents à des pratiques langagières dont l'analyse préfigure, comme précédemment annoncé, les spécificités linguistiques de la parole africaine.

De la nécessité de définir le statut linguistique de la parole africaine⁴

Sois à l'écoute, dit la vieille Afrique. Tout parle. Tout est parole. Tout cherche à nous communiquer un état d'être mystérieusement enrichissant... Apprends à écouter le silence, et tu découvriras qu'il est musique [...]. L'adage malien déclare : « Qu'est-ce qui met une chose en état (c'est-à-dire l'arrange, la dispose favorablement)? C'est la parole. Qu'est-ce qui détériore une chose? C'est la parole. Qu'est-ce qui maintient une chose en son état? C'est la parole (Hampaté Bâ, 1993, p. 20).

J'accueille le qualificatif *africain* des avertisseurs communicationnels tels que Bohui les conçoit comme une injonction à caractériser une façon spécifique de parler en contexte africain. Le projet global, qui n'en est qu'à ses débuts, questionne le statut linguistique de la parole africaine. Qu'est-ce que la parole en contexte africain? Comment est-elle représentée dans les langues africaines? Quelles relations entretient-elle avec la langue et le discours?

Roulon-Doko (2008) amorce une réponse à ces questions à partir de langues de différentes régions d'Afrique et permet de distinguer entre le langage, la parole, la langue, la voix et, entre dire et parler à partir de leurs diverses désignations. Elle souligne ainsi que chez les Dogon

4. Pour approfondir, voir *Journal des Africanistes*, 1987, n° 57.

par exemple, un même terme désigne à la fois la langue et la parole et se distingue du terme qui désigne la voix. Seulement, la parole est spécifiée par un qualificatif : « parole blanche pour désigner une parole vraie [...]; une parole humide pour une parole bien nette [...], parole non mûre pour une parole au débit précipité, une parole irréfléchie » (Calame-Griaule, citée par Roulon-Doko, 2008, p. 35). Dans ce contexte, la parole, abordée du point de vue énonciatif est synonyme de discours. En citant Derive, elle révèle également que les termes pour exprimer « parole, énoncé, discours, propos » et « parler » sont identiques en bambara; le verbe « dire » est désigné autrement tout comme un autre vocable désigne « la langue » mais également des parties du corps humain à proximité des organes de la phonation : « le cou, la gorge, la voix ». Au Burkina Faso, des langues à classes, à l'instar du kasim convoquent la même racine pour désigner la langue, la personne, le pays, le comportement. L'emploi de suffixes permet de les distinguer et la racine identique d'un terme à l'autre souligne bien les vocations sociales et interactionniste de la langue. Le kasim considère de façon englobante la langue, les locuteurs, l'espace linguistique et les comportements que j'entends au sens de système des valeurs véhiculées au sein de la communauté et dont la langue diffuse les représentations.

Cette analyse conduisant à analyser, dans différentes langues africaines, les dichotomies et concepts fondateurs de la science linguistique gagnerait à être approfondie. C'est à ce prix que les sciences du langage en général et l'analyse du discours en particulier pourront élaborer un appareillage méthodologique susceptible de saisir avec justesse, les pratiques langagières africaines. En attendant, retenons que, de prime abord, la parole fonde l'humanité de l'homme en ce qu'elle le distingue de l'animal et marque sa supériorité sur ce dernier (Roulon-Doko, 2008, p. 33). Ensuite, la parole est créatrice et création, instruit Hampâté Bâ (1993, p. 20). Les lignes qui précèdent démontrent que dans certaines cultures africaines, la parole est le siège de l'humanité : « Je parle donc je suis ». Elle également est porteuse de propriétés spécifiques :

« la parole proférée a une vie et échappe à tout contrôle » (p. 36); « la parole peut être cuite ou crue selon qu'elle vient du cœur ou pas », « elle est à la fois fragile et fécondante à l'instar de l'œuf », « elle est assimilée à l'eau qu'il est impossible de ramasser une fois versée ou au vent »; « sa source ne tarit pas et son contenant ne s'emplit pas » (p. 37).

Enfin, la parole africaine est issue d'un apprentissage. Les locuteurs rivalisent dans la maîtrise de l'art oratoire et la démonstration de leur aptitude à convoquer des images et les analogies en Afrique, « la maîtrise de sa parole est la qualité sociale la plus valorisée un peu partout » (Calame-Griaule 1987, p. 12). Cette maîtrise va de pair avec la capacité

à manier et à comprendre la parole colorée, truculente mais énigmatique, voire oblique. Le défi de la déchiffrer relève « à la fois de l'intelligence du discernement et de l'intelligence créatrice » (Drouin, 1987, p. 89).

Les avertisseurs communicationnels, au-delà de leur fonction discursive anticipatoire, rejoignent cet aspect quasi ésotérique tout autant qu'esthétique de la parole africaine. De ce fait, leur usage reflète l'acquisition d'un savoir traditionnel séculaire et confère au discours, un caractère performatif : les ACA déclinent l'identité du locuteur, dévoilent son univers de croyances et sa maîtrise des subtilités de sa langue d'expression.

Conclusion

Mon objectif en participant à cette aventure théorique des avertisseurs communicationnels africains était double. Premièrement, j'ai voulu contribuer à un exercice de contextualisation de l'analyse du discours en la rapportant à l'Afrique envisagée comme une aire socioculturelle produisant des discours spécifiques. Deuxièmement, j'ai tenté de comprendre, par l'identification et l'analyse de pratiques langagières significatives, une propension du locuteur natif à annoncer un propos à venir. L'examen du corpus d'énoncés originels de la théorie a permis de

démontrer que les ACA pouvaient excéder l'énoncé pour être étendus à des catégories d'analyse plus larges et aussi diverses que le rituel, le discours et la conversation. Cet examen a également élucidé l'ancrage des ACA dans les expressions idiomatiques et les parémies. L'analyse a par ailleurs relié cette dimension à la notion de tiers latent décrite comme une voix transcendante qui légitime en même temps qu'elle annonce le propos ultérieur. Cette voix semble dépositaire de savoirs traditionnels qui ont valeur de vérités générales et d'arguments d'autorité. À ce stade, les éléments ci-dessus sont davantage des hypothèses formulées afin d'explorer de nouvelles idées et concepts pouvant servir de base pour orienter les études et les expérimentations ultérieures. Pour les valider, il serait important d'élargir le corpus, de multiplier les hypothèses sur les différents aspects structurels, sémantiques et énonciatifs tout en prenant en compte les connaissances déjà existantes sur les ACA ou toute autre réalité pouvant s'en rapprocher. Pour l'heure, les ACA sont des expressions et des pratiques langagières socialement, linguistiquement et culturellement situées. Leur caractérisation requiert différents niveaux d'analyse correspondant aux ancrages sus-cités auxquels l'on pourrait ajouter une perspective historique. Ce dépassement de la proposition à son niveau actuel devrait aboutir à l'appréhension linguistique de la parole africaine, une exigence pour des analyses et descriptions pertinentes des pratiques sociolangagières locales.

Références bibliographiques

- Bohui, Djédjé Hilaire. 2002. Si au petit matin... EN-QUETE :
Revue scientifique des Lettres, Arts et Sciences humaines, 9,
p. 7-27. Abidjan : Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire.
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2013. Les avertisseurs
communicationnels africains : essai d'étude pragmatique
chez Kourouma. Dans Bohui, Djédjé Hilaire (Dir.),
*Création, langue et discours dans l'écriture d'Ahmadou
Kourouma*, Actes du colloque « Ahmadou Kourouma, un
écrivain total », du 18 au 20 Septembre 2013 à l'université
Félix Houphouët-Boigny (168-188). *Revue Nodus Sciendi*.
URL : <http://nodusciendi.net/articles.php>.
- Calame-Griaule, Geneviève. 1987. Les voix de la parole.
Journal des Africanistes, 57, Fasc.1-2, p. 7-17.
- Charaudeau, Patrick. 2004. Tiers où es-tu ? À propos du tiers
du discours. Dans Charaudeau, Patrick et Montes, Rosa,
(Dir.). *La voix cachée du Tiers. Des non-dits du discours*
(19-41). Paris : L'Harmattan.
- Drouin, Jeannine. 1987. De quelques conceptions esthétiques
de la parole dans la société touarègue. *Journal des
africanistes*, tome 57, fascicule 1-2, p. 77-96. DOI :
<https://doi.org/10.3406/jafr.1987.2163>.

- Fizman, Marc. 2012. Le coq, un symbole riche mais trop discret. *La chaîne d'union*, Vol 61, N° 2, p. 34-41. DOI : <https://doi.org/10.3917/cdu.061.0034>.
- Hampâté Bâ, Amadou. 1993. Parole africaine. Dans *Le Courrier de l'UNESCO: une fenêtre ouverte sur le monde*, XLVI, 9, p. 20-24.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1984. Antonymie et argumentation : la contradiction. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 43, p. 46-58. DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.1984.13>.
- Maldidier, Denise. 1990. *L'inquiétude du discours*, textes de Michel Pêcheux. Paris : Éditions des Cendres.
- Maldidier, Denise. 1993. L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux. *Semen*, 8. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4351>.
- Peytard, Jean. 1993. D'une sémiotique de l'altération. *Semen*, 8. DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4182>.
- Roulon-Doko, Paulette. 2008. Le statut de la parole. Dans Baumgardt, Ursula et Derive, Jean (Dir.). *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*. (33-45). Paris : Karthala. halshs-00720174.

Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique

Zadi, Zaourou Bernard. 1975. Expérience africaine de la parole : Problèmes théoriques de l'application de la linguistique à la littérature. *Revue Canadienne des Études Africaines*, Vol. 9, N° 3, p. 449-478.

Aimée-Danielle LEZOU KOFFI

L'auteure est enseignante-chercheuse au département de Lettres Modernes de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Elle est la coordinatrice du Programme Thématique de Recherche : Langues, Société, Culture et Civilisations (PTR-LSCC) du CAMES depuis décembre 2021, Présidente-cofondatrice du Réseau africain d'Analyse du Discours, co-initiatrice du projet de recherche ADAS : Analyse du Discours en Afrique Subsaharienne. Histoire, épistémologie et théories.

Courriel : aimee.koffi@univ-fhb.edu.ci

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/lezou-koffi2024b/>

Pour citer cet article : LEZOU KOFFI, Aimée-Danielle. 2024. Les avertisseurs communicationnels africains. Contribution à une aventure théorique. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 37-69. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.3



ÉTUDES DE CAS



Les avertisseurs communicationnels africains, entre positionnements discursifs et argumentation

AMADOU OUATTARA ADOU

Résumé :

L'analyse du discours prononcé par Bassolma Bazié, chef de délégation du Burkina Faso à la 78^e Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU), a permis d'étudier le fonctionnement des avertisseurs communicationnels. Ces derniers se répartissent en deux catégories : les avertisseurs notoires et les avertisseurs partiels ou dérivés. Ces différentes catégories fonctionnent comme des ressorts argumentatifs, dans la mesure où ils indiquent les postures et les positionnements qui sous-tendent le discours. Ils permettent alors de construire des èthè renforçant la force argumentative du discours qui les porte.

Mots-clés : argumentativité, Avertisseurs communicationnels, Dispositif communicationnel, ethos, Positionnement discursif

Abstract :

The analysis of the speech delivered by Mr. Bassolma Bazié, head of the delegation of Burkina Faso to the 78th General Assembly of United Nations (UNGA) made it possible to see the functioning of the communication alarms. There are two categories of communication alarms : known alarms and partial or derivative alarms. They also function as argumentative springs, to the extent that they indicate the postures and positions that underlie the discourse. They then make it possible to built èthè that reinforce the argumentative force of the discourse that carries them.

Keywords : argumentativeness, Communication device, Communicative alarms, Discursive positioning, ethos

Résumé (Koulango) :

brúkinà jógò brè jáà sààn sààn tákógòrè jógómìṅò báà kà (AGNU) hò ípúésà lè trófíṣà kóségèrè bó nḡḡḡḡò dósè báà kà básólmà bazié, mḡḡ hḡḡ kpélè lè dḡḡ hó sà bóḡḡḡ lè bì jábà mḡḡ báà sà káfríà lè jì lè tí kpelégò. hérè káfríà ságàrè bò mà lè sà -gà nḡḡ bènì nḡḡ bènì blà: káfríà ságà dḡḡḡḡḡḡ lè káfríà ságà wráṅmò. káfríà ságà bílàré mḡḡ pèè, ḡḡ hè mḡḡm

káwò kpélé fómíjò báájò. móm ò sà káfríà lè jì lè ò kpélé
hò nágà dón lè móm ò kpélé lè fóm, lè ò wíí ò kpónì lé là,
hò hè mǔ lè bòò jì ò wíríli.

Mots-clés (Koulango) : gó dówó fáńá, góò dólòm, góò
sáámlò, jó bò jìlòm, káfríà ságà

Historique de l'article

Date de réception : 8 juillet 2024

Date d'acceptation : 18 septembre 2024

Date de publication : 29 novembre 2024

Type de texte : Article

Introduction

L'organisation du logos a été considérée, dès l'Antiquité, comme l'un des facteurs pouvant assurer la force argumentative à un discours. Au fil des siècles, cette composante du triptyque aristotélicien a fait l'objet de plusieurs travaux qui s'intéressent tantôt à l'organisation matérielle et structurelle du discours, tantôt aux stratégies et arguments qui y sont déployés, tantôt encore à la

modalisation opérée au niveau des termes qui sont convoqués, parce qu'une parole mal organisée peut faire échouer le projet argumentatif de l'orateur·trice.

En effet, dans les interactions verbales quotidiennes, les sujets parlants convoquent régulièrement « des tours de phrases, des formes d'expressions dont la principale fonction dans l'échange communicatif est de prévenir [...] ou d'annoncer des contenus propositionnels qui, eux, sont de « rang supérieur » en tant qu'ils constituent l'objet même du message dans l'interaction » (Bohui, 2013, p. 168). Ces formes d'expression qui organisent le discours fonctionnent comme des énoncés suggérant ou annonçant des contenus propositionnels plus importants. Par exemple, lorsqu'un locuteur dit : « Puis-je vous demander comment avez-vous procédé pour réussir à vous soustraire de cette équipe? », la proposition principale « Puis-je vous demander » induit la complétive interrogative dont le contenu propositionnel se réfère à la soustraction de l'équipe. Cette induction apparaît d'un point de vue modal comme une suggestion inévitable, c'est-à-dire que le principe de l'apparition d'une subordonnée avec X contenu propositionnel ne pouvait être enfreint. De même, du point de vue informationnel, si l'on s'autorise une classification en termes d'importance, l'on pourrait inférer que l'information contenue dans la subordonnée est le cœur de l'échange communicatif et qu'elle est plus importante que celle en lien avec l'autorisation d'interroger contenue dans la principale. Celle-ci annonce celle-là. Il en ressort de la problématique

des avertisseurs communicationnels qui modalisent les différentes interlocutions en cours quotidiennement. Aussi cette problématique peut-elle être interrogée en termes de la nature et des valeurs pragmatico-argumentatives des énoncés qui pourraient être rangés dans le registre des avertisseurs communicationnels. Le discours du représentant du Burkina Faso, Basolma Bazié, à la 78^e session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), nous servira de support d'analyse pour décrire le fonctionnement des avertisseurs communicationnels dans une allocution et démontrer ainsi, à partir des postures et positionnements qu'ils soutiennent, la manière dont ils se posent comme des ressorts argumentatifs. Pour ce faire, notre réflexion partira de la présentation du dispositif communicationnel du corpus et de la théorie des avertisseurs communicationnels, pour analyser les positionnements discursifs, puis la force argumentative des avertisseurs déployés dans cette allocution.

Dispositif communicationnel du corpus

L'allocution faisant l'objet de notre analyse a été prononcée le 23 septembre 2023, dans le cadre de la 78^e session de l'AGNU, ainsi qu'indiqué *supra*, par le représentant du

Burkina Faso¹. Cette intervention s'inscrit dans les dispositions règlementaires qui fixent les modalités d'intervention des représentants des États aux sessions de l'AGNU² et a constitué une occasion pour l'orateur de donner la position de son mandant sur les questions soumises à l'ordre du jour. Sa prise de parole s'inscrit dans un cadre codifié³ et est caractérisée par un jeu de rôles (Goffman, 1973, p. 23) encadrés par les dispositions sus-citées et dont la scénographie du discours (Maingueneau, 1993, 1998) dans lequel ils transparaissent est laissée au choix du locuteur. Dans un premier temps, le locuteur s'adresse explicitement son auditoire, en le nommant. Il convoque respectivement, à travers les termes d'adresse protocolaire qui leur sont réservés,

- le Président de la 78ème AGNU (10 occurrences), soit nommément, soit avec son titre circonstanciel :

1. Bassolma Bazié est Ministre d'État, ministre de la Fonction publique et du travail du gouvernement de transition du Burkina Faso.
2. Aux termes de l'article 68 du Règlement intérieur de la Charte des Nations Unies, « Aucun représentant ne peut prendre la parole à l'Assemblée générale sans avoir, au préalable, obtenu l'autorisation du Président. Le Président donne la parole aux orateurs dans l'ordre où ils l'ont demandée. Le Président peut rappeler à l'ordre un orateur dont les remarques n'ont pas trait au sujet en discussion. »
3. Conformément à l'article 73 dudit règlement, « Au cours d'un débat, le Président peut donner lecture de la liste des orateurs et, avec l'assentiment de l'Assemblée générale, déclarer cette liste close. Il peut cependant accorder le droit de réponse à un membre lorsqu'un discours prononcé après la clôture de la liste des orateurs rend cette décision opportune. »

Les avertisseurs communicationnels africains, entre positionnements discursifs et argumentation

Excellence Monsieur le Président de la 78e Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Monsieur le Président de l'Assemblée Générale, Monsieur le Président, Son Excellence Monsieur Dennis Francis, Représentant permanent de la Trinité-et-Tobago auprès des Nations-Unies, élu Président de la 78e Session de l'Assemblée Générale;

- le Secrétaire général de l'ONU (5 occurrences) : *Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU);*
- les délégués des états membres présents (4 occurrences) : *Distinguées personnalités, Distinguées personnalités en vos grades, titres et rangs respectifs, Chères personnalités dotées toujours d'un minimum de bon sens;*
- Joe Biden : *Son Excellence Monsieur Joe Biden, Président des Etats-Unis;*
- Luis Inacio Lula Da Silva : *Son Excellence Monsieur Luiz Inacio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil;*
- Emmanuel Macron (3 occurrences), soit en adressage direct : *Monsieur Macron*, soit en adressage indirect *le/du Président de la République française Emmanuel Macron.*

À chacune de ces cibles, il destine un contenu particulier, mais de façon générale, le Président de la session et le Secrétaire général de l'ONU sont discursivement sollicités pour servir de courroie de transmission, selon les usages protocolaires, des contenus propositionnels destinés soit aux instances de l'ONU, soit aux États membres, soit aux chefs d'États incriminés par le locuteur. L'analyse des avertisseurs communicationnels en tant que marqueurs de positionnements reviendra plus en détail sur les visées argumentatives de la stratification qu'il fait de l'auditoire. Toutefois, il importe de mentionner que les contenus propositionnels de ces adressages sont relatifs à la situation sociopolitique que traverse son pays, le Burkina Faso, dont des aspects sont partagés par d'autres pays comme le Mali et le Niger.

En effet, depuis le 30 septembre 2022, un gouvernement de transition dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré est à la tête du Burkina Faso, suite à un coup d'État dont les raisons officielles sont d'ordres sécuritaire et social⁴. Cette énième insurrection militaire fait suite aux

4. Les putschistes reprochent aux anciens dirigeants de ne pas prioriser la libération totale du pays, dont une partie est occupée par des bandes terroristes, et l'amélioration des conditions de vie des populations; et de se constituer en marionnettes de l'ex-puissance coloniale, la France, qui exploiterait le pays depuis des décennies.

Les avertisseurs communicationnels africains, entre positionnements discursifs et argumentation

coups d'États enregistrés au Mali⁵, en Guinée⁶ et précède celui du Niger⁷. Ces différents changements anti-démocratiques de régimes survenus dans ces pays de la sous-région ouest-africaines semblent faire écho à la volonté de se soustraire de la domination néo-coloniale telle qu'exprimée depuis peu par des mouvements panafricanistes. L'un des dénominateurs communs des régimes en place est qu'ils reprochent tous aux dirigeants qu'ils ont renversés d'être des valets de la France au détriment de leur peuple. D'ailleurs, les nouveaux dirigeants du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont tous demandé le départ des forces françaises de leurs territoires respectifs, leur reprochant de ne pas remplir la mission qui justifie leur présence, à savoir lutter efficacement contre le terrorisme

5. Le régime démocratique dirigé par le Président Ibrahim Boubacar Kéita a été remplacé par le Comité National pour le Salut du peuple, suite à un coup d'État orchestré par des militaires le 19 août 2020. Ce coup de force installe monsieur Bah Ndaw comme Président de la transition. Cependant, le 24 mai 2021, le colonel Assimi Goïta, vice-président du CNSP conduit une insurrection qui met fin aux fonctions de Bah Ndaw et qui l'installe comme le nouveau Président de la transition malienne.
6. Dans la nuit du 04 au 05 septembre 2021, des militaires du Groupement des Forces spéciales de la Guinée, commandés par le colonel Mamadi Doumbouya, prennent en otage le président Alpha Condé et mettent fin à ses fonctions de Président de la République. Depuis lors, ce pays est dirigé par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), avec pour Chef d'État, le Colonel Doumbouya.
7. Le 26 juillet 2023, des militaires de la garde présidentielle commandée par le général Abdourahamane Tiani renversent le président démocratiquement élu, Mohamed Bazoum. Le général Tiani est depuis lors Chef d'État du Niger.

dans ces pays. Ils ont donc créé l'Alliance des États du Sahel (AES) pour mutualiser leurs forces en vue de l'éradiquer durablement.

C'est donc dans un contexte marqué par l'avènement des régimes non démocratiques au pouvoir, avec les sanctions économiques de la CEDEAO et de certains États occidentaux, que s'inscrit ce discours. Ces États et institutions ne reconnaissent pas les régimes sus-cités et les appellent à la restitution du pouvoir à des civils, selon les règles du jeu démocratique.

Fonctionnement des avertisseurs communicationnels

Le concept des avertisseurs communicationnels a été théorisé par Hilaire Bohui et part du postulat que, dans les échanges interactionnels, il existe une différence de statut ou de rang entre les énoncés. Certains apparaissent plus importants, en termes de contenus informationnels, que d'autres :

Mon hypothèse de travail s'appuie sur le constat avéré de la différence de « statuts » (l'importance comparative) entre les énoncés au cours d'un échange communicatif. À partir de ce constat, mon hypothèse secondaire opérationnelle est qu'il existe des tours de

Les avertisseurs communicationnels africains, entre positionnements discursifs et argumentation

phrases, des formes d'expressions dont la principale fonction dans l'échange communicatif est de prévenir (un des participants à l'échange) ou d'annoncer des contenus propositionnels qui, eux, sont de « rang supérieur » en tant qu'ils constituent l'objet même du message dans l'interaction (Bohui, 2013, p. 168).

Il va sans dire que les locuteurs font le choix conscient de convoquer, dans leurs énoncés, des expressions ou termes qui certes revêtent des contenus informationnels, mais dont la principale fonction, dans l'acte d'énonciation, est d'annoncer d'autres contenus plus importants, en tant qu'ils participent effectivement de l'intention de communication du locuteur. Ce sont ces constructions « annonciatrices » qu'il désigne sous le vocable d'avertisseurs communicationnels.

Je désigne sous le vocable d'avertisseurs communicationnels africains, principalement des tours de phrases, des formes d'expressions dont la principale fonction dans l'échange communicatif est de prévenir (un des participants à l'échange) ou d'annoncer des contenus propositionnels constituant, dans l'économie même de l'échange communicatif, le véritable objet du message dans l'interaction. Il en résulte ainsi que, de facto, ces avertisseurs confèrent aux premiers comme une fonction d'alerte, un rôle d'annonceur ou d'avertisseur dont le sens est tributaire des circonstances de l'échange, et au-delà du contexte socioculturel global (Bohui, 2013, p. 175-176).

À en croire Bohui, les avertisseurs communicationnels n'appartiennent pas à une ou des catégories grammaticales, des classes fermées de mots, de propositions ou de figures

rhétoriques particulières. Le statut d'avertisseur communicationnel relève plus d'une fonction communicationnelle, d'un acte illocutoire que d'une nature grammaticale. Ainsi, tout mot, terme ou construction syntaxique ayant valeur d'annonceur d'information ou posant l'acte illocutoire d'avertir de l'existence d'un autre contenu propositionnel plus important, au premier ou au second degré, explicitement ou implicitement, est susceptible d'être classé comme un avertisseur communicationnel.

Toutefois, l'auteur ne manque pas d'énoncer quelques critères de classification qu'il qualifie de « provisoires » du fait qu'il inscrit cette réflexion autour de ces faits de langue dans une « esquisse de théorisation toujours en cours » (Bohui, 2013, p. 169). Ces critères « provisoires » visent à guider l'analyste dans le repérage et l'analyse de ces faits de langue :

- 1- Syntaxiquement, ils sont en position initiale ou en pré-position;
- 2- Du point de vue énonciatif et communicatif, ils annoncent une information « centrale », objet véritable de l'échange dont le contenu peut être soit affligeant et triste ou réjouissant et jubilatoire ; soit tirer à bonne ou mauvaise conséquence en termes de « face » pour l'un ou l'autre des protagonistes en étant de nature gratifiante ou pas;
- 3- Du point de vue de la modalité énonciative, ils peuvent être de forme assertive, interrogative, exclamative, etc. bien que l'assertif domine en général;
- 4- Du point de vue de la praxis sociale, ils peuvent revêtir ou non une forme parémiologique ou de métaphore endogène (Bohui, 2013, p. 178).

À partir de ces critères, nous pouvons avancer que les propositions ou termes dans les exemples suivants, constituent des avertisseurs communicationnels :

E1 : Excellence Monsieur le Président de la 78e Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies; Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies; Distinguées personnalités (1er paragraphe).

E2 : Au nom de Son Excellence le Capitaine Ibrahim Traoré, Président de la Transition, Chef de l'État (...) Au nom du peuple Burkinabè ... (paragraphe 2).

E3 : Je cite notamment (paragraphe 2)

E4 : Permettez-moi de reprendre ici des parties de vos discours respectifs (paragraphe 5).

De fait, en E1, les termes d'adresse convoqués par le locuteur pour désigner son auditoire principal informent ces derniers qu'ils font l'objet d'un adressage direct, jouant ainsi « un rôle fondamental dans l'établissement et le maintien de la relation » (Krupa, 2018, p. 68), mais également indiquent aux autres types d'auditoire que ce sont eux l'auditoire principal. Ainsi, ces termes leur annoncent qu'ils sont la cible première du message qui sera délivré. Ils interviennent en début d'allocution, conformément aux règles de locution qui régissent la prise de parole en de tels événements officiels et préparent l'auditoire, indifféremment de sa configuration, à accueillir le cœur du message. Dans ce cas-ci, le cœur du message

est la mise au banc des accusés des puissances occidentales qui instrumentalisent les organisations internationales au détriment des États et des peuples africains; et la complicité de certains leaders africains dont les postures et les actes jurent avec les intérêts des peuples qu'ils dirigent.

Ces termes d'adresse, marqueurs de l'interaction (Lagorgette, 2003, p. 61) et à valeur d'interpellation connaissent un cumul de 18 occurrences avec des variantes anaphoriques comme « *Monsieur le Président/Monsieur le Secrétaire Général* » ou cataphoriques comme « *Chères personnalités dotées toujours d'un minimum de bon sens* » (paragraphe 28). À ceux-là, nous pouvons ajouter « *Son Excellence Monsieur Joe Biden, Président des Etats-Unis/Son Excellence Monsieur Luiz Inacio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil* » (paragraphe 5) et « *En effet, pour votre mémoire, Monsieur Emmanuel Macron* » (paragraphe 35). Il est certes vrai que les contenus propositionnels annoncés changent au fur et à mesure, mais il faut noter que tous ces énoncés apparaissent comme des avertisseurs communicationnels.

En E2, la convocation des syntagmes nominaux (SN) par le locuteur informe l'auditoire que les contenus propositionnels qui suivront ont pour énonciateur-source le Président de la transition et le peuple du Burkina. Le locuteur n'en est que le mandant.

En E3, nous pouvons considérer la proposition « *je cite notamment* » qui enregistre cinq occurrences (sans l'adverbe dans les quatre autres) comme un avertisseur communicationnel d'autant plus qu'elle annonce qu'une énumération suivra. Dans la même veine, nous inscrivons « *je répondrai ceci* » (paragraphe 24) qui annonce une réponse à la question présumée relative à la présence du groupe paramilitaire russe Wagner sur le sol burkinabé; et « *Je vous signifie avec force et fermeté, dans une haute et intelligible voix que* » (paragraphe 44) qui prépare le lit à la position des peuples africains sur les questions de démocratie, d'égalité des hommes et femmes, de la relation avec la France.

En E4, la modalité déontique permet au locuteur d'annoncer la reprise de segments de discours prononcés par certaines personnalités qui sont intervenus avant lui. Le cœur de son message n'est pas la permission qu'il feint de requérir avant de les citer ou le fait d'informer l'auditoire que des discours ont été tenus avant lui et que certaines parties l'intéressent particulièrement, mais plutôt les contenus propositionnels des parties qu'il s'apprête à citer. Cette phrase apparaît alors comme un avertisseur communicationnel.

Somme toute, la typologie assertive, la position initiale et le fait qu'ils annoncent des contenus informationnels plus importants que les leurs, font de ces énoncés des avertisseurs communicationnels. Aussi, en suivant le modèle

des énoncés performatifs qui informent la théorie des actes de langage, laquelle théorie constitue d'ailleurs le fondement méthodologique de la problématique des avertisseurs communicationnels, Bohui procède-t-il à une classification binaire de ces derniers. À ce propos, il note que « Dans sa théorie des actes de langage, Austin en a distingué au moins deux types. [...] Empruntant ce principe et cette logique de taxinomie, je distingue les avertisseurs communicationnels notoires de ceux qui le sont comme par contiguïté partielle » (Bohui, 2014, p. 178). Les critères de classification énoncés *supra* sont relatifs aux avertisseurs communicationnels notoires. À propos des avertisseurs partiels, l'auteur fait remarquer qu'ils « sont qualifiés de « partiels » ou « dérivés » en raison précisément de ce qu'ils ne remplissent que partiellement les conditions d'occurrence précédemment énoncées au sujet de la première classe d'avertisseurs » (Bohui, 2013, p. 179).

Analysons l'énoncé suivant :

Ma présence à cette tribune honorable des Nations Unies, au nom du Burkina Faso, Pays des Hommes intègres, n'est pas pour ériger des murs de lamentations. Je ne suis pas non plus là pour vous livrer un discours de convenance. Mais j'ai été plutôt mandaté en sacrifice pour vous dire que le mensonge d'État, l'hypocrisie diplomatique, la boulimie du pouvoir, la recherche effrénée du gain, l'esprit démoniaque de domination et d'exploitation de l'Homme par l'Homme sont les vraies plaies qui gangrènent notre vivre-ensemble et font courir toute la société à sa perte, y compris donc notre organisation, l'ONU (paragraphe 4).

En effet, dans cet énoncé dont la cible directe est le Président de la session, ainsi que l'adresse « *Monsieur le Président* » en début de paragraphe l'indique, et dont les participant·es à la session et tou·tes les téléspectateur·trices ou tou·tes celles et ceux qui auront accès plus tard au discours constituent l'auditoire secondaire, le locuteur avance les raisons de sa présence en ce lieu et le ton global de son allocution. Il est présent parce que le peuple l'a mandaté pour donner la version sur les causes des différentes crises que connaît le monde. À la lecture, nous percevons deux niveaux d'information : le premier est relatif au locuteur (les raisons de sa présence) et le second au cœur du message qu'il est venu délivrer (les raisons des crises dans le monde). En tenant compte du contexte de cette allocution, nous déduisons que le second contenu propositionnel est relativement plus important. De fait, tou·tes les participant·es représentent leurs États, de même que tous ceux et celles qui se sont inscrits au chapitre des discours, sont censé·es délivrer les messages de leurs mandants. Le premier niveau d'information semble aller de soi, d'autant plus que les conditions de présence et d'inscription sur la liste des intervenant·es sont remplis par le locuteur. Ce qui apparaîtrait nouveau, c'est la teneur du message dont il est porteur. La première partie de cet énoncé (Ma présence ... vous dire que) fonctionne alors comme un avertisseur communicationnel.

Cependant, si la proposition principale « *J'ai été plutôt mandaté en sacrifice pour vous dire que* » fonctionne comme un avertisseur notoire, ce n'est pas le cas pour les propositions qui la précèdent, qui, elles, constituent des avertisseurs dérivés ou partiels.

Les contenus propositionnels dont ils sont avertisseurs ne suivent pas immédiatement et sont, en réalité, disséminés dans tout le discours. Les deux propositions concernées, en plus des raisons de la prise de parole du locuteur, informent globalement de la tonalité que prendra l'allocation : il ne s'agira pas de pleurer sur leur sort, comme la grande partie des discours des chefs d'État africains qui présentent régulièrement les misères vécues par leurs peuples pour soutenir les appels à l'aide, lancés à la communauté internationale, qu'ils formulent à la fin de leurs discours. Il ne s'agira pas non plus d'utiliser le langage diplomatique convenu en pareilles circonstances, empreint d'euphémisme et de lexique bienséant qui ménage les relations inter-étatiques. Par ces propositions, le locuteur avertit son auditoire que son discours sera caractérisé, du point de vue formel, par un franc-parler; et dans le contenu par des postures et des positions assumées. Au-delà du contenu informationnel, c'est également l'état d'âme dans lequel le locuteur est annoncé par ces propositions. Il s'agit plus d'avertisseurs de cadres modal du discours et

cénesthésique du locuteur que de contenus informationnels. Et de ce fait, ces avertisseurs sont classés dans le registre des partiels.

Force argumentative des avertisseurs communicationnels

L'inscription, dès le départ de la théorie des avertisseurs communicationnels dans le champ de la pragmatique, accorde à ces formes d'expression un caractère argumentatif, en termes d'effets perlocutoires, si l'on valide l'hypothèse selon laquelle l'argumentation est un but, un effet visé. Dans cette perspective, Bohui (2013, p. 182-183) en fait cette analyse :

La théorie des actes de langage confère à l'argumentation au moins un double statut. D'une part, l'argumentation a un statut de technique, de stratégie ou de moyen d'un objet (celui qui informe le discours) par lequel on peut agir sur le monde. D'autre part, l'argumentation a le statut d'un but que l'on assigne ainsi à cet objet (ce que le sujet parlant veut atteindre par le discours).

Certes, il est vrai de considérer que « toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de

pensée. Tout énoncé oblige ou incite à croire, à voir, à faire, autrement » si l'on en croit Plantin (1996, p. 18), mais il importe d'insister sur la prégnance du contexte situationnel ou communicationnel dans la détermination de la force argumentative d'un énoncé donné. Dans cette optique, Doury écrit : « c'est le plus souvent dans un contexte socio-historique donné, et dans un environnement discursif particulier, qu'une tournure ou un "petit mot" va jouer un rôle déterminant dans l'orientation argumentative d'un discours, alors qu'ailleurs, cette dimension restera non activée » (2016, p. 147). Ainsi, analyser la dimension argumentative des avertisseurs communicationnels exige qu'ils soient inscrits dans « l'environnement discursif » qui prévaut à leur convocation. D'ailleurs, Bohui fait remarquer que ces derniers n'ont de sens que dans des « circonstances de l'échange, et au-delà du contexte socioculturel global » (2016, p. 147).

Notre postulat, dans cette section, est de montrer que les avertisseurs communicationnels fonctionnent comme des « ressorts argumentatifs » (Adou, 2020, p. 239), en tant qu'ils sont porteurs du positionnement du locuteur/énonciateur avec pour corollaires des effets éthotiques. Nous entendons le positionnement au sens charaudien de « position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérisent en retour son identité sociale et idéologique » (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 453).

En effet, le corpus s'inscrit dans un débat qui transcende la question des coups d'État, ressuscité par certains chefs d'État⁸ depuis un peu plus d'une décennie et animé plus ouvertement par des organisations non gouvernementales comme Urgences panafricanistes⁹. Ce débat pose le problème de l'égalité et de l'équité dans les relations Nord-Sud. Les différents discours prononcés à Dakar¹⁰, à Ouagadougou¹¹ et à Abidjan¹² par le Président Emmanuel Macron indiquaient clairement que la France entendait entretenir des relations d'égal à égal avec ses anciennes colonies. Cependant, après ces discours, des voix continuent de se lever pour décrier la non-sincérité, dans les faits¹³, du président français qui maintiendrait la

8. L'ancien Président ivoirien, Laurent Gbagbo critiquait ouvertement la posture de supériorité que les dirigeants occidentaux adoptent dans leur relation avec les États africains. Bien avant lui, des leaders comme Marcus Garvey, Kwamé Nkrumah, Nelson Mandela, Modibo Kéita, Thomas Sankara etc. en ont fait leur cheval de bataille.
9. Urgences panafricanistes est une ONG dirigée par l'activiste franco-béninois Kemi Seba (de son vrai nom Stellio Gilles Robert Capo Chichi) et qui lutte contre le néocolonialisme sous toutes ses formes. Elle prône entre autres, la suprématie du peuple noir.
10. Discours tenu le 02 février 2018 à Dakar.
11. Discours tenu à l'Université Norbert Zongo de Ouagadougou, le 28 novembre 2017.
12. Discours tenu le 21 décembre 2019 à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.
13. La présence des forces militaires françaises, considérées comme force d'occupation, dans certains pays, le maintien du franc CFA, considérée comme monnaie d'occupation et les accords coloniaux qui font de la France le partenaire économique privilégié des États de l'Afrique francophone, font dire à certain-es acteur-trices politiques et de la société civile africaine que la nébuleuse Françafrique est toujours maintenue, pour servir les intérêts français au détriment des peuples africains.

Françafrique. Les différents auteurs des coups d'État survenus en Guinée, au Mali, au Burkina Faso et au Niger accusent les dirigeants renversés d'être des marionnettes de la France, dans le prolongement de son hégémonie néocoloniale, comme justificatif des putschs orchestrés. À ce sujet, nous pouvons ajouter le dysfonctionnement de l'ONU pointé du doigt par les dirigeants africains arguant qu'elle est instrumentalisée par les puissances occidentales dans une perspective néocoloniale.

Ainsi, le locuteur, représentant le Président de la transition burkinabé, s'inscrit dans cette perspective :

Mais j'ai été plutôt mandaté en sacrifice pour vous dire que le mensonge d'État, l'hypocrisie diplomatique, la boulimie du pouvoir, la recherche effrénée du gain, l'esprit démoniaque de domination et d'exploitation de l'Homme par l'Homme sont les vraies plaies qui gangrènent notre vivre-ensemble et font courir toute la société à sa perte, y compris donc notre organisation, l'ONU. [...] J'insiste à cette tribune de l'ONU et devant le monde entier que la CEDEAO, l'Union africaine et l'ONU doivent impérativement se muer en des organisations véritables des peuples en lieu et place de structures d'une minorité de Chefs d'États (paragraphe 4 et 13).

Et pour annoncer cette position, il prend la peine, dès le deuxième paragraphe, d'indiquer le camp politico-idéologique auquel il appartient, dans un énoncé qui apparaît comme un avertisseur partiel :

Au nom du Peuple Burkinabè, je m'incline respectueusement sur la mémoire des grands leaders dans le monde qui ont fait rêver et espérer d'une société humaine juste et équitable, à travers leur engagement, détermination et esprit de sacrifice. Je cite notamment : Fidèle [sic] Castro de Cuba; Patrice Emery Lumumba du Congo ; Kwamé N'Nkrumah du Ghana; Modibo Kéita du Mali; Ruben Um Nyobé et Félix Moumié du Cameroun; Sylvanius Olympio du Togo; Che Guevara de l'Argentine; Martin Luther King et Malcolm X des États-Unis d'Amérique; Nelson Mandela de l'Afrique du Sud; Jomo Kenyatta du Kenya; Amilcar Cabral de la Guinée Bissau et des îles de Cap Vert; Marien Ngouabi du Congo Brazzaville; le Capitaine Noël Isidore Thomas Sankara du Burkina Faso; etc.

En s'inclinant, illocutoirement, dès l'entame de son discours devant la mémoire de ces personnalités qu'il qualifie de « *grands leaders* », il avertit son auditoire de la posture ou des postures¹⁴ qui sous-tendent son propos. Si ces personnalités ont joué des rôles politiques dans des cadres spatio-temporels différents, leur dénominateur commun est d'avoir « *fait rêver et espérer d'une société humaine juste et équitable, à travers leur engagement, détermination et esprit de sacrifice* ». De même, « *ces leaders ont été pour la plupart, exécutés de façon violente, et d'autres, assassinés à travers le feu des prisons et des empoisonnements. Leur seul crime a été pour chacun d'eux l'incarnation des rêves, des ambitions, de l'espoir des peuples meurtris, violés, violentés et pillés* ». Cet énoncé-avertisseur est convoqué pour informer l'auditoire que le locuteur décide de s'inscrire dans leurs sillons, malgré

14. Nous reprenons ici la posture au sens de Rabatel (2005, 2012).

leurs fins tragiques. D'ailleurs, il ne perd pas de vue qu'il est « *mandaté en sacrifice* » par son Président et son peuple. Il projette insidieusement de lui l'ethos d'un leader qui lutte pour l'émancipation de son peuple, et qui est prêt à se livrer en sacrifice au besoin. Par ricochet, l'énonciateur, son mandant, et/ou lui-même, doivent être perçus comme Castro, Lumumba ou Sankara des temps nouveaux. L'image de politiciens aux antipodes de la démocratie que le coup d'État les ayant conduits au pouvoir construit d'eux se trouve ainsi démontée. Leur initiative milite en faveur des espoirs, des rêves du peuple qui se trouve être meurtri, violé, violenté et pillé par l'ancienne colonie. Aussi, les actes qu'ils ont posés depuis leur prise du pouvoir, guidé par le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PASD 2023-2025), et ses quatre axes prioritaires, étayent cet ethos. Il peut alors conclure son allocution en ces termes :

Ces efforts visent à offrir à la population burkinabè de meilleures conditions de vie. Tout en saluant l'ensemble des partenaires à travers le monde qui nous accompagnent, nous invitons vivement ceux qui sont toujours dans le doute ou tétanisés par des rapports au contenu faux, qu'ils sont les bienvenus au Burkina Faso à condition que le partenariat cadre avec la vision de la Transition résumée dans ces quatre axes (avant-dernier paragraphe).

Conclusion

La théorie des avertisseurs communicationnels informe la problématique de l'organisation du logos opérée par les orateurs·trices ayant pour finalité de convaincre leur auditoire. En convoquant les outils « provisoires »¹⁵, nous avons montré que le discours de Bassolma Bazié, chef de la délégation burkinabée à la 78e session de l'AGNU comportait des avertisseurs communicationnels tantôt partiels, tantôt notoires. Aussi, à partir du contexte communicationnel, nous avons montré que les énoncés-avertisseurs analysés drainent le positionnement idéologique de l'orateur et fonctionnent, de ce fait, comme des ressorts argumentatifs permettant de construire des èthè. Leur usage a permis au locuteur d'apporter des réponses aux différents chefs d'État ayant condamné le caractère anti-démocratique du régime qu'il représentait et de donner le point de vue de son mandat sur l'origine et les possibles solutions aux différentes crises socio-politiques et économiques que le monde continue d'enregistrer.

15. L'expression est de l'initiateur de la théorie des avertisseurs communicationnels africains.

Références bibliographiques

- Adou, Amadou Ouattara. 2020. Le nouchi dans le discours politique ivoirien : pratiques discursives et valeurs argumentatives. Dans Kossonou Kouabena Théodore, Dodo Jean-Claude, Youant Yves-Marcel (dir), *Les parlers urbains africains au prisme du plurilinguisme : description sociolinguistique. Tome II*, Actes du colloque international des 13, 14 et 15 mars 2019 à l'université Félix Houphouët-Boigny (239-248). Paris : Observatoire Européen du Plurilinguisme.
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2013. Les avertisseurs communicationnels africains : essai d'étude pragmatique chez Kourouma. *Création, langue et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*. Abidjan : Le Graal édition/Nodus Sciendi, p. 168-188.
- Charaudeau, Patrick & Maingueneau, Dominique. 2002. (Dir) *Dictionnaire d'Analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Doury, Marianne. 2016. *Argumentation. Analyser textes et discours*. Paris : Armand Colin.
- Goffman, Erving. 1973. *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne I*. Paris : Minuit.

- Krupa, Renata. 2018. Les termes d'adresse et les titres honorifiques dans les discours de Jean-Paul II pour les vœux au corps diplomatique. Étude contrastive polonaise-française. *ROCZNIKI HUMANISTYCZNE*, Tome LXVI, zeszyt 8, p.67-80.
- Lagorgette, Dominique. 2003. Termes d'adresse, insulte et notion de détachement en diachronie : quels critères d'analyse pour la fonction d'adresse ? *Cahiers de praxématique*, n°40, p. 43-70.
- Maingueneau, Dominique. 1998, Scénographie épistolaire et débat public. Dans Siess Jurgen (dir), *La lettre en réel et fiction* (55-72). Paris : SEDES.
- Maingueneau, Dominique. 1993. *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*. Paris : Dunod.
- Plantin, Christian. 1996. *L'argumentation*. Paris : Seuil.
- Rabatel, Alain. 2005. Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : co-énonciation, sur-énonciation, sous-énonciation. Dans Bres Jacques, Haillet Pierre-Patrick, Mellet Sylvie, Nolke Henning, Rosier Laurence (dir), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (95-110). Bruxelles : De Boeck, Duculot.
- Rabatel, Alain. 2012. Positions, positionnements et postures de l'énonciateur. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*. N°56. Neuchâtel : Institut des sciences du langage et de la communication. p. 23-42.

Amadou Ouattara ADOU

Adou Amadou Ouattara est Enseignant-Chercheur à l'UFR Langues, littératures et Civilisations de l'UFH-B d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Il est spécialiste de Linguistique discursive et s'intéresse aux problématiques liées à l'argumentation dans le discours politique, aux typologies discursives et à la violence verbale.

Courriel : adouamed@yahoo.fr

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/adou2024b/>

Pour citer cet article : ADOU, Amadou Ouattara. 2024. Les avertisseurs communicationnels africains, entre positionnements discursifs et argumentation. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 73-100. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.4



Typologie et valeurs discursives des avertisseurs communicationnels. Étude de deux recueils de contes africains

HOUSSOU SÉVERIN AKÉRÉKORO

Résumé :

Ce travail étudie le fonctionnement des avertisseurs communicationnels dans un corpus de contes africains. Dans une perspective d'Analyse du Discours, il répond à la question suivante : quels sont les formes et les valeurs des avertisseurs dans le discours des contes? Le corpus, composé de deux recueils : *Contes et lavanes* de Birago Diop et le Collectif *Contes et légendes du Bénin*, nous permet, d'une part, de faire le cadrage définitionnel et typologique

des avertisseurs et, d'autre part, d'analyser leurs valeurs pragmatiques, argumentatives et génériques. Nous nous fondons sur la théorisation proposée par Hilaire Bohui.

Mots-clés : argumentation, Avertisseurs communicationnels, conte, genre du discours, pragmatique

Abstract :

The work studies the functioning of the communicational buzzers in a corpus of african tales. In a Discourse Analysis perspective, it answers at the following question: what are the forms and values of the communicational buzzers in the tales' discourse? The corpus, setted of two collections: *Contes et lavanes* of Birago Diop and the Collective *Contes et légendes du Bénin*, permits us, in one hand, to do the definitional and typological framework of the buzzers and, in other hand, to analyze their pragmatic, argumentative and generical values. We base ourselves on the theoretical propositions of Hilaire Bohui.

Keywords : argumentation, communicational alarms, discourse genre, pragmatics, tale

Résumé (Défigbé) :

Izā éyé adòhó dí nínōmè nudídòtō lí èmêxhíxhō ċĩ ajrù sòhàdémè. Lí analízí óhótō gblamè, yà nà gblòdo óhókàsè éyé : xètòlòwa sòxà di óhógígó nudídòtō lí èmêxhíxhòjrúmè ? Ajrú sòhàlèyè, mèwà : *Contes et lavanes*

Typologie et valeurs discursives des avertisseurs
communicationnels. Étude de deux recueils de contes africains

Birago Dioptô dí kplédikpò *Contes et légendes du Bénin*,
bôèmì, lí títāmè, émido bàyì gbàjèmê dí sôxà nudídòtō gônā,
lí owétômè, émido gbànujèmè pràgímàtíkí, prévú dí óhóxò
gígó yétō. Émí fō izāló lèkpò di Hilaire Bohui čĩ téoríziji.

Mots-clés (Défigbé) : ajrú, nudídò, óhóxò, pràgímàtíkí, prévú

Historique de l'article

Date de réception : 7 juin 2024

Date d'acceptation : 17 septembre 2024

Date de publication : 29 novembre 2024

Type de texte : Article

Introduction

Kerbrat-Orecchioni (2005, p. 372) observe que l'analyste du discours-en-interaction est confronté au fait que « le fonctionnement des interactions obéit à certains mécanismes et principes universels qu'il importe de dégager » sans « jamais perdre de vue ces variations » qui courent d'une culture à l'autre. Cet entre-deux entre universalité factuelle des interactions verbales et spécificités locales attestées est mis en relief également par

la théorie des avertisseurs communicationnels africains élaborée par Bohui de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Partant du postulat que ces avertisseurs servent à « annoncer des contenus propositionnels qui, eux, sont de “rang supérieur” en tant qu'ils constituent l'objet même du message dans l'interaction » (2013, p. 168), Bohui indique, par précaution scientifique, que, à bien des égards,

il faudrait bien plus que ce qui est dit des avertisseurs communicationnels à l'heure actuelle pour que la justification identitaire continentale soit pertinente, c'est-à-dire absolument recevable et donc non abusif [*sic*]. Car il paraît plus plausible d'envisager l'opérativité de la notion dans une généralisation à l'échelle africaine suivant une problématique métalinguistique, donc de traduction, c'est-à-dire en cherchant à établir une équivalence interdiscursive, voire transdiscursive (2013, p. 186).

Le problème ainsi posé reste entier : jusqu'où va et où s'arrête le degré de généralisation « africaine » de ces avertisseurs? Leurs occurrences dans la langue native ou en traduction ont-elles les mêmes implications pour la recherche? La position sociolinguistique et épistémologique du/de la chercheur·euse n'affecte-t-elle pas les résultats sur la question? Nous sommes là en face d'un triple questionnement sur : la nature et l'ampleur du corpus, la langue de production et de réception des avertisseurs, les choix théoriques du/de la chercheur·euse. En ce qui nous concerne, dans une perspective d'analyse du discours, nous voulons confronter « l'opérativité de la notion » à un corpus

Typologie et valeurs discursives des avertisseurs communicationnels. Étude de deux recueils de contes africains de deux recueils de contes africains écrits en français : *Contes et lavanes* de Diop et *Contes et légendes du Bénin* (collectif). Ce matériau fait de fictions issues de la tradition orale mais travaillées par le jeu de la construction scripturale, nous permettra – c’est notre souhait – de mettre en exergue les modélisations des avertisseurs communicationnels dans ce discours littéraire pour en « établir une équivalence interdiscursive, voire transdiscursive » (Bohui, 2013, p. 186). C’est ce qui justifie notre question fondamentale de recherche : comment fonctionnent les avertisseurs communicationnels dans le conte africain? Ce que nous déclinons en deux questions spécifiques : quelles formes prennent ces avertisseurs dans le discours en général? Quelles sont les valeurs pragmatiques, argumentatives et génériques des avertisseurs dans le conte?

Il s’agira, pour répondre à ces questions, de montrer que, en dépit du statut préconstruit et non spontané du discours littéraire (des contes en l’occurrence), les textes, surtout au niveau des dialogues, ménagent des îlots pour ce que Bohui (2013) appelle les « avertisseurs communicationnels », dont l’aspect africain est pris en charge de fait par la nature du corpus. Nous organisons, pour ce faire, la réflexion en deux axes clés. Dans le premier, nous commençons par poser le cadre définitionnel et typologique des avertisseurs. Dans le second, nous procédons à l’étude de leurs valeurs pragmatiques,

argumentatives et génériques. Le travail est méthodologiquement arrimé à l'analyse du discours-en-interaction (Kerbrat-Orecchioni, 2005).

Approches dé initoire et typologique

En partant des propositions de Bohui, nous définissons les avertisseurs communicationnels, définition assortie d'un essai de typologie de ces énoncés.

Définition

Qu'est-ce que les avertisseurs communicationnels? Il convient, avant toute analyse, de répondre à cette question pour poser les bases descriptives du travail qui s'intéresse à deux recueils de contes, au sens de récits à « forme brève liée à la tradition orale et au plaisir de raconter sans trop de sérieux » (Jarrety, 2016, p. 99), mais avec une intention didactique manifeste, qu'elle soit morale ou épistémique.

Le concept d'avertisseur communicationnel (africain) s'inscrit dans le champ de la linguistique du discours et souligne la dimension co-construite et interrelationnelle de

tout discours. Et justement, entre autres traits constitutifs du discours, Charaudeau et Maingueneau insistent sur son caractère interactif et écrit en ce sens :

Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une *interactivité* constitutive, elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres locuteurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse le locuteur et par rapport à laquelle il construit son propre discours (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 188-189).

Si toute énonciation est par nature interactive, il est opportun de nuancer les situations interactionnelles (telles les conversations) qui impliquent un instantané et un certain direct entre les interlocuteur·trices, et les situations interactives dans lesquelles le/la destinataire, virtuelle ou réelle, est constitué·e *in absentia* (telles dans le discours littéraire qui comporte des degrés¹ ou encore dans un échange épistolaire ordinaire). Dans notre travail, nous tenons compte de ces deux aspects de l'interactivité discursive pour aborder les avertisseurs communicationnels qui, pour Bohui, sont « des tours de phrases, des formes d'expressions dont la principale fonction dans l'échange communicatif est de prévenir (un des participants à

1. Sur le cas du discours littéraire, nous renvoyons pour le texte dramatique à Kerbrat-Orecchioni (1984) et Petitjean (1984), et pour le texte romanesque à Kerbrat-Orecchioni (2005, p. 401-432).

l'échange) ou d'annoncer des contenus propositionnels constituant le véritable objet du message dans l'interaction » (2013, p. 176).

On retient de cette définition le principe selon lequel les avertisseurs fonctionnent de façon cotextuelle et forment avec le contenu propositionnel introduit une paire intrinsèquement liée. D'un côté, l'avertisseur en jeu; de l'autre, le message qu'il sert à mettre en exergue tout en se mettant lui-même en vedette, si l'on peut dire. Si nous ne remettons pas en cause la définition proposée, nous souhaitons revenir sur la typologie élaborée par Bohui.

Reconfiguration typologique

- **Les propositions en question**

Bohui distingue, en effet, deux types d'avertisseurs : les uns notoires, les autres partiels ou dérivés, ceux-ci étant catégorisés comme tels pour la simple raison qu'ils ne remplissent pas tous les critères de détermination des premiers. Le chercheur ivoirien (Bohui, 2013, p. 178) cite quatre niveaux d'identification :

- syntaxique : la pré-position par rapport au contenu introduit;
- communicatif : l'annonce d'une information, objet de l'échange;

- de la modalité énonciative : la forme assertive, interrogative, exclamative, etc.;
- de la praxis sociale : la forme parémiologique ou de métaphore endogène.

Un certain nombre de remarques s'imposent. Si nous sortons du cadre typologique en deux avertisseurs (notoires et dérivés), nous partons toujours des critères ci-dessus pour procéder à notre reconfiguration. C'est dire combien les balises posées sont suffisamment rigoureuses pour l'économie de l'objet théorique. Le critère syntaxique de la position initiale a été remis en cause par Bohui lui-même; ce qui veut dire que la position de l'énoncé avertisseur (antéposition, postposition ou autres) n'est pas un point fondamental. Le critère, pour nous, sémantique, d'énoncé introducteur d'un contenu propositionnel central est le premier élément de base. Les critères de modalité énonciative et de praxis sociale, tels que présentés ci-dessus, nous semblent se recouper à bien des égards en ce sens qu'ils mettent en jeu la position syntaxique dans la chaîne énonciative, un détail d'organisation syntaxique des énoncés concernés, leur nature rhétorique au besoin et - élément important - leur force illocutoire, suivant la théorie austino-searlienne des actes de langage. Par ailleurs, l'étude procède à une intéressante énumération qui identifie comme avertisseurs

tous les opérateurs phatiques, les relanceurs ou renchérisseurs, les adoucisseurs et amadoueurs propitiatoires à un échange apaisé, etc., mais

également les durcisseurs et dés [sic] obligateurs traditionnellement pris en charge dans l'instruction de la problématique des règles et pratiques de la conversation et de l'interaction verbale en général, et plus singulièrement dans celle du protocole de la politesse (Bohui, 2013, p. 173).

On voit dans cet ensemble que les critères sémantiques et, d'une certaine manière, socio-pragmatiques, l'emportent sur toute autre considération, dans la perspective des interactions verbales. Au regard de ce qui précède, en privilégiant les critères sémantique, de structure syntaxique, de forme rhétorique et de force illocutoire, nous pouvons identifier globalement cinq types d'avertisseurs communicationnels, à savoir : parémiques, épilinguistiques, directifs, oratoires, captatifs.

- **Les avertisseurs parémiques**

Appelons avertisseurs communicationnels parémiques, les énoncés introducteurs de contenu propositionnel qui se présentent sous la forme rhétorique de trope dupliquant la signification du contenu, tels les proverbes, les sentences, les aphorismes, les adages, les dictons, les maximes, etc. C'est d'ailleurs de tels avertisseurs que Bohui (2013) analyse longuement, mais pas seulement, dans *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma (1970). Puisque nous avons admis que la position dans la chaîne énonciative

importe peu, nous pouvons voir que de tels avertisseurs foisonnent dans des genres comme le conte et la fable où ils ont même un statut de marqueurs textuels de généricité.

- **Les avertisseurs épilinguistiques**

Est épilinguistique l'activité métalinguistique spontanée des sujets parlants sur la langue et leurs propres pratiques discursives (Neveu, 2017, p. 56-57). Sur cette base, les avertisseurs communicationnels épilinguistiques sont les énoncés introducteurs de contenu propositionnel qui se présentent sous la forme de jugement intuitif ou théorisé sur la valeur et la logique d'une unité discursive, dans une perspective le plus souvent de glose. Pour en donner un exemple, dans le roman *Un capitaine de quinze ans*, nous pouvons lire : « Il y a de tout dans ce concert matinal [les hurlements nocturnes dans la forêt], du gloussement, du grognement, du croassement, du ricanement, de l'aboïement et presque du "parlement", si l'on veut bien accepter ce mot, qui complète la série de ces bruits divers » (Verne, 1967, p. 226-227).². Après avoir signalé les divers cris d'animaux entendus par les voyageurs en forêt, l'instance narrative éprouve le besoin d'évoquer un bruit atypique qu'il ose appeler, faute de mieux, « parlement », et pour excuser son audace lexicale et dénominative, il ajoute :

2. Dans les passages cités, sauf autres précisions, les italiques sont de nous. Les guillemets-sources deviennent des griffes dans nos guillemets de citation.

« si l'on veut bien accepter ce mot » qui est un avertisseur à teneur métalinguistique marquant une réflexivité évidente du discours.

- **Les avertisseurs directs**

Au-delà des directs tels que les conçoit Searle (1992, p. 53) dans sa taxinomie des actes illocutoires, nous appelons avertisseurs communicationnels directs, les énoncés introducteurs de contenu propositionnel qui se présentent sous la forme impérative ou sous forme d'injonction indirecte (envers soi et/ou autrui) par lesquels le sujet parlant modalise son attitude locutoire afin de mieux poser ses affirmations. Tel est le cas des formes verbales « tu vois », « tu sais », « tiens », « mettons », « voyons », « regarde », « écoute », ou « attends » dont parle Kerbrat-Orecchioni (2005, p. 59). Y relèvent également les incipits épiques comme celui de *L'Iliade* : « Chante la colère, déesse [...] » (Homère, 1965, p. 23).

- **Les avertisseurs oratoires**

Faute de mieux, nous appelons avertisseurs communicationnels oratoires, les énoncés introducteurs de contenu propositionnel qui se présentent sous la forme interrogative (ou sous forme d'interrogation indirecte) et dont, de ce fait, la question nécessite un apport d'information en guise de réponse ou d'autoréponse. Nous trouvons cet exemple chez Bohui (séminaire 2020-2021) :

« Je peux te poser une question? » Il est évident qu'une telle question en interaction va aboutir à des tours de paroles susceptibles de produire nombre d'informations. Cet avertisseur met en jeu autant que les autres, sinon plus, le principe de coopération qui gouverne les maximes conversationnelles de Grice (1979)³. Mais dans les faits, bien des écarts sont possibles, vu les silences, les sourdes oreilles, les enflures, les ratés divers⁴ ...

- **Les avertisseurs captatifs**

Que ce soit dans la forme syntaxique et la nature rhétorique, ce type d'avertisseurs présente un statut assez hétéroclite. Définissons les avertisseurs communicationnels captatifs comme les énoncés introducteurs de contenu propositionnel qui se présentent sous diverses formes et ont la particularité d'être des indices de captation d'attention. Il est important de ne pas perdre de vue que ces tournures, qui sont très courantes dans la langue quotidienne, ne deviennent avertisseurs (captatifs) que si elles servent à introduire un contenu propositionnel. Un simple « Je m'excuse » ne peut être considéré comme tel. Nous pouvons y ranger :

3. Ce sont les lois de quantité (contenu informationnel requis), de qualité (information véridique), de relation (parler à propos) et de modalité (concision et méthode).
4. Ce type d'avertisseur n'est pas à confondre toutefois avec le procédé rhétorique de la question oratoire qui, elle, n'appelle pas de réponse, car celle-ci est intrinsèquement liée dans la question déjà.

- les salutations : Bonjour/Bonjour;
- les présentatifs : Voici, C'est pour cela;
- les interjections : Eh oui !, Ah...;
- les formules de politesse ou d'excuse : S'il vous plaît, Je vous (en) prie;
- les négociateurs d'interlocution : « Avec ta permission, j'aimerais te dire » (Séminaire Bohui);
- les formules d'adresse ou les interpellatifs en apostrophe ou en apposition : Mon cher, Monsieur le Directeur;
- les connecteurs reformulatifs (Rossari, 1990) : c'est-à-dire, en d'autres termes, bref, tout bien considéré, au fond...

Au terme de ces fondements définitoires et typologiques, avant de procéder à l'analyse proprement dite sur le corpus, il est opportun de dire que ce qui précède est purement indicatif, sans aucune prétention exhaustive, s'inscrivant dans les balises posées avec rigueur par Bohui. Si les occurrences particulières à décrire sont des contes africains, il était impérieux que nous posions les régularités d'ordre général sur lesquelles fonder l'analyse.

Les valeurs des avertisseurs communicationnels

Nous exposons d'abord la conceptualisation élaborée par Bohui au sujet des valeurs discursives des avertisseurs pour mieux aboutir aux aspects que nous mettons en lumière.

Préalables

Contes et lavanes de Diop et le Collectif *Contes et légendes du Bénin*⁵ sont des récits littéraires qui nous projettent, de façon virtuelle il est vrai, dans la perspective des interactions verbales dans le sens différé propre à ce type de discours. Si les dialogues narratifs (et dramatiques voire essayistiques) dupliquent, sans prétention de fidélité ou d'exactitude, la conversation ordinaire, il n'en demeure pas moins qu'on y lit une certaine interaction verbale à un double point de vue : dans la relation diégétique entre actants engagés dans l'histoire et dans la relation métadiscursive qui lie, par exemple, le narrateur ou la narratrice aux narrataires. C'est en réalité à ces deux niveaux qu'il convient d'analyser les valeurs des avertisseurs communicationnels dans les textes en étude.

5. *En références* : (Diop, 1973) et (Mensah, 2005).

Quelles sont les valeurs en discours des avertisseurs? Bohui pose que « la valeur en discours des avertisseurs communicationnels doit être située à deux niveaux au moins, interactionnel et pragmatico-argumentatif » (2013, p. 180). Et il précise pour le premier : « Au niveau interactionnel d'abord : ils assurent comme une médiation dans le procès interlocutif entre les protagonistes, donnant ainsi vie au principe dialogal bien qu'il ne s'agisse que d'un succédané du monde réel grâce notamment à l'interaction au sein du réseau des personnages » (2013, p. 180).

Pour le second, il explique :

Dans l'interaction verbale en effet, l'argumentation vise au moins à emporter l'assentiment d'un tiers à la thèse qu'on lui présente, donc à modifier partiellement ou complètement, provisoirement ou durablement son système épistémique sur la question mise à échanges. Or la pragmatique, informée de la théorie des actes de langage étudie précisément, entre autres, le mécanisme d'influences que les hommes exercent les uns sur les autres dans leur interaction au moyen du discours dans un processus d'assignation de sens à l'énoncé selon le contexte. De ce point de vue au moins, ces deux plans d'énonciation se rejoignent par leur vocation à être des prismes d'influence réciproque par le langage (2013, p. 182).

En dissociant les niveaux pragmatique et argumentatif pour les besoins de notre démonstration, nous discernons trois valeurs, en nous appuyant bien entendu sur les propositions de Bohui : pragmatiques, argumentatives et génériques.

Valeurs pragmatiques

En partant du postulat sémiotique que la pragmatique s'intéresse aux relations des signes aux locuteur-trices qui les utilisent dans un contexte donné, nous pouvons dire que les valeurs pragmatiques des avertisseurs communicationnels concernent la régulation des rapports entre interlocuteur-trices. Que ce soit d'un point de vue énonciatif, illocutoire et conversationnel (Kerbrat-Orecchioni, 1984, p. 46), il s'agit, selon les mots de Bohui, de « mécanisme[s] d'influences que les hommes exercent les uns sur les autres dans leur interaction au moyen du discours dans un processus d'assignation de sens à l'énoncé selon le contexte » (2013, p. 182). C'est pour cela que nous mettons à part ces valeurs qui sont de l'ordre basique de la négociation des tours de parole, de leur légitimation langagière. Cela rejoint, pour nous, la valeur dite interactionnelle qui consiste précisément à opérer au mieux « une médiation dans le procès interlocutif entre les protagonistes, donnant ainsi vie au principe dialogal » (Bohui, 2013, p. 180), c'est-à-dire contribuant à maintenir la possibilité et le bien-fondé du pacte dialogal.

Au niveau pragmatique, nous retenons deux valeurs caractéristiques des avertisseurs communicationnels : phatique et relationnelle.

- **Valeur phatique**

Les avertisseurs ont une valeur phatique en ce sens qu'ils permettent la gestion au mieux des tours de parole. Cette valeur est fondée sur la capacité « d'assurer ou de maintenir le contact entre le locuteur et le destinataire » (Dubois et alii, 2002, p. 358). Bien des avertisseurs assurent une telle fonction. Dans le conte « La peau de Bouki », nous pouvons lire :

- *Bour N'Diaye*, fit-il, *tu as demandé où j'avais passé le temps de cette longue absence. Sache que je descends des pays du Nord [...]*
- *Explique-toi plus clairement, Thile*, ordonna Bour-Gayndé.
- *Voici, N'Diaye* : la chaleur d'une cervelle sur ce front bouillant appellera au-dehors le feu qui brûle dans ta tête. (Diop, 1973, p. 106-107)

Cet extrait de dialogue entre Bour-Gayndé-le-Lion (ou Bour-N'Diaye) et Thile-le-Chacal comporte un certain nombre d'avertisseurs à valeur phatique, c'est-à-dire facilitant ou accélérant la « médiation dans le procès interlocutif entre les protagonistes, donnant ainsi vie au principe dialogal », suivant l'explication de Bohui. Dans la première intervention du chacal, nous repérons trois avertisseurs différents pour introduire la seule et concise information du lieu de provenance de l'animal : « je descends des pays du Nord ». Rien que pour dire cela, le chacal commence par l'avertisseur captatif « Bour N'Diaye » : enchaîne avec un autre, qui est oratoire « tu as demandé où » (présentée sous forme d'interrogation indirecte à modalité

Typologie et valeurs discursives des avertisseurs communicationnels. Étude de deux recueils de contes africains déclarative); puis finit par un troisième, qui est directif, « Sache que », permettant d'accéder au contenu propositionnel attendu.

Et au roi Lion de relancer son interlocuteur par deux avertisseurs : l'un directif « Explique-toi plus clairement », l'autre captatif « Thile ». Cette invite va donner l'occasion au chacal de reprendre avec plus d'entrain son exposé; mais pour ce faire, il débute encore par un double avertisseur communicationnel captatif « Voici, N'Diaye »... Et vient ce qui sera comme un verdict sans appel pour Bouki-l'Hyène, qui en perdra la vie pour la santé du roi Lion, tel que le montre la suite du récit.

Les avertisseurs communicationnels, au niveau pragmatique, au-delà de leur valeur phatique, ont une valeur relationnelle.

- **Valeur relationnelle**

Les avertisseurs sont également le lieu de négociation, intrinsèquement liée aux tours de parole, des identités relationnelles des interactants. C'est une donnée capitale qui, mal gérée, peut conduire à l'échec de la communication. À ce propos, Kerbrat-Orecchioni précise :

L'identité d'un locuteur X peut être définie comme l'ensemble des attributs qui le caractérisent ; attributs stables ou passagers, qui sont en nombre infini et de nature extrêmement diverse (étagt civil, caractéristiques physiques, psychologiques et socioculturelles, goûts et croyances, statut et rôle dans

l'interaction, etc.). Mais ce qui se trouve investi dans une interaction donnée, ce n'est évidemment pas l'identité globale de X, mais certaines composantes seulement de cette identité, qui sont seules pertinentes dans le contexte interlocutif (2005, p. 195).

Il n'est d'interaction verbale sans prise en compte des identités de chaque participant·e. Identités dynamiques, construites de diverses manières, qui évoluent au gré des échanges sans être dénaturées, au risque de déboucher sur les impasses ou des différends graves. Sur la base de ce qu'affirme Kerbrat-Orecchioni, nous pouvons avancer que la valeur relationnelle des avertisseurs consiste en ce que, bien souvent, ils sont l'occasion de donner à l'autre, en toute politesse, sur des bases institutionnelles, sociales ou autres, toute la place ontologique qui lui convient pour une participation au mieux à l'interaction.

Dans le conte kotafon « Homévo et les trois chevaux enchantés », histoire d'un gendre qui, au gré de moult péripéties, doit affronter bien des épreuves et l'adversité des aigris pour pouvoir mériter la main de la fille du roi, chaque fois qu'il surmonte, grâce à ses adjuvants merveilleux, une épreuve et vient donner au roi les fruits de ses recherches heureuses, son discours commence toujours par « Majesté » (Mensah, 2005, p. 88-91). Cette seule désignation est un avertisseur captatif à valeur relationnelle qui permet, au-delà du mérite dû aux obstacles surmontés, de s'adresser au roi avec politesse et en veillant à souligner son titre auguste.

Les avertisseurs aident à introduire un contenu propositionnel. C'est là qu'interviennent leurs valeurs argumentatives, puisque ces contenus visent à infléchir les connaissances et les positions des uns et des autres.

Valeurs argumentatives

Dans le sillage de l'argumentation dans le discours (Amossy, 2012), Bohui signale à propos qu'elle « vise au moins à emporter l'assentiment d'un tiers à la thèse qu'on lui présente, donc à modifier partiellement ou complètement, provisoirement ou durablement son système épistémique sur la question mise à échanges » (2013, p.182). Les avertisseurs ménagent les faces des interlocuteur·trices dans le but d'introduire un contenu propositionnel qui est le moteur de l'interaction. C'est en cela que consistent les valeurs argumentatives des avertisseurs communicationnels par lesquelles ils donnent accès à tout un module épistémique destiné à agir sur le système de références, de savoirs et de croyances de l'autre.

Au niveau argumentatif, puisque nous le disjoignons de celui pragmatique pour les raisons évoquées plus haut, les avertisseurs peuvent avoir au moins deux valeurs : informationnelle et culturelle.

- **Valeur informationnelle**

Tout avertisseur communicationnel n'est tel que parce qu'il donne accès à « des contenus propositionnels constituant, dans l'économie même de l'échange communicatif, le véritable objet du message dans l'interaction » (Bohui, 2013, p. 176). Sans cette condition, il conviendrait de reconsidérer l'unité discursive en question. Cette valeur informationnelle, qui se construit par contiguïté dans la chaîne énonciative, est fondamentale pour l'ensemble même de la textualité.

Pour revenir au conte « La peau de Bouki », le conteur-narrateur dans la relation métalangagière au narrataire écrit : « Et pour une des rares fois qu'il consentait à s'arrêter en ses voltes, cabrioles et départs heurtés, Djar-le-Rat Palmiste usa du langage de son terroir et affirma à Thille-le-Chacal et à Golo-le-Singe que Bouki-l'Hyène "avait complètement abîmé leur peau". *Entendez par là* que Bouki-l'Hyène avait terni leur réputation » (Diop, 1973, p. 104). Ce paragraphe comporte deux avertisseurs qui servent à introduire un contenu informationnel, qui est que l'hyène a terni la réputation du chacal et du singe auprès du roi Lion malade. D'une part, le conteur qui, par le jeu narratif, dit rapporter les mots du rat palmiste aux deux autres animaux, nous apprend que « Bouki-l'Hyène "avait complètement abîmé leur peau" ». La portion entre guillemets dans le texte (entre griffes dans notre reprise) est un avertisseur parémique à forte teneur métaphorique que le travail interprétatif de transposition de sens symbolique permet de

comprendre. Mais le conteur nous en dispense et use d'un avertisseur directif « Entendez par là » qui explique de quoi il s'agit.

On peut avancer en toute bonne logique que cette valeur informationnelle est la valeur cardinale qui justifie l'opportunité même des avertisseurs communicationnels dans le discours. Dans une stricte perspective diégétique, nous savons à quel point cette information va déclencher un tournant tragique dans l'histoire.

La deuxième valeur argumentative des avertisseurs est culturelle.

- **Valeur culturelle**

Le conte est un récit ancré dans la tradition des peuples qui le portent et qu'il exprime à bien des égards. Cette source à la fois populaire et orale explique son ancrage dans une culture donnée. Et certains avertisseurs qu'on y rencontre participent de ce fonds. En ce sens, la valeur culturelle des avertisseurs communicationnels réside dans cette capacité à traduire l'âme profonde des sociétés d'origine. Arrêtons-nous sur deux exemples de *Contes et légendes du Bénin* :

C'est depuis ce jour-là que les Lokpa disent ce proverbe : « Le pauvre que l'on méprise peut gagner la considération par sa sagesse » (Mensah, 2005, p. 52). C'est la raison pour laquelle les Kabyè emploient ce proverbe : « Ce n'est pas la pauvreté qui tue l'homme, mais le désespoir » (Mensah, 2005, p. 71).

La première clausule est celle du conte lokpa « La langue douce et amère », la seconde celle du conte kabiyè « L'orphelin et le lépreux ». Nous savons que le conte a, entre autres fonctions, d'expliquer l'origine des choses du point de vue d'un peuple donné. Même si nous pouvons admettre avec Maingueneau que « le proverbe est une assertion sur la manière dont va le monde, il prétend dire le vrai » (2012, p. 193), cette assertion qui a nature de vérité universelle est d'abord le point de vue d'une communauté sur le vrai du monde. Les proverbes lokpa et kabiyè ci-dessus résument le contenu des histoires racontées en amont. Ce sont des avertisseurs parémiques à valeur culturelle, car ancrée dans la vision du monde de ces deux peuples du Bénin.

On convient que la teneur informationnelle de bien des avertisseurs s'accompagne d'une portée culturelle qu'on peut élargir à d'autres corpus. Il nous reste un troisième type de valeurs : génériques.

Valeurs génériques

Au-delà de ces deux pôles (pragmatique et argumentatif), il faut considérer les valeurs génériques des avertisseurs communicationnels pour la raison évidente que ceux-ci s'inscrivent toujours dans des genres de discours qu'ils manifestent à bien des égards par leurs simples occurrences. Pour Maingueneau, il est opportun de

« travailler sur des catégories de *type communicationnel*, qui sont définies en combinant des traits linguistiques et fonctionnels » (2009, p. 140 – italique de l’auteur) : discours didactique, vœu à la nation, note de service, lettre ouverte, conte... Dans ces formes discursives, nous pouvons observer que les avertisseurs, du moins certains en particulier, se constituent en marqueurs textuels de généralité⁶.

Les avertisseurs ne sont pas des phrases isolées qui existent *ex nihilo*. Ce sont des énoncés produits dans un ensemble discursif immanquablement normé en genres. De là viennent pour nous leurs valeurs génériques qui sont de deux sortes au moins : cotextuelle et scénographique.

- **Valeur cotextuelle**

On a vu qu’un avertisseur appelle toujours un entour dans la chaîne énonciative. C’est cette autre unité discursive qui est constitutive de la valeur informationnelle abordée ci-dessus. D’un point de vue purement textuel, nous observons que cet entour exige une certaine construction connexe. Nous y lisons la valeur cotextuelle des avertisseurs communicationnels. Pour Bres : « Le cotexte d’un élément discursif est son environnement textuel, à savoir ce qui le précède (cotexte antérieur) et ce qui le suit (cotexte postérieur) » (Détrie *et alii*, 2001, p. 68). Sur cette base,

6. Sur les plans de généralité du conte dans son ensemble, Adam et Heidmann (2004) croisent les données transtextuelles (au sens de Genette) et textuelles (niveaux sémantique, énonciatif, argumentativo-pragmatique, stylistique, compositionnel et médiatique).

appelons valeur cotextuelle des avertisseurs leur propriété à embrancher des données discursives de façon immédiate ou élargie dans la chaîne énonciative. Ce sont les mécanismes syntaxiques ou compositionnels d'ensemble de ces enchaînements dans la textualité qui nous intéressent à ce niveau. Prenons un exemple de *Contes et lavanes*, l'incipit du premier récit « Vérités inutiles » :

L'on nous dit que Deug-la-Vérité a beau être une noctambule, elle ne couche jamais à la belle étoile.
Encore faut-il, rectifiait Amadou Koumba, qu'elle se choisisse bien ses compagnons et compagnes ; et que parmi ses rencontres multiples, elle ne compte surtout point la Mauvaise Foi (Diop, 1973, p. 11).

L'ensemble de ces deux paragraphes constitue un avertisseur parémique qui a pour cotexte élargi toute l'histoire à raconter ensuite et qui en représente le contenu informationnel introduit par narration. L'histoire concerne l'imprudente Béye-la-Chèvre qui se fait dévorer par Bouki-l'Hyène. C'est au fond une variante sénégalaise de la fable du Loup et de l'Agneau. En dehors de ce niveau macrotextuel, restreignons l'analyse au passage cité.

On se rend compte que chaque paragraphe commence par un avertisseur : directif pour le premier (« L'on dit que ») et captatif pour le second (« Encore faut-il [... que] ») qui sont syntaxiquement des propositions principales introduisant des subordonnées complétives qui comportent le contenu propositionnel. Ce sont ces jeux de construction

tant phrastique que textuelle qui structurent la valeur cotextuelle des avertisseurs dont nous parlons. Ce qui nous amène à la deuxième valeur générique.

- **Valeur scénographique**

Notre corpus est fait de discours littéraire et le genre analysé est le conte (africain, si l'on veut ajouter la précision d'ordre sociogéographique). La scénographique d'un tel genre est connue en ses trois parties attendues, en dehors des possibilités inter- et transgénériques : formule d'ouverture ou introduction, développement proprement dit et formule de clôture ou clausule. C'est dans les formules liminaire et terminale qu'on trouve en réalité les avertisseurs à valeur scénographique. Nous pouvons définir celle-ci comme la capacité de ces énoncés à instituer un cadre générique par ses traits textuels propres.

C'est le cas des formules comme « Il était une fois », « Au temps où les hommes et les animaux vivaient ensemble » ou des formules posant une leçon : « C'est depuis ce temps que », « C'est à partir de ce jour que »... Pour illustration, nous allons plutôt nous appesantir sur les introductions dialogales⁷ qui font du récit une véritable interaction

7. Nous pouvons considérer cet avertisseur scénographique d'entame comme une variante dialogique du modèle dialogal : « Mon conte marche, marche, court, saute, roule, vole, et tombe sur le plus beau, le plus grand et le plus riche royaume du monde! » (Mensah, 2005, p. 79).

verbale, *a minima* bien entendu. Entre autres contes de *Contes et légendes du Bénin*, « Qui est le plus puissant? » commence ainsi :

- Conte!

- Raconte!

Il était une fois trois jeunes gens qui s'étaient liés d'amitié (Mensah, 2005, p. 124).

On voit visiblement que cette introduction de conte est constituée essentiellement d'avertisseurs communicationnels à valeur scénographique, car se présentant sous la forme de marqueurs génériques indéniables. Dans l'exemple, deux avertisseurs directifs (- Conte!/- Raconte!) en appellent un troisième, captatif : « Il était une fois », qui est un trait générique du conte; le tout canalisant la valeur scénographique de cette entame. Les verbes mêmes à l'impératif « Conte! » et « Raconte! », avec leur exclamation expressive, sont des tropes de genericité évidente, qui nous signalent, s'il en était besoin, que nous sommes en territoire discursif de récit de conte.

Qu'ils soient parémiques, directifs, oratoires, captatifs et épilinguistiques (cas presque absent de notre corpus), les avertisseurs sont le lieu d'une modélisation discursive qui passe par son ancrage générique. C'est en cela que réside leur valeur que nous appelons scénographique, qu'on peut retrouver dans les lettres, les allocutions, les romans, les textes dramatiques, les textes administratifs ou juridiques, etc. en fonction de leurs structures intrinsèques.

Conclusion

Cette contribution a exploré le fonctionnement des avertisseurs communicationnels dans deux recueils de contes africains : *Contes et lavanes* du Sénégalais Diop et le Collectif *Contes et légendes du Bénin*. Pour ce faire, l'étude a été menée en deux étapes. Dans un premier temps, nous avons procédé au cadrage définitionnel et typologique des avertisseurs communicationnels. Ce premier ensemble a eu pour socle les propositions de Bohui sur la question. Dans un second temps, nous nous sommes employé à analyser les valeurs pragmatiques, argumentatives et génériques des énoncés concernés.

Au niveau pragmatique, nous avons repéré les valeurs phatique et relationnelle; au niveau argumentatif, les valeurs informationnelle et culturelle; et au niveau générique, les valeurs cotextuelle et scénographique. Ceci n'est pas exhaustif car il est possible, d'une certaine manière, de trouver une valeur performative au niveau pragmatique, une valeur ethotique au niveau argumentatif et une valeur modulaire au niveau générique. La valeur performative concernerait le dire pour faire et faire faire de l'avertisseur communicationnel en tant qu'acte de langage; la valeur ethotique, la mise en scène de l'image de soi qui en résulterait; et la valeur modulaire, les modules conversationnels particuliers qu'un avertisseur

exemplifierait aux plans microtextuels d'un genre de discours. Ce sont là des vues à approfondir dans des réflexions ultérieures.

Nous nous sommes évertué, dans la conduite de cette réflexion, à éviter les risques ou dérives épistémologiques que court en la matière toute recherche et dont parle en des termes judicieux Kerbrat-Orecchioni : « Comment concilier respect des données et quête de généralisations, en évitant les deux écueils qui guettent ce type de recherche : la “sur-généralisation” (le portrait vire alors à la caricature), et la “sous-généralisation” (la description ne dépasse pas l'anecdote)? » (2002, p. 50). Nous espérons avoir échappé autant à la simplification caricaturale qu'à la tentation anecdotique.

Références bibliographiques

- Adam, Jean-Michel et Heidmann, Ute. 2004. Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm). *Langages* 153, *Les genres de la parole*. Paris : Armand Colin, p. 62-72.
- Amossy, Ruth. 2012. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.

- Bohui, Djédjé Hilaire. 2013. Les avertisseurs communicationnels africains : essai d'étude pratique chez Kourouma. Dans Bohui, Djédjé Hilaire (dir.). *Création, langue et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma*, Actes du Colloque « Ahmadou Kourouma, un écrivain total » des 18, 19 et 20 septembre 2013. Abidjan : Le Graal Édition, p. 168-188.
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2020-2021. *Les avertisseurs communicationnels africains entre grammaire et linguistique*. Séminaire de Master 2 Lettres Modernes. Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique (dir.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Détrie, Catherine, Siblot, Paul et Verine, Bertrand (dir.). 2001. *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.
- Diop, Birago. 1973. *Contes et lavanes*. Paris : Présence Africaine.
- Dubois, Jean et alii. 2002. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas/VUEF.
- Grice, Paul. 1979. Logique et conversation (traduit de l'américain par Frédéric Berthet et Michel Bozon). *Communications 30 : La conversation*. Paris : Éditions du Seuil, p. 57-72.

- Homère. 1965. *L'Iliade* (traduction, introduction et notes par Eugène Lasserre). Paris : GF-Flammarion.
- Jarrety, Michel (dir.). 2016. *Lexique des termes littéraires*. Paris : Le Livre de Poche.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1984. Pour une approche pragmatique du dialogue théâtral. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique* 41 : L'écriture théâtrale, p. 46-62, URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1984_num_41_1_1297.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2002. Système linguistique et ethos communicatif. *Cahiers de praxématique* 38 : Langue, discours, culture. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, p. 35-57.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2005. *Le discours en interaction*. Paris : Amand Colin.
- Kourouma, Ahmadou. 1970. *Les soleils des indépendances*. Paris : Éditions du Seuil.
- Maingueneau, Dominique. 2009. *Aborder la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Maingueneau, Dominique. 2012. *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Mensah, Israël (dir.). 2005. *Contes et légendes du Bénin* (recueillis par « Mémoires d'Afrique »), Préface d'Émile Derlin Zinsou. Paris : Karthala.

Neveu, Franck. 2017. *Lexique des notions linguistiques*. Paris : Armand Colin.

Petitjean, André. 1984. La conversation au théâtre. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique* 41 : L'écriture théâtrale, p. 63-88, URL : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1984_num_41_1_1298.

Rossari, Corinne. 1990. Projet pour une typologie des opérations de reformulation. *Cahiers de linguistique française* 11, Université de Genève, p. 345-359.

Searle, John Rogers. 1992. *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage* (traduit de l'anglais et préfacé par Joëlle Proust). Paris : Les Éditions de Minuit.

Verne, Jules. 1967. *Un capitaine de quinze ans* (dessins de Meyer, gravures de Ch. Barbant). Paris : Hachette.

Houessou Séverin AKÉRÉKORO

Houessou Séverin Akérékoro est Docteur en Littérature française de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), où il donne des cours de Littérature française, de Théorie littéraire et d'Analyse du discours. Il est membre du Réseau Africain d'Analyse du Discours (R2AD). Il a publié des travaux sur l'argumentation dans le récit de fiction, la problématique

générique ou encore la sémiotique du nom propre. Il est l'auteur de l'essai *Éléments d'étude sur les foyers littéraire* (Cotonou, Plumes Soleil, 2024).

Courriel : akerekoroh@gmail.com

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/akerekoro2024b/>

Pour citer cet article : AKÉRÉKORO, Houessou Séverin. 2024. Typologie et valeurs discursives des avertisseurs communicationnels. Étude de deux recueils de contes africains. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 101-134. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.5



La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des acteurs de l'interaction

NOELLIE BHELLYS ANDRE

Résumé :

Bien des cas de résolutions de conflits dans les zones rurales rassemblent le conseil de jugement de la chefferie. C'est l'occasion pour les juges traditionnels d'arbitrer les conflits et de permettre à la partie lésée d'obtenir réparation. L'interaction réparatrice induit des rituels de préservation de la face des participant-es sachant que les tensions qu'implique le fait de relater un conflit en vue de le résoudre font planer des menaces potentielles sur les faces. Nous nous proposons de décrire et d'analyser un ensemble

de stratégies de politesse investissant l'interaction et dont l'objectif est de préserver les relations interpersonnelles. L'analyse s'appuiera sur la transcription de deux audiences traditionnelles chez les Baoulé en Côte-d'Ivoire. En nous fondant sur l'approche de la politesse linguistique telle que développée par Kerbrat-Orecchioni (2005), plus précisément sur la production des adoucisseurs d'actes menaçants d'une part et d'autre part la production d'actes valorisant la face, nous étudierons la mise en discours du protocole de politesse en contexte africain en nous appuyant sur la théorie des avertisseurs communicationnels africains telle que proposée par Bohui (2002, 2013).

Mots-clés : face, interaction, Politesse, relation interpersonnelle, réparation

Abstract :

Many cases of conflict resolution in rural areas bring together the judgment council of the chiefdom. This is an opportunity for traditional judges to arbitrate conflicts and allow the injured party to obtain compensation. The restorative interaction induces rituals of preserving the face of the participants knowing that the tensions involved in relating a conflict in order to resolve it pose potential threats to the faces. We propose to describe and analyze a set of politeness strategies involving interaction and whose objective is to preserve interpersonal relationships. The analysis will be based on the transcription of two traditional

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

hearings among the Baoulé in Ivory Coast. Based on the approach of linguistic politeness as developed by Kerbrat-Orecchioni (2005), more precisely on the production of softeners of threatening acts on the one hand and on the other hand the production of acts valuing the face, we will study the implementation in discourse of the protocol of politeness in the African context, relying on the theory of African communicational warning signs as proposed by Bohui Djédjé Hilaire (2002, 2013).

Keywords : face, interaction, interpersonal relationship, politeness, reparation

Résumé (Baoulé) :

ndé sūnmān likà mé siēsīēlē nún bé yā klō kpēn nīn í ndé dífuē mún. ɔ́ tí é klō mē sú kpēn nīn í ndé dífuē mún é sī mún bé blē kùn mō bé fá siēsīē ākpāsuā nnyōn bé āfiēn ndēngān kpēkūn bē fá bú ndé mān ākpāsuā ngā í ndé yófē. ndé siēsīē le ɲjōlē lē í tí tē mō bē yí fá tītī ākpāsuā nnyōn bé nyrūn nyānnzuēn āfin āfiēn ndēngān siēsīēlē kwlāá ti āwlāsrē likē srān wūn. jūnmān ngā é sú dí yē ti ānyīnyīē ndé mē nún yíyīlē ɔ́nīn bé bō tūlē yālē kōkōlē nún kē kó yó nān ānuānzē wā kwlā trān srān mē afiēn kpā. kōdīvuā āniēn mō sūān bāwlē nún ndé dílē nnyōn sú yē ē dí sú jūnmān ò. ē jrān kēbrā-ōrēsīōni(Kerbrat-orecchioni: 2005) í flūwā nún ndé sú mō ɔ́ dílí ānyīnyīē ndé mē sú jūnmān sú, í cīnjīn likà kán āwlāsrē nīgē mé nuān jófūē ndé buè kūn yē buè kūn ēkūn kán srān ānyīnyīē ānzē srān nēnnēn dílē nīgē mē ndé. é dí jūnmān

srān blē n̄vlè nún wā ānyīnyīē jólē mún bé kānlé òdé dílē
nún. í ēkūn jūnmān kūngbā jrán bōwī jējē ilē (Bohui Djédjé
Hilaire: 2002, 2013) í flūwā nūn jólē tí āblādīfuē òdé ògā ō fá
klélí yē àtīn sú é fá dí é liē.

Mots-clés (Baoulé) : ānyīnyīē, ijōlē, kpā yólē, nyrūn, srān mé
āfiēn òdé

Historique de l'article

Date de réception : 16 juin 2024

Date d'acceptation : 18 septembre 2024

Date de publication : 29 novembre 2024

Type de texte : Article

Introduction

Les interactions verbales sont le lieu de déploiement de stratégies communicationnelles parmi lesquelles figurent celles de la politesse. Celle-ci est l'ensemble des actions menées par les participant-es en vue de la construction agréable de la communication. Son actualisation dans l'interaction est inhérente à chaque société et dépend du cadre de l'échange. La politesse en discours participe à la

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

régulation des relations interpersonnelles. Elle est « un ensemble de stratégies et de comportements interactionnels déployés par les interactants pour entretenir un caractère harmonieux dans l'interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 159). Elle est donc un moyen par lequel on évite de faire perdre la face¹ à l'interlocuteur·trice ou à soi-même.

Nous envisageons alors de décrire ce phénomène dans le cadre des audiences traditionnelles de justice chez le groupe baoulé² de Côte d'Ivoire. Comment comprendre et interpréter le phénomène de la politesse dans les interactions de justice traditionnelle? Comment pourrait-elle être prise en charge par la théorie des avertisseurs communicationnels africains qui met l'accent sur la différence de « statuts » entre les énoncés au cours de l'échange communicatif (Bohui 2013, p. 168)? Les avertisseurs communicationnels africains désignent : « des tours de phrases, des formes d'expressions dont la principale fonction dans l'échange communicatif est de prévenir (un des participants de l'échange) ou d'annoncer des contenus propositionnels constituant, dans l'économie même de l'échange communicatif, le véritable message dans l'interaction » (Bohui 2013, p. 175-176). Si l'on s'en tient à leur définition, à leurs caractéristiques et à leur fonction

1. La face est définie comme « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adopté au cours d'un contact particulier » (Goffman 1974, p.9).
2. Le peuple baoulé occupe essentiellement le centre du pays.

en discours, peut-on les identifier au travers des manifestations linguistiques de la politesse lors des audiences traditionnelles? L'objectif de cet article est de décrire les avertisseurs communicationnels de politesse en mettant en exergue leurs formes, leurs fonctionnements ainsi que les enjeux énonciatifs et pragmatiques en termes de la gestion des faces. Nous émettons alors l'hypothèse que la politesse implique des contraintes pour les acteur·trices : celle dictée par l'institution et par les particularités culturelles du groupe ainsi que la volonté de chaque acteur·trice de préserver sa face et celle des autres acteur·trices, car relater le conflit survenu entre deux parties pourrait susciter des menaces potentielles sur les faces (notamment celle des juges). Dans ce contexte, les avertisseurs communicationnels participeraient des mécanismes des précautions oratoires sous-jacentes.

Menée en trois temps, l'analyse présentera, dans un premier temps, les fondements théorico-méthodologiques et contextuels ainsi que le corpus d'analyse. Puis, nous présenterons les faits discursifs et interactionnels observés dans le corpus en mettant l'accent sur les FTAs³ et les anti-FTAs⁴ encodés dans le discours et quelques mécanismes impliquant le protocole de prise de parole; nous analyserons aussi des avertisseurs communicationnels « notoires » de

3. Les FTAs désignent les actes menaçants pour la face. C'est une catégorie d'acte identifiée par Brown et Levinson (1978) dans la théorie du fonctionnement de la politesse.

4. Actes contraires aux FTAs. Ils consistent en l'adoucissement des FTAs.

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des politesse. Enfin, nous présenterons les enjeux liés à l'implication de ces divers éléments identifiés dans le cadre du type d'interaction choisi.

Cadre théorique et méthodologique

Cette section vise à fournir une base solide et claire pour la suite de notre étude, en exposant de manière détaillée les fondements théoriques et méthodologiques sur lesquels elle est fondée. Elle approfondit le volet théorique et méthodologique de l'étude, présente de façon détaillée la théorie de la politesse, qui constitue le cadre conceptuel essentiel de l'analyse et enfin, elle discute l'ancrage méthodologique choisi pour mener l'étude.

Les modèles théoriques de la politesse dans les interactions verbales

L'analyse des interactions verbales informe la structuration, le fonctionnement et la construction des échanges interpersonnels. La politesse linguistique compte parmi les types d'échanges identifiés au sein des interactions. Divers modèles théoriques ont été élaboré en vue de la décrire.

L'un des plus connus est celui de Brown et Levinson (1978, 1987). Il est fondé sur les travaux de Goffman sur la face et les territoires du moi (1973, 1974). L'originalité de leur travail a consisté au recyclage de la notion classique d'acte de langage en considérant ces actes par rapport aux effets qu'ils peuvent avoir sur la face. Goffman identifie alors la notion de « face work » ou le travail de « figuration » (Goffman 1974, p. 15) qui correspond à la mise en place des stratégies communicationnelles dans le but d'élaborer et de projeter l'image de soi dans l'interaction. S'inspirant de cette conception, Brown et Levinson définissent la politesse comme un moyen de concilier le désir mutuel de préservation de face avec le fait que la plupart des actes sont potentiellement menaçants pour les faces positives⁵ et négatives⁶. Ils identifient alors la catégorie des FTAs ou les actes menaçants pour la face. Kerbrat-Orecchioni estime cette conception de la politesse trop négative. Pour elle, la politesse peut consister non seulement en un adoucissement de menace mais aussi en une production d'anti-menaces. Il y a donc des actes de langage qui peuvent être valorisants pour ces mêmes faces : ce sont des FFAs (*face flattering Acts*) ou acte « flatteurs pour les faces » « flatteurs » devra être pris pour « valorisant » (Kerbrat-Orecchioni 2005, p. 196). Avec l'introduction des FFA, on en arrive à révéler le rôle des actes de langage par leur

5. La face positive, c'est l'image de soi qui correspond au narcissisme.

6. La face négative se réfère aux territoires du moi, l'espace que revendique un individu dans la société.

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

implication dans le système des faces, dans la construction des relations interpersonnelles. Ainsi, tout acte de langage peut donc être décrit comme un FTA ou un FFA selon qu'il est susceptible d'avoir des effets positifs ou négatifs sur les faces. L'introduction des FFA aux côtés des FTA présente bien des avantages pour la description du fonctionnement de la politesse. Elle permet d'envisager une vision équilibrée des actes de langage qui sont soit coopératifs et/ou conflictuels. Pour Kerbrat-Orecchioni (1992), si la politesse est universelle, ses manifestations sont essentiellement culturelles. En effet, les règles de politesse et de savoir-vivre peuvent différer grandement selon les coutumes et les traditions de chaque pays. Par exemple, la façon de saluer, de s'adresser à quelqu'un·e ou de se comporter en société peut être très différente en France par rapport au Japon. Dans certaines cultures, la politesse peut être exprimée par des gestes ou des rituels spécifiques, tandis que dans d'autres, elle peut être davantage basée sur le langage et les mots choisis. De plus, certaines cultures accordent une grande importance à la politesse envers les aîné·es, tandis que d'autres mettent l'accent sur le respect envers les autorités ou les personnes de statut social élevé. En fin de compte, bien que la politesse soit un trait commun à toutes les sociétés, ses manifestations sont profondément enracinées dans les traditions et les normes culturelles de chaque région du monde. Dans cette étude, elle est envisagée dans ses manifestations discursives, c'est-à-dire dans la manière dont elle se traduit à travers le langage et

les interactions verbales. Il s'agit de comprendre comment les individus utilisent des formules de politesse, des expressions courtoises et des marqueurs de respect lorsqu'ils communiquent entre eux. L'étude de la politesse emprunte à la théorie des actes de langage en tant que leur convocation produit des effets sur les faces.

Cadrage méthodologique

L'étude est ancrée dans le paradigme des avertisseurs communicationnels africains, appareillage conceptuel qui emprunte largement à la pragmatique des interactions verbales dans sa double dimension interactionnelle et culturellement ancrée qui rejoint la spécificité « africaine » des avertisseurs. Il est vrai que ces derniers portent non seulement sur la différence de « statut » des énoncés dans l'échange verbal, mais aussi sur des éléments linguistiques permettant d'introduire, d'explicitier, de résumer, de nuancer, des idées exprimées, contribuant ainsi à la clarté et à la fluidité de la communication. Ils se déclinent en deux classes qui sont les avertisseurs communicationnels africains notoires et les avertisseurs communicationnels africains partiels ou dérivés.

Les avertisseurs notoires sont décrits dans leurs différentes dimensions. D'abord, syntaxiquement, ils sont en position initiale ou en pré-position dans l'énoncé. Du

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

point de vue communicatif, ils annoncent une information décisive, c'est-à-dire dont le contenu peut tirer à bonne ou mauvaise conséquence en termes de « face » pour l'un·e ou l'autre des protagonistes en étant de nature gratifiante ou pas. Du point de vue de la modalité énonciative, ils peuvent être de forme assertive, interrogative, exclamative, etc., bien que l'assertif domine en général. Et enfin, du point de vue du « statut » doxique, ils peuvent revêtir ou non une forme parémiologique ou de métaphore « locale ». Les avertisseurs communicationnels de la deuxième catégorie sont « partiels » ou « dérivés » en raison précisément de ce qu'ils ne remplissent que partiellement les conditions d'occurrence précédemment énoncées au sujet de la première classe d'avertisseurs.

En prenant appui sur les fondements méthodologiques de la théorie des actes de langage et les règles liées au fonctionnement de l'interaction verbale notamment sur la politesse linguistique et les questions de face, nous examinerons la politesse en contexte de résolution de conflit chez les Baoulé.

Le corpus d'analyse

Le corpus de notre étude est composé de la transcription et de la traduction en français de deux audiences traditionnelles chez les Baoulé de Côte d'Ivoire. L'une à la

chefferie cantonale de Béoumi⁷ et l'autre à la chefferie royale de Sakassou⁸. Nous avons opté pour la transcription orthographique tout en respectant la notation des tons.

La première audience traite de la résolution d'un conflit foncier qui a déjà été tranché, mais dont l'accusé n'a pas respecté le verdict. Quant à la deuxième, elle porte sur la plainte d'une femme contre des membres de sa parenté pour la mauvaise gestion de son restaurant et du détournement des fonds. C'est autour de ces deux thèmes que s'articulent les échanges. Ils enchaînent la participation discursive de chaque personne convoquée. L'analyse consistera, dans ces interactions traditionnelles institutionnelles, à rechercher la présence d'avertisseurs communicationnels et à analyser les modalités de leurs usages.

7. Située à l'ouest de Bouaké, Béoumi abrite le sous-groupe Baoulé Kodè. La plupart des résolutions de conflits sont dirigées par le comité mis en place par le chef de canton. C'est un ensemble de chefs de village et de notables de l'ensemble des villages Kodè.
8. Sakassou est considérée comme la capitale du pays baoulé. C'est donc à Sakassou que siège le Tribunal Suprême des Baoulé. Il est présidé par le porte-parole de la reine, de différents chefs et notables.

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

Analyse des avertisseurs communicationnels dans les tribunaux traditionnels baoulés

Le cadre interactif contribue à cerner l'objet de l'étude. Cet axe présente l'institution de référence, son mode d'organisation. Il présente aussi les marqueurs discursifs de politesse en lien avec les avertisseurs communicationnels.

L'institution judiciaire traditionnelle, ses acteurs et le rapport de place

L'institution judiciaire traditionnelle regroupe l'ensemble des membres de la chefferie. Ces derniers, pour trancher des litiges, font également office de magistrats. Ils sont chargés de réguler la cohésion au sein de leur communauté. La justice traditionnelle baoulé est basée sur des lois qui tirent leur fondement du droit coutumier, l'ensemble des règles qui s'appliquent à l'échelle de l'ensemble des villages baoulé. Il porte sur des aspects tels que l'adultère, le meurtre, le vol et d'autres interdits connus des membres de la communauté.

La justice traditionnelle est rendue en présence des hommes et des esprits : « on peut les faire jurer sur un fétiche qui les tuera facilement » (Konan 2014, p. 165). Le fondement de toute action de justice est tiré des us et coutumes. Le déroulement de l'audience se fait par des étapes précises dont l'exposition des faits par les antagonistes, les témoins, les questions des juges, le verdict. Généralement, les mêmes types de conflit entraînent les mêmes types de résolution. Cependant, le statut de l'offensé·e peut entraîner des changements. Chaque membre du tribunal est censé avoir une attitude irréprochable. Par ailleurs, leur crédibilité ne doit pas être entachée par des considérations particulières, préconçues, personnelles ou politiques.

Les conflits sont traités selon une chaîne hiérarchique. D'abord, une réunion de famille ou une réunion entre les proches antagonistes. Ensuite, un chef local intervient. Si le conflit perdure, les différentes parties peuvent également solliciter la chefferie du canton qui est l'instance supérieure à celle du village. Si toutes les négociations ont échoué, le dernier recours est adressé à la cour royale traditionnelle qui est le lieu où les décisions sont irrévocables, un peu sur le modèle de la cour suprême. Toutefois, l'ordre d'intervention des différentes entités est subjectif et dépend de la volonté personnelle des plaignant·es.

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

En somme, les acteur·trices intervenant lors des audiences sont les juges, le plaignant ou la plaignante, l'accusé·e, les témoins et les familles. Les juges de par leur statut ont une prééminence sur l'interaction. Ils ont d'office la parole qu'ils distribuent également le cas échéant. Les autres acteur·trices entretiennent entre elles et eux des rapports égalitaires. Le rapport de place tel qu'établi par l'institution doit être rigoureusement suivi, car l'audience est un lieu de bonnes conduites attendues. Cela permet de préserver la place et la face de chacun·e.

Marqueurs discursifs de politesse et avertisseurs communicationnels

Dans le cadre de l'interaction judiciaire, le langage a de multiples fonctions. Il ordonne, il interdit, il prescrit mais il régule, il encadre, il concilie, il équilibre également. Les échanges en contexte institutionnel traditionnel baoulé s'organisent autour de la recherche d'un consensus. Ainsi, chacun·e des acteur·trices agit dans cette optique.

Dès la séquence d'ouverture, l'orientation des échanges est donnée par le juge :

Ex. 1 :

Sē à wán kán òdè òdè kē tí yē mé fá mé kán òr mé kén nī
n̄zúà

*Quand on a abordé le problème tel qu'il être que avoir le dire
on ne le dire pas avec des injures*

Sā kén nī n̄zwā yé dé wòr búá n̄nyòn n̄zân kàziè n̄nyòn
nī n̄zân kèklè n̄nyòn

*Si tu dire avec des injures on amender d'un mouton de deux
cassiers de boissons et de deux boissons fortes.*

Sē kūsū srān ògā nī āmū nyán òdè kán òdè nān á sé kē fá
jáyò lè fá wá tó jáyòlè á kpé nānnán n̄zúà é kùngbā níòn
*si de même le plaignant prendre la parole et tu lui dire tu
prendre quitter ici prendre ton mensonge quitter ici tu venir
d'insulter les anciens c'est la même chose*

Traduction: « Quand on veut exposer un problème, c'est
tel que le problème est qu'on l'expose. Pas avec des injures.
Si tu exposes le problème avec des injures, tu devras
t'acquitter d'une amende de deux moutons, de deux cassiers
de boissons et de deux boissons fortes. Si celui avec qui tu as
eu des problèmes est en train de parler et tu lui dis quittes-
là! tu mens ou tu es un menteur! Tu viens d'insulter ainsi le
chef. C'est pareil qu'au cas précédent » (audience de Béoumi,
le 15/05/2019).

Cette séquence introductive balise l'interaction à venir
par une invitation à la politesse. En effet, elle consiste soit
à empêcher/s'empêcher de réaliser un acte menaçant, soit
à produire un acte valorisant envers l'allocutaire. Ici, le

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

locuteur donne l'attitude correcte à observer par les différentes parties, mais également l'attitude à l'endroit des autorités présentes. Dans la foulée, il instruit sur la répression au cas où l'une des parties contreviendrait à ces règles. Les actes locutoires « insulter », « mentir » sont ainsi, des actes menaçants non seulement pour la face des interlocuteur·trices mais aussi pour le cadre interactionnel et le succès de l'audience. Ces prescriptions, à notre sens, peuvent être caractérisées d'avertisseurs communicationnels au sens où elles instaurent et orientent le cadre communicationnel. Elles annoncent le déroulement et donnent le ton.

Lors de ces audiences, des avertisseurs communicationnels peuvent survenir sous le format d'un énoncé :

Ex. 2 :

(T1) Représentant du roi (chef de l'audience)

sé kē mǎn ì yáçì nǎn sē nyànmǐèn kǎlì bóó wúkē ì ì nyén ì òflè,
dire que que elle pardonner que si Dieu Grand même aider elle elle gagner son autre,

Traduction : « Dites-lui de pardonner, que par la grâce de Dieu, elle va encore avoir de l'argent. »

(T2) Plaignante

sé bàbà kē ì yō mó ì yó kwlà, òdè ì liè kán wō sìn,
dire papa que je faire merci je faire merci, affaire ma part petit être derrière,

Traduction : « Je vous remercie papa. J'ai une petite chose à dire » (audience de Sakassou, le 12/05/2019, p. 12).

Dans l'exemple 2, les remerciements interviennent avant la fin de l'échange et sont accompagnés d'une sollicitation qui a pour objectif d'éviter de produire un FTA et d'adoucir l'auto-allocation du tour de parole. Les excuses suivies de remerciements puis de la demande d'autorisation de prendre la parole que l'on a déjà prise inscrivent le propos dans le respect du cadre interlocutif balisé en même temps qu'elles pacifient l'atmosphère en prélude à la « petite chose à dire ». L'exemple 3 ci-dessous procède de même :

Ex. 3 :

(T1) Témoin de la plaignante (Mme Yoboué)
kē ñdè tó ì mǐ wén è kén āwlō ñdè yē lé ñgà è fā bā wá lè,
quand affaire tomber acc je dire nous parler maison affaire
c'est ça nous prendre venir ici là,

Traduction : « J'ai voulu qu'on règle le problème à la maison mais il a été conduit vers vous. »

(T2) Représentant du Roi (chef de l'audience)
è wán à yáçì wò yā líè nān yè kpétè ì,
nous dire tu laisser ton mal pour toi que nous demander
pardon elle

Traduction : « nous disons de te calmer et nous allons lui demander pardon » (audience de Sakassou, le 12/05/2019).

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

L'énoncé : « nous allons lui demander pardon » présage de l'état d'esprit des juges et de la décision qui bien évidemment respectera l'esprit de consensus précédemment annoncé et attendu. L'ordre du juge est adouci par l'acte de langage de « se calmer » et fonctionne comme un désarmeur qui participe à l'adoucissement du FTA. Précédent l'acte directif « demandons-lui pardon », cet acte permet de formuler une requête sans pour autant utiliser une tonalité injonctive.

La recherche du consensus n'empêche pas l'usage des durcisseurs qui, par ailleurs, amplifient les menaces que constituent les FTAs. Les avertisseurs communicationnels dans ce contexte en amoindrissent les effets.

Ex. 4 :

NOTABLE

Yā kòfi á tíá wà àófúè

Monsieur Koffi tu être pas ici étranger

Yé jrán sú yé kán yé klé wōr

Nous s'arrêter dessus nous parler nous dire toi

Nzū sâ tíè á té wó é bō sú lèr

Pourquoi tu continuer aller sur sa terre?

Traduction : « Monsieur Koffi, tu n'es pas un étranger ici. Nous allons tenir compte de cela pour te parler. Pourquoi continues-tu d'aller sur sa terre? » (audience de Béoumi, le 15/05/2019).

L'exemple 4 rend compte, à l'évidence, d'un conflit foncier. L'énoncé « tu n'es pas un étranger ici » ne fait pas allusion à ces origines, mais indique plutôt que l'affaire avait déjà été présentée devant la même instance tribunal. Ce rappel suivi de l'énoncé d'information : « Nous allons tenir compte de cela pour te parler » intègre la catégorie des avertisseurs qui annoncent ainsi la question qui suit : « pourquoi continues-tu d'aller sur sa terre? » marquant ainsi la récidive de l'accusé. Les durcisseurs se présentent aussi sous la forme d'une décision irrévocable émise par les juges.

Au total, les énoncés caractérisés en tant qu'avertisseurs communicationnels ont une fonction importante dans le maintien de la politesse linguistique. En effet, ils permettent de réguler les tours de parole, en prévenant par exemple des interruptions intempestives inhérentes à la situation de conflit. Ils contribuent ainsi à prévenir tout débordement de nature à attaquer la face des parties et autorités en présence.

L'usage des avertisseurs communicationnels témoigne d'une volonté de maintenir une communication harmonieuse et respectueuse. Ils sont, par conséquent, des outils de gestion des interactions traditionnelles, permettant d'éviter les malentendus et l'exacerbation des conflits potentiels.

Les avertisseurs communicationnels notoires de politesse : aspects culturels et identitaires dans l'interaction de justice traditionnelle chez les Baoulé

Les sections précédentes ont tenté de mettre en exergue les relations entre les avertisseurs communicationnels et la politesse linguistique dans les audiences des tribunaux traditionnels en pays baoulé. En effet, il semble que ces deux éléments soient intrinsèquement liés, comme le souligne Bohui en indiquant que les avertisseurs communicationnels prennent en compte

quasi « naturellement » tous les opérateurs phatiques, les relanceurs ou renchérisseurs, les adoucisseurs et amadoueurs propitiatoires à un échange apaisé, etc., mais également les durcisseurs et les obligateurs traditionnellement pris en charge dans l'instruction de la problématique des règles et pratiques de la conversation et de l'interaction verbale en général, et plus singulièrement dans celle du protocole de la politesse et des questions de « face » ou « territoire » (2013, p.173).

Cela explique pourquoi la prise de parole est souvent précédée d'excuses et qualifiée de difficile. En effet, le respect et la politesse sont des valeurs fondamentales dans ce contexte et sont essentielles pour maintenir l'ordre et la bonne conduite lors des procédures judiciaires. Cela

explique, comme les exemples ci-dessous l'illustrent, que la prise de parole soit précédée d'excuses et qualifiée de difficile :

Ex. 5 :

(1) Plaignante

bàá mún n̄ sē àmún yàcī ìjólé fin àfē nùn

papa les je dire vous pardon parler venir fatigue dans

Traduction : « je vous demande pardon chers papas ; parler n'est pas facile » (audience de Sakassou, le 12/05/2019).

Ex. 6 :

(2) Représentant de l'accusé (Le père de la jeune fille restauratrice)

nànnàn mù ìjòlē fī áfè nūn, ògā ò kán nān à yō mán kpā, àmù yáçì àmù cé mī,

rois les parler venir fatigue dans, ce que je parler que c'est pas bon, vous pardonner vous laisser moi

Traduction : « Chers chefs, parler n'est pas chose facile. En le faisant, si je me trompe, veuillez me pardonner » (audience de Sakassou, le 12/05/2019).

Les avertisseurs communicationnels, dans ce cadre spécifique, contribuent à assurer une communication efficace et respectueuse entre toutes les parties impliquées. Du point de vue communicatif, les formules de politesse annoncent l'information décisive suivante : le discours pourrait contenir des éléments pouvant porter atteinte à

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

la face des juges. Elles sont de forme assertive et ont le statut de rituel d'ouverture du discours. Au niveau interactif, elles fonctionnent comme des désarmeurs par lesquels on anticipe, en tentant du même coup de désamorcer, une éventuelle réaction négative de l'allocutaire (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 29). Elles préparent l'allocutaire et protègent le locuteur sans pour autant justifier tous ses écarts (si je me trompe, veuillez me pardonner). Du point de vue interactionnel, c'est un désir de préservation de l'harmonie interactionnelle en vertu du protocole de politesse dans le cadre judiciaire chez les Baoulé. Dans le processus de résolution de conflit, l'on identifie les avertisseurs communicationnels de politesse. À ce stade, l'analyse ne distingue pas les notoires et les partiels. Du point de vue syntaxique, les illustrations relevées n'ont pas la forme parémiologique ou métaphorique, mais relèvent tout de même des avertisseurs communicationnels africains en contexte d'audience traditionnelle. De plus, ils constituent en eux-mêmes l'objet du message à transmettre, car à leur suite, le discours du locuteur vient confirmer la pertinence de leur présence.

Conclusion

La présente contribution se penche sur l'étude des avertisseurs communicationnels de politesse dans le cadre des interactions de justice traditionnelle chez les Baoulé de Côte d'Ivoire. En analysant un corpus de données recueillies lors d'audiences traditionnelles, nous avons observé différentes manifestations de ces avertisseurs, bien que notre étude actuelle ne nous permette pas encore de distinguer clairement les avertisseurs notoires des avertisseurs partiels. De plus, les exemples que nous avons analysés ne suivent pas le format parémiologique. Ils partagent cependant avec les exemples de Bohui une caractéristique commune : la pré-position. En outre, ces exemples témoignent d'une propension dans les pratiques langagières des Baoulé à annoncer et anticiper, dans le but de garantir la paix sociale et de cultiver un esprit civique. Cette tendance à anticiper et à prévenir les conflits semble une caractéristique importante de la communication dans la société baoulé où la recherche du consensus en cas de conflit semble être la norme.

Références bibliographiques

- Austin, John Langshaw. 1970. *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- Brown, Penelope et Levinson, Stephen. 1987. *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Brown, Penelope et Levinson, Stephen. 1978. « Universals in Language Usage: Politeness Phenomena ». In E. Goody (Ed.), *Questions and Politeness: Strategies in Social Interaction*. Cambridge: Cambridge University Press. p. 56-310.
- Charaudeau, Patrick et Maingueneau, Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Goffman, Erving. 1974. *Les rites d'interaction. Le sens commun*. Paris : Minuit.
- Goffman, Erving. 1973. *La présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne. Le sens commun*. Paris : Minuit.
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2002. « Si au petit matin... » in EN-QUETE, Revue scientifique des Lettres, Arts et Sciences humaines N° 9, Abidjan, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire, p. 7-27
- Bohui, Djédjé Hilaire. 2013. Les avertisseurs communicationnels africains : essai d'étude pragmatique chez Kourouma. Dans Bohui Djédjé Hilaire (dir.), *Création,*

langue et discours dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma, Actes du colloque du 18, 19, 20 septembre 2013 à l'université Félix Houphouët-Boigny. Montréal : Le Graal édition.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2005. *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1990. *Les interactions verbales, Approche interactionnelle et structure des conversations*. Tome 1. Paris : Armand Colin.

Konan, Brou, Gregoire. 2014. *Les faces cachées de l'histoire du peuple Baoulé et sa civilisation*. Abidjan : Les classiques ivoiriens.

Noellie Bhellys ANDRE

Doctorante à l'Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan sous la direction de la Professeure Aimée-Danielle Lezou Koffi, Noellie Bhellys Andre oriente ses recherches vers les rituels conversationnels manifestes lors des échanges authentiquement oraux en contexte traditionnel Baoulé, groupe ethnolinguistique du centre de la Côte-d'Ivoire. Elles ont pour but de décrire les particularités et le fonctionnement des pratiques conversationnelles de réparation en Côte-d'Ivoire et plus largement en Afrique.

La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez
les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des

Courriel : bhellys03@gmail.com

En ligne à :

[https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/
andre2024b/](https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/andre2024b/)

Pour citer cet article : ANDRE, Noellie Bhellys. 2024. La politesse lors des audiences traditionnelles de jugement chez les Baoulé : maximisation sur la préservation des faces des acteurs de l'interaction. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 135-161. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.6



VARIA



Analyse lexico-sémantique des termes *réfugié* et *migrant* au prisme du discours médiatique : cas de *Le Figaro* et *L'Humanité*

TENAN YEO ET GNAMIDJO ABRAHAM SILUE

Résumé :

Cet article aborde la sempiternelle question de la crise migratoire qui a retenu l'attention de la presse écrite française depuis 2015. Ainsi, le phénomène migratoire a favorisé l'émergence d'un discours institutionnel, social et idéologique au sein de la presse écrite. L'article examine le sens attribué aux termes *migrant* et *réfugié* dans le discours journalistique de deux quotidiens français, à savoir *Le Figaro* et *L'Humanité*, qui se positionnent respectivement à droite et à gauche sur l'échiquier politique. Le débat terminologique qui a émergé semble quelquefois se perdre

dans des querelles de termes, entraînant parfois une confusion sémantique. L'objectif de cet article est d'explorer le rôle joué par la presse écrite française dans la couverture de la crise migratoire, en examinant les mécanismes narratifs, les choix terminologiques et leur influence subséquente sur la transmission du sens. L'analyse de ces termes en contexte trahit des positionnements énonciatifs d'autant plus qu'elle permet de percevoir que l'émergence du sens ne saurait s'affranchir de l'ancrage idéologique ambiant. Au demeurant, notre approche s'inscrit dans une perspective d'analyse du discours basée sur les concepts clés de la sémantique interprétative.

Mots-clés : Discours, Migrant, Presse écrite, Réfugiés, Sémantique Interprétative

Abstract :

This article delves into the persistent issue of the migration crisis, which has held the attention of the French print media since 2015. Consequently, the migration phenomenon has contributed to the establishment of a institutional, social and ideological discourse within the print media. This article examines the significance attributed to the terms *migrant* and *refugee* in the journalistic discourse of two French dailies, namely *Le Figaro* and *L'Humanité*, positioned respectively on the right and left of the political spectrum. The terminological debate that has arisen sometimes appears to devolve into disputes

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité

over terms, occasionally resulting in semantic confusion. The aim of this article is to explore the role played by the French print media in covering the migration crisis, by examining narrative mechanisms, terminological choices and their subsequent influence on the transmission of meaning. The analysis of these terms in context betrays enunciative positionings, all the more it allows us to perceive that emergence of meaning cannot free itself from the ambient ideological anchoring. Moreover, our approach is in line with a discourse analysis perspective based on the key concepts of Interpretive Semantics.

Keywords : Discourse, Interpretive Semantics, migrant, Print media, refugees

Résumé (Sénoufo-cebaara) :

Wòlo caali na sébe i nyuu bèle be yiri be táseri ni n káari tára níkwɔɔ má bì sá fáli caa nì bèle be yiri be táseri ni n sàá làra syɛɛnfiibèle tára ni kafɔ̀rɔ̀gèlè báriḡa ni. Wòlo n gi nyaa pe i nyuu gbànʔámà be kéeli na syɛɛnfiibèle zyirulanibele ni n séli 2015 yɛli ni. Caali fùngo ni, wòlo n gi nyaa zyurinalisebebèle sáʔa i syɛɛnfeleyi na siin nyáʔami. Wòlo caali sébe i bele bee méeyɛ kóro sɛʔɛ ni wéle. Syɛɛnfiibele Zyurinabèele be yiri lè « Humanité » ní « Figaro » pe i kàkabaya kpéʔele méeyi kéele na ye bee à filige kan syɛɛnbèle bée yiri lè be tári ni, ni syée syɛɛnfiibele tára má.

Wòlo i sòngi bi zyurinalibèle bée séberε se?ε bi wéle àmεε be syéenbèle bée yiri lè, ncán méεyì yeriganma à gbàn pye kafòròlò wàla tεésyòòlò bele bée má.

Mots-clés (Sénoufo-cebaara) : Erefizye, Migiraan, Semantiki Enteriperitativiw, Syεenrijooganma, Zyurinalisebεbèle

Historique de l'article

Date de réception : 15 mars 2024

Date d'acceptation : 1 juin 2024

Date de publication : 29 novembre 2024

Type de texte : Article

Introduction

L'expression *crise migratoire* a été introduite dans le discours médiatique en 2015 au moment où l'Europe faisait face à un flux sans précédent de migrant·es et de réfugié·es. La couverture médiatique de cette crise s'est caractérisée par l'emploi de collocations métaphoriques telles que *vague*, *flux migratoire* dénotant en filigrane le débordement, voire la menace (Calabrese & Mistiaen, 2019). En France, l'accueil et l'intégration des *personnes déplacées*, dénomination

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité généralisante et moins stigmatisante (Kerbrat-Orecchioni, 1980), constituent une épineuse question. Elle cristallise les dissensions et partant, ne cesse de défrayer la chronique. De ce fait, la crise migratoire est à l'origine d'un discours pluriel et conflictuel en raison des différentes interprétations qui en découlent dans la presse écrite française. À cet égard, l'on assiste à une resémantisation terminologique, processus sémantico-discursif qui affecte un espace sémantique donné et forme en contexte une unité sémantique nouvelle, nourrie par des considérations idéologiques dans le discours journalistique. Dans le champ discursif que représente la presse écrite, les instances énonciatives s'évertuent à trouver la manière la plus précise de nommer les *personnes déplacées*, même si cette précision semble trahir des positionnements énonciatif et idéologique sous-jacents. La presse écrite en tant qu'institution jouissant d'une légitimité énonciative fonctionne désormais dans un champ de bataille discursif. Joute informationnelle visant l'imposition d'une représentation au détriment d'une autre et dans laquelle les différents acteurs s'affrontent pour la signification non seulement des mots, mais aussi des référents qu'ils désignent (Calabresse, 2018). Dans un contexte où l'opinion publique est manifestement écartelée entre sentiment d'hospitalité et d'hostilité envers les *personnes déplacées*, les médias d'opinion se sont transformés en de véritables réceptacles de discours contradictoires et idéologiques (McCann et al, 2023).

De plus, au sein de la presse écrite française, le discours migratoire semble mettre en évidence une certaine ambivalence terminologique. Aussi le statut des personnes déplacées semble-t-il équivoque d'autant plus que les différents acteurs médiatiques peinent à s'accorder sur une appellation précise, entre autres *réfugié·e*, *migrant·e*, *demandeur·euse d'asile* et *clandestin·e*. Ces termes revêtent une connotation positive ou péjorative selon que la ligne éditoriale du quotidien est idéologiquement marquée à gauche ou à droite sur l'échiquier politique. Au regard de ce qui précède, comment les termes *migrant* et *refugié* sont-ils actualisés dans les quotidiens français *Le Figaro* et *L'Humanité*? Quels sont les termes utilisés et avec quelle charge conceptuelle les deux quotidiens français décrivent-ils les personnes déplacées? Comment le sens des termes est-il construit par le discours de ces deux quotidiens français? Le choix d'un terme au détriment d'un autre trahit-il un positionnement idéologique au sein de la presse écrite? Autant de questions auxquelles nous essayerons d'apporter des réponses sur la base d'un corpus constitué.

Ancrage théorique

Notre analyse s'inscrit dans le vaste champ de l'analyse du discours, sous l'angle de la sémantique des textes. La sémantique interprétative (SI) stipule que le global détermine le local qui à son tour détermine le sens des unités. Ainsi, les diverses productions discursives (textes) se positionnent comme des objets privilégiés d'analyse de cette approche (Rastier, 1987). Pour Rastier (1996, p. 19), l'une des principales missions assignées à la sémantique s'organise autour de trois axes convergents dont la première est de développer une sémantique unifiée pour les trois niveaux principaux de description, à savoir le mot, la phrase et le texte. Ainsi, nous optons pour une approche de la SI qui se prête bien à l'analyse de corpus discursifs. En effet, la SI a émergé comme un programme de recherche en France au cours des années 1980. En s'inscrivant dans la tradition saussurienne, elle repose principalement sur une synthèse de la sémantique structurale européenne développée par des auteurs tels que Louis Hjelmslev, Eugenio Coseriu, Bernard Pottier et Algirdas-Julien Greimas (Riemer, 2015). De plus, la SI considère le sens linguistique comme le résultat de différences entre signes et autres unités, à la fois en contexte et au sein des discours. Au sein des textes, les structures sémantiques favorisent diverses impressions référentielles. Par conséquent, le sens est considéré comme une propriété des discours et non des signes isolés qui au

demeurant, n'ont pas d'existence empirique. Comme le contexte c'est tout le texte, la microsémantique dépend de la macrosémantique (Rastier, 1996). Pour exprimer ce jeu d'échelle, voire de granularité, on distingue selon la terminologie de Rastier (1987) une microsémantique pour la sémantique lexicale (mot ou lexie), une mésosémantique (syntagme et phrase), et une macrosémantique (texte). Par ailleurs, nous prendrons en compte les deux premiers paliers pour mener à bien notre analyse.

La constitution du corpus journalistique sur la base du positionnement idéologique

Notre corpus est constitué d'articles de presse extrait de deux quotidiens français, notamment *L'Humanité*¹ et *Le Figaro*². Les articles abordent essentiellement la question épineuse de l'accueil des migrant·es et des réfugié·es. Le corpus est préférentiellement constitué d'articles rédigés lors d'un *moment discursif* communément appelé *crise*

1. Le journal *L'Humanité* a été fondé par Jean Jaurès le 18 Avril 1904, avec l'aide d'Alfred Léon Gérault-Richard, deux hommes politiques de gauche.
2. *Le Figaro* est un quotidien de la droite conservatrice qui a été fondé en 1826 par Philadelphe-Maurice Alhoy. Il est considéré comme le plus ancien quotidien français.

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de *Le Figaro* et *L'Humanité migratoire*. Par conséquent, nous avons retenu dix (10) articles traitant du débat des *personnes déplacées* uniquement et publiés dans les deux quotidiens entre 2016 et 2018, période au cours de laquelle ce débat social a polarisé l'attention médiatique et publique. Le choix de ces médias se justifie, car ils abordent sous des angles différents suivant leur ligne éditoriale, la question des réfugié-es tout en examinant leurs conditions de vie et les traitements qu'ils et elles ont reçus dans les différents pays de l'Union européenne et plus précisément en France. Pour constituer notre corpus, nous avons effectué une recherche par mots-clés sur les sites web des deux quotidiens français. Nous avons sélectionné les articles portant sur le thème migratoire tout en ayant égard à la date de publication. Le choix de ces deux quotidiens ne relève pas du simple hasard puisque les quotidiens *L'Humanité* et *Le Figaro* se situent respectivement à gauche et à droite sur l'échiquier politique. De fait, le clivage entre la droite et la gauche a structuré la vie politique depuis la Révolution française. Ces deux orientations se distinguent par deux valeurs fondamentales. La gauche privilégie une société plus égalitaire axée sur la consolidation de l'intervention de l'État tandis que la droite prône une société conservatrice axée sur le libéralisme économique (Richard, 2006). Nous verrons comment le positionnement idéologique de ces deux quotidiens influe sur leurs discours interprétatifs de la crise

migratoire. D'autant que le phénomène migratoire a favorisé l'institution d'un discours journalistique idéologiquement marqué.

Dissiper l'amalgame terminologique et sémantique autour des termes *migrant* et *refugié*

La crise migratoire a rendu l'activité dénominationnelle absolument complexe et ce, à partir du moment où il s'agit de trouver le terme approprié pour faire référence aux *personnes déplacées* qui affluent vers l'Europe et précisément la France. Le journaliste se retrouve à plus d'un titre dans l'embarras face à la pluralité des significations que revêtent les termes *refugié* et *migrant*. Calabrese (2018, p. 119) admet que « les tensions lexicales et sémantiques nous permettent d'accéder à ce que les locuteurs croient être le réel social et d'observer leur tentative de le façonner en fonction de leur vision du monde ». De ce point de vue, l'événement rapporté par le journal est une construction de la réalité selon une échelle propre aux contraintes et à la logique du journal (McCombs et Valenzuela, 2020). Pour sa part, Authier-Revuz soutient que « dès lors [...] que les mots ne sont pas les noms-miroirs des choses préstructurées,

la nomination participe d'une construction de la réalité » (2012, p. 478, cité par Calabrese, 2018, p. 106). De ce fait, les discours métasémantiques, qui mettent en exergue une signifiante particulière des unités en contexte, sont un indice révélateur d'un conflit entre des points de vue propre à des groupes de même que les opérations métadiscursives révèlent la phase critique d'une entité lexicale (Calabrese, 2018). Dans le récit des événements, certain-es journalistes n'hésitent pas à utiliser indistinctement les deux termes *réfugié* et *migrant*, et ce, au mépris des spécificités sémantiques inhérentes à ces termes. En le faisant, ils établissent délibérément un rapport synonymique entre les migrant-es et les réfugié-es. Mais à y voir de près, l'on s'aperçoit que les termes *migrant* et *réfugié* n'entretiennent aucun rapport synonymique dès lors qu'on considère leurs sémantismes par le biais d'une analyse sémique rigoureuse. Pour rendre compte de la définition des deux termes et pour un souci d'objectivité, le point de vue du dictionnaire peut s'avérer nécessaire de même que les définitions juridiques que l'on confère à ces deux termes. Le point de vue de Rastier vient confirmer opportunément l'idée du recours à la définition puisqu'elle est :

La description des unités sémantiques dont se compose le sens des unités lexicales. Cette description comporte deux aspects corrélatifs : l'identification des traits de sens pertinents, que l'on appelle les sèmes, et l'identification des relations entre ces sèmes, qui permet de décrire le sens comme une structure et non comme un inventaire de traits (2005, p. 5).

Ainsi selon le Dictionnaire français CNRTL (2012), le ou la migrant·e est un « individu travaillant dans un pays autre que le sien ». Par ailleurs, le Grand Robert (2005) définit le ou la réfugié·e comme « une personne qui a dû fuir le lieu, le pays qu'elle habitait afin d'échapper à un danger (guerre, persécutions politiques ou religieuses) ». Dans son glossaire de la migration, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) considère les migrant·es comme des « personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d'améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d'avenir ou celles de leur famille ». Quant au terme *refugié*, il s'applique à « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays ».

Par ailleurs, à en croire l'Agence des nations unies pour les réfugiés (HCR) (2016) « le statut de réfugié est défini et protégé dans le droit international. Les réfugiés se trouvent hors de leur pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui, en conséquence, exigent une « protection internationale » ». Selon ce même organisme, une définition juridique ne semble pas être attestée pour le terme *migrant*, néanmoins les Nations unies (ONU) désignent comme migrant·e « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ». Après avoir rapporté les définitions dictionnairiques et les subtilités lexico-légales, une analyse sémique s'avère nécessaire pour dégager les traits sémantiques qui caractérisent les deux termes afin de prémunir le lectorat contre les amalgames sémantiques et les confusions lexico-juridiques propres à ces termes.

Analyse sémique des deux unités lexicales *migrant.e* et *réfugié.e* sur la base des définitions dictionnairiques et juridiques

Au regard des définitions dictionnairique et conventionnelle, il convient de relever qu'il existe une nuance sémantique entre les deux termes lorsqu'on procède à une analyse sémique, c'est-à-dire en unités de sens. Rastier admet que l'analyse sémique concourt à des définitions rationalisées d'autant plus qu'elle repose sur le même principe cardinal selon lequel « les définitions ordinaires, les unités définissantes sont standardisées, et surtout choisies conformément à des principes de pertinence » (2005, p. 38). L'analyse sémique a l'avantage

de dissiper l'amalgame sémantique, voire toute équivoque liée au sens des deux termes en relevant les traits saillants qui permettent d'établir une différenciation conceptuelle et sémantique. L'analyse sémique s'est faite sur la base des définitions dictionnaire et juridique mentionnées précédemment. De ce fait, le terme *migrant* est considéré comme un sémème susceptible de regrouper en son sein des sèmes³ tels que : /humain/ /déplacé/ /travailleur/ /motivation économique/ et /libre/. En revanche, le sémème /refugié/ réunit dans son champ définitionnel les sèmes suivants : /humain/ /déplacement forcé/ /contrainte/ /motivation sécuritaire/ /guerre/ /famine/ /persécution/.

La décomposition en unités de sens des lexèmes /migrant/ et /refugié/ permet de mettre en évidence les spécificités sémiques qui induisent des différenciations sémantiques au niveau des deux termes. En réalité, les deux termes ne partagent pas les mêmes traits sémantiques même si l'usage courant tend à établir improprement un rapport synonymique entre eux. La déclinaison des traits différenciateurs montre que ces termes doivent être utilisés en tenant compte de leurs particularités sémiques. C'est en cela que Greimas (2002) précise que les oppositions sémiques opèrent des disjonctions lexématiques sur l'axe paradigmatique. Même si les deux lexèmes partagent des

3. D'après Rastier. F (2005, p. 5), le sème est « la plus petite unité de signification définie par l'analyse ». Les sèmes sont définis comme des relations d'opposition ou d'équivalence au sein de classes de sémèmes. Un sémème est un ensemble structuré de traits pertinents.

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de *Le Figaro* et *L'Humanité*

particules sémiques, à savoir /humain/ et /déplacé/ qui tendent à induire un rapport synonymique, il n'en reste pas moins qu'une opposition sémique se manifeste au travers des sèmes suivants : /motivation économique/ vs /motivation sécuritaire/ et /contrainte/ vs /liberté/ pour ne citer que ceux-là. En outre, les termes *migrant* et *réfugié* ont été analysés indépendamment de leur usage actualisé, voire effectif dans le discours, d'autant plus que l'analyse sémique a été faite à l'aune des définitions dictionnairique et juridique. À cet égard, Calabrese (2018) avance que l'analyse des variations de sens, des usages et des représentations, au-delà de la signification telle qu'encodée dans le dictionnaire, présente un intérêt particulier dans la mesure où l'analyse rend intelligible les manifestations protéiformes du sens. Le débat terminologique entourant les termes *migrant* et *réfugié* illustre un phénomène bien connu des linguistes à savoir que le sens d'un mot ne se limite pas à sa définition dictionnairique, mais s'étend largement, évoluant au gré des représentations sociales changeantes. De manière constante, ces termes s'accompagnent d'énoncés métalinguistiques et autonymiques qui dévoilent une hiérarchie entre les différents statuts, parfois accompagnée d'une contextualisation visant à mettre en évidence les variations diachroniques. Il s'agit maintenant de voir comment ces deux termes sont actualisés dans les articles issus du quotidien *L'Humanité* et *Le Figaro*. Une analyse lexico-sémantique des termes tels qu'énoncés dans le

discours permet de dégager les particules sémiques qui s'agrègent aux traits sémantiques existants suivant le contexte discursif.

Configuration sémantico-discursive des termes *migrant* et *réfugié* dans le discours du quotidien français *L'Humanité*

Analyse de la configuration taxémique du terme *migrant* dans le discours du quotidien *L'Humanité*

À en croire Saussure (1975), la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée de l'autre. Le cotexte devient donc un facteur qui concourt à la détermination du sens. Dans les articles du quotidien *L'Humanité*, les différentes occurrences relevées du terme *migrant* sont visiblement en rapport avec l'activité économique. Le terme est en relation avec des unités lexicales ayant trait au capital économique et surtout relevant du domaine de //l'économie//. De ce fait, le·a migrant·e est considéré·e

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité comme un·e potentiel·le acteur·trice de développement. Nous pouvons le souligner à l'aide des occurrences ci-dessous :

(1) « **Les migrants** contribuent de façon décisive à la richesse économique et culturelle des pays qui les accueillent »⁴

(2) « **Les migrants** ont participé à hauteur de 70% à l'augmentation de la main d'œuvre en Europe »⁵

(3) « Régulariser **les migrants** parce qu'ils représentent une chance pour l'Europe »⁶

(4) « **Les migrants** ont aussi représenté 15% des primo-entrées sur le marché du travail dans des secteurs tel que la science, la technologie ou l'ingénierie »⁷.

Les occurrences du terme *migrant* dans le discours de L'Humanité permettent d'en faire la lecture sémantique ci-dessous :

4. <https://www.humanite.fr/les-migrants-sont-une-riche-esse-pour-leurope-638281>, 30 Juin 2017.

5. <https://www.humanite.fr/les-migrants-sont-une-riche-esse-pour-leurope-638281>, 30 Juin 2017.

6. <https://www.humanite.fr/les-migrants-sont-une-riche-esse-pour-leurope-638281>, 30 Juin 2017.

7. <https://www.humanite.fr/les-migrants-sont-une-riche-esse-pour-leurope-638281>, 30 Juin 2017.

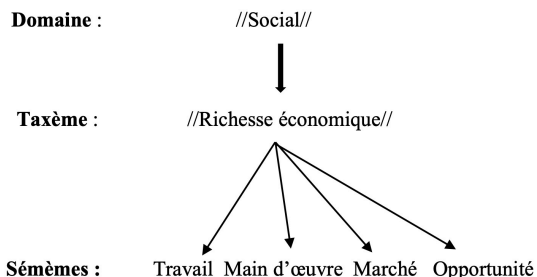


Figure 1 : Lecture sémantique du terme *migrant*

Ces occurrences véhiculent une conception appréciative du terme *migrant* puisqu'on assimile le-a migrant-e à un-e artisan-e de la croissance économique. L'actualisation du terme dans les différentes occurrences crée une classe taxémique⁸, à savoir celle de la //richesse économique// qui prend en compte les sémèmes suivants « //'marché', 'travail', 'main d'œuvre'// ». Dans un tel contexte, la conception du terme *migrant* est en adéquation avec la définition dictionnaire et conventionnelle. Le terme *migrant* n'a pas perdu sa valeur sémantique originelle dans la mesure où le-a migrant-e est considéré-e comme une source de richesse dans les occurrences ci-dessus. Nous constatons que l'actualisation du terme *migrant* dans les occurrences n'influe pas sur sa valeur sémantique primitive. Au contraire, son contenu sémantique s'enrichit par la valeur axiologique

8. Pour l'analyse lexicale, le taxème est une classe sémantique déterminante. Selon Rastier (2005, p. 5), « le taxème est la seule classe nécessaire : tout sémème comprend au moins un sème générique qui l'indexe dans son taxème de définition ». Les taxèmes reflètent donc des situations de choix.

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité du cotexte. On peut en déduire qu'il existe une conjonction sémique dans le discours du quotidien *L'Humanité* puisque dans son contexte discursif, le terme actualise les mêmes traits sémantiques répertoriés dans les définitions juridiques et conventionnelles.

Présence d'unités sémiques dysphoriques rattachées au terme *réfugié* dans le discours du quotidien *L'Humanité*

Voyons les différentes acceptions que le terme *réfugié* prend en charge dans les occurrences ci-dessous :

(1) « Les **66 000 réfugiés** arrivés en Grèce que les pays européens s'étaient engagés à accueillir »⁹

(2) « L'opération « Mare nostrum » par laquelle l'État italien sauvait **un maximum de réfugiés**. Le seul résultat fut en effet que le nombre de morts explosa, sans que ne soit observé le moindre ralentissement des flux »¹⁰

9. <https://www.humanite.fr/les-migrants-sont-une-richesse-pour-leurope-638281>, 30 Juin 2017.

10. <https://www.humanite.fr/nous-sommes-la-solution-pas-le-probleme-649928>, 6 Février, 2018.

(3) « L'arrivée de **réfugiés** venant de Syrie, chassés par la guerre, a créé une concurrence tendue sur le marché du travail local »¹¹

(4) « Fuyant la guerre, la faim et la misère, **des millions de réfugiés** sont sur les routes entre la Syrie et l'Europe »¹²

(5) « Le premier ministre turc ne cache pas qu'il compte négocier cher toute aide dans **la crise des réfugiés**. »¹³

(6) « Lors de la fermeture du bidonville de Calais, plus de **6 000 réfugiés** ont trouvé place dans des centres d'accueil et d'orientation »¹⁴.

Les différentes occurrences relevées dans le même journal permettent de visualiser la configuration sémantique du terme *réfugié* selon l'approche ci-dessous :

11. <https://www.humanite.fr/les-migrants-sont-une-richesse-pour-leurope-638281>, 30 Juin 2017.
12. <https://www.humanite.fr/leurope-demande-lafrique-de-garder-ses-migrants-609244>, 9 Juin 2016.
13. <https://www.humanite.fr/monde/refugies-syriens/ue-les-refugies-objets-de-tous-les-chantages>, 8 Mars 2016.
14. <https://www.humanite.fr/monde/refugies-syriens/ue-les-refugies-objets-de-tous-les-chantages>, 8 Mars 2016.

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité

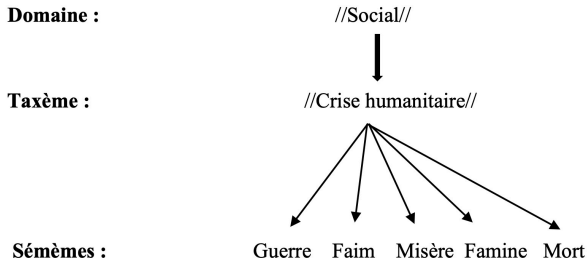


Figure 2 : Lecture sémantique du terme *réfugié*

Les différents énoncés relevés nous permettent de voir l'actualisation du terme dans les ilots discursifs répertoriés. Le terme *réfugié* revêt un sens particulier en fonction de son actualisation dans le discours de *L'Humanité*. Eu égard au contexte, le sens devient tributaire des relations intratextuelles et intertextuelles qui s'établissent entre le terme *réfugié* et les unités phrastiques avoisinantes telles que "le nombre de morts explosa", "chassés par la guerre", "faim et misère", "bidonville", etc. Il en résulte la création de la classe taxémique //crise humanitaire// qui prend en compte ces sémèmes « //‘guerre’, ‘faim’ ‘misère’, ‘accueil’ ‘chassé’ ‘mort’// ». Contrairement au terme *migrant*, le terme *réfugié* est péjorativement dénoté dans ce contexte discursif et ce, en raison de son actualisation discursive marquée par la présence d'unités sémémiques à valeur négative. Les sémèmes affiliés à cette classe taxémique dressent une situation on ne peut plus dramatique voire dysphorique. Les sèmes initialement relevés, et surtout inhérents au sémème /migrant/, sont étoffés par

l'actualisation de certains sèmes contextuels tels que /misère/ /mort/ /fuite/ /accueil/. C'est pourquoi Rastier (2005) admet que « quand la lexie est décrite en contexte sa signification se trouve en outre modifiée non seulement par actualisation et virtualisation de sèmes, mais encore par adjonction de sèmes (dits afférents en contexte) ». Dans ce contexte discursif particulier, l'adjonction de sèmes afférents s'inscrit dans une logique de dramatisation de la crise migratoire. Les éléments constitutifs de ce taxème révèlent toutefois l'acuité de la crise migratoire et le besoin urgent de prendre en charge les réfugié·es. Ainsi, sa condition de vie devrait susciter l'empathie de l'opinion publique selon le quotidien. L'usage du terme est en congruence avec le sens conventionnel rattaché au terme *réfugié*, à savoir que les réfugié·es sont des personnes en proie aux affres de l'existence et qui se déplacent dans le dessein de préserver leur vie. Somme toute, l'actualisation du terme *migrant* dans le discours du quotidien subsume les traits sémiqes inhérents à celui-ci.

Portrait du *migrant* et du *réfugié* à l'aune des configurations sémantiques relevées dans le discours du quotidien *L'Humanité*

Les différentes occurrences relevées nous ont permis de percevoir au mieux la configuration sémantique des termes *migrant* et *réfugié* dans leur actualisation dans le contexte discursif du quotidien *L'Humanité*. Ainsi, l'on constate qu'il s'est formé autour du terme pivot un ensemble d'unités discursives qui actualisent le terme et lui assignent toute sa valeur sémantique. L'on en infère que le·a migrant·e est perçu·e comme une source de richesse économique selon le quotidien *L'Humanité* tandis que le·a réfugié·e est considéré·e comme un·e déplacé·e en détresse qui mérite la sympathie et un accueil digne. Dans les différentes occurrences relevées, l'on remarque que les deux termes sont judicieusement employés en ayant égard aux différentes spécificités définitionnelles des deux termes. Ces emplois lexico-discursifs sont idéologiquement orientés d'autant plus qu'ils mettent en exergue les valeurs socialistes du progrès partagé et de l'entraide. L'emploi d'un terme plutôt qu'un autre révélera non seulement une manière différente d'appréhender et de conceptualiser ces mouvements de populations, mais également une indication quant à la manière la plus adéquate d'assurer leur protection (Venturini et al. 2012).

Configuration sémantico-discursive des termes *migrant* et *réfugié* dans le quotidien français *Le Figaro*

Indexation de la « menace » dans la configuration taxémique du terme *migrant* dans le discours du quotidien *Le Figaro*

Le discours sur la crise migratoire en Europe a eu une résonance particulière dans les parutions du quotidien *Le Figaro*. Contextuellement marquées, les occurrences du terme *migrant* dans le discours de ce quotidien se dévoilent dans les énoncés suivants :

(1) « Après quelques mois d'accalmie, **les clandestins** ont recommencé à affluer vers la ville du Nord dès le printemps 2017 »¹⁵

(2) « **Un migrant** érythréen de 22 ans a été mis en examen jeudi soir pour viol aggravé par le parquet de Boulogne-sur-Mer »¹⁶

15. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/10/24/01016-20171024ARTFIG00010-calais-que-sont-devenus-les-7400-migrants-evacues-de-la-jungle.php>

16. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/11/03/01016-20171103ARTFIG00260-calais-un-migrant-erythreen-mis-en-examen-pour-viol-aggrave.php>

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité

(3) « Les violences dont les femmes font l'objet de la part d'un certain nombre de **migrants** »¹⁷

(4) « J'ai l'impression qu'il y a une gêne quand il s'agit d'un crime commis par un **migrant** »¹⁸

(5) « Le démantèlement du plus grand campement sauvage **de migrants** »¹⁹

Les différentes occurrences du terme *migrant* dans le journal Le Figaro concourent à lui attribuer la valeur sémantique représentée ci-dessous :

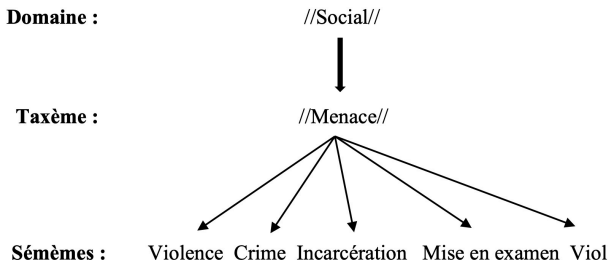


Figure 3 : Lecture sémantique du terme *migrant*

17. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/11/03/01016-20171103ARTFIG00260-calais-un-migrant-erythreen-mis-en-examen-pour-viol-aggrave.php>
18. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/11/03/01016-20171103ARTFIG00260-calais-un-migrant-erythreen-mis-en-examen-pour-viol-aggrave.php>
19. <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/10/24/01016-20171024ARTFIG00010-calais-que-sont-devenus-les-7400-migrants-evacues-de-la-jungle.php>

Dans son actualisation, le terme *migrant* prend une connotation péjorative. Au regard des sèmes afférents que le terme actualise, le taxème //menace// peut être indexé avec la présence de sémèmes spécifiques tels que « //‘viol aggravé’, ‘violence’, ‘crime’, ‘incarcération’, ‘mise en examen’// ». Cette classe taxémique qui regroupe des sémèmes concourt à l’actualisation du terme dans sa configuration discursive. La récurrence de certains sémèmes tels que /crime/ /violence/ et /incarcération/ met en évidence l’idée d’une menace indéniable. Les particules sémiques résultant de cette actualisation tranchent avec les traits précédemment dégagés sur la base des définitions dictionnaires et juridiques. On remarque à cet égard une opposition et une disjonction sémique dans la mesure où la présence du terme *migrant* coïncide avec l’apparition de sémèmes ayant une valeur foncièrement dépréciative tels que //‘viol aggravé’, ‘violence’ et ‘crime’//. En outre, le terme « clandestin », quoi qu’il ne soit pas un terme pivot²⁰, il importe de souligner son actualisation dans le discours en tant qu’un paradigme désignationnel et ce, dans la mesure où il est utilisé pour faire référence aux migrant·es (Mortureux 1993). Le terme *clandestin* a une connotation fortement dévalorisante. Il en résulte que, selon le quotidien *Le Figaro*, l’arrivée des migrant·es est perçue

20. Selon Delavigne (1994), le terme pivot sert d’entrée dans le texte. Il se caractérise par l’ensemble des unités avec lesquelles il est en relation dans le discours. En l’occurrence, nos termes pivots sont *migrant* et *réfugié*.

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité comme une menace avérée dans la mesure où le terme est associé à nombres des méfaits et délits tels que relevés dans les occurrences ci-dessus.

Recours à l'ambiguïté terminologique comme stratégie discursive dans le quotidien *Le Figaro*

Dans sa stratégie discursive, le quotidien *Le Figaro* recourt délibérément à l'ambiguïté terminologique en utilisant concurremment les termes *réfugié* et *migrant*. Le terme *réfugié*, bien qu'il ne fasse pas l'objet d'un emploi récurrent, mérite d'être analysé dans ses différentes occurrences, telles qu'elles apparaissent dans les articles.

(1) « Une majorité de Français (57%) sont hostiles à l'idée que la France accueille une partie des migrants et **réfugiés** qui affluent en Europe »²¹

(2) « 26% ne souhaitent « pas vraiment » que la France accueille sur son territoire une partie des migrants et **réfugiés** arrivant dans l'Union européenne »²²

21. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/09/21/97001-20160921FILWWW00323-57-des-francais-opposes-a-l-accueil-de-migrants.php>

22. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/09/21/97001-20160921FILWWW00323-57-des-francais-opposes-a-l-accueil-de-migrants.php>

(3) « L'opposition à l'accueil des migrants et **réfugiés** atteint ses plus hauts niveaux auprès des habitants des communes rurales (63%) »²³

La valeur sémantique du terme *réfugié* s'actualise selon les modalités ci-dessous :

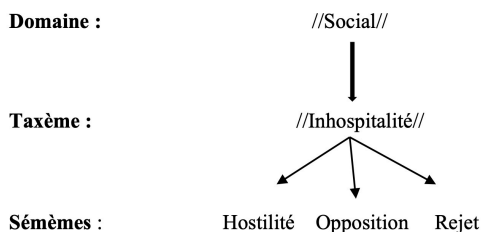


Figure 4 : Lecture sémantique du terme *réfugié*

Dans les énoncés relevés, le terme *migrant* est systématiquement utilisé avec le terme *réfugié*. Les journalistes du quotidien *Le Figaro* utilisent indistinctement les termes *migrant* et *réfugié* pour faire référence au statut des personnes déplacées. Le taxème //inhospitalité// se dégage visiblement du contexte discursif. Les sémèmes constitutifs de cette classe taxémique sont « //‘hostilité’, ‘opposition’, ‘rejet’// ». Dans cette conceptualisation du terme, l'idée véhiculée est le rejet et l'hostilité manifeste des Français-es à l'accueil des réfugié-es. Cette idée a une incidence sur l'appréhension du sens du terme *migrant*, qui

23. <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/09/21/97001-20160921FILWWW00323-57-des-francais-opposes-a-l-accueil-de-migrants.php>

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de *Le Figaro* et *L'Humanité* est employé concurremment avec celui de *réfugié*. *A priori*, les deux termes font l'objet d'un emploi indifférencié dans les occurrences relevées. L'emploi des deux termes dans les occurrences susmentionnées laisse penser que ceux-ci revêtent le même sens en contexte. Les migrant-es et les réfugié-es sont donc logé-es à la même enseigne. Mais l'analyse sémique permet au lectorat d'appréhender la valeur sémantique des deux termes en contexte. Toute chose qui lui donne une approche rationnelle de compréhension lui permettant de déceler le faux rapport synonymique suscité par le discours du journal. Dans la configuration discursive, les deux termes sont pris comme des synonymes en ce sens qu'on leur assigne les mêmes traits sémantiques. En contexte, l'actualisation du terme véhicule un sens dépréciatif. Les occurrences laissent penser que les migrant-es passent pour des personnes dangereuses.

Portrait du *migrant* et du *réfugié* à l'aune des configurations sémantiques relevées dans le discours du quotidien *Le Figaro*

Dans le discours du journal *Le Figaro*, les termes *migrant* et *réfugié* sont fortement connotés. Plutôt que de constituer une source de richesse, le-a migrant-e constitue une menace qu'il importe de contenir. Son accueil est à l'origine de plusieurs problèmes sociétaux, notamment l'insécurité. Il en

va de même pour le·a réfugié·e, qui est d'ailleurs assimilé·e au·à la migrant·e. En examinant de près la configuration sémantique du terme dans les différentes occurrences, cela laisse penser que les Français·es sont hostiles à l'accueil des réfugié·es. Dans les différentes occurrences relevées, il convient de souligner que le journal *Le Figaro* ne tient pas compte des différentes acceptions des deux termes véhiculant ainsi les valeurs de la droite axées sur l'identité nationale, l'ordre et la sécurité. Cet amalgame terminologique est préjudiciable d'autant plus que

les dénominations utilisées sont elles-mêmes porteuses d'enjeux et transmettent la position de ceux qui les utilisent. Car dénommer, c'est choisir au sein d'un paradigme dénommatif; c'est faire « tomber sous le sens », c'est orienter dans une certaine direction analytique, l'objet référentiel; c'est abstraire et généraliser, c'est classifier et sélectionner : l'opération dénominative, (...) n'est donc jamais innocente, et toute désignation est nécessairement « tendancieuse » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 119 citée par Oulebsir, 2021, p. 318).

Au demeurant, l'acte de nommer signifie prendre position et choisir certains sens inscrits dans un interdiscours (Calabrese, 2015).

Conclusion

L'unité lexicale joue un rôle tout particulier dans les paliers de description de la théorie sémanctico-discursive. Notre approche consistait à élucider la question de la dénomination discursive des personnes déplacées dans le discours des quotidiens français *L'Humanité* et *Le Figaro* au prisme de leur positionnement énonciatif et idéologique sous-jacents. L'analyse en contexte des unités lexicales *migrant* et *réfugié* nous a permis de mettre en lumière les stratégies discursives, entre autres, l'énonciation orientée et l'amalgamation contextuelle, et les choix terminologiques mis en œuvre dans le discours journalistique des deux quotidiens français. Si le discours migratoire s'est cristallisé autour de la question de l'étiquette utilisée pour désigner les personnes déplacées, il n'en demeure pas moins que les positions tendancieuses se profilent dès lors qu'on explore l'univers discursif et les choix lexicaux de chaque acteur·trice journalistique. Mais à y voir de près, la déconstruction des éléments constitutifs du discours permet de déterminer son sens global et partant, son versant insoupçonné. L'analyse lexico-sémantique par le biais de l'appareillage théorique fourni par la sémantique interprétative a permis de lever les ambiguïtés terminologiques qui entourent l'usage des termes *migrant* et *réfugié* dans le discours journalistique des deux

quotidiens français. Au-delà de la controverse terminologique que le discours migratoire a générée, la crise migratoire reste à l'origine d'une fracture sociale exacerbée par les clivages entre les partis de droite et de gauche quant au statut que l'on devrait dûment conférer aux personnes déplacées. Ces dissensions se répercutent sans conteste dans le discours de la presse écrite qui s'en fait volontiers l'écho. Par conséquent, la controverse sur les termes à employer n'est donc pas simplement une affaire de vocabulaire : elle touche à la conceptualisation même des *personnes déplacées*, et leur protection ainsi qu'à la politique idoine qu'il convient de mettre en œuvre pour leur assurer une intégration adéquate.

Références bibliographiques

- Calabrese, Laura and Mistiaen, Valériane. 2019. Naming displaced people: new patterns in media discourse? a discourse analysis of *Le Monde* and *Le Figaro*. *Diacrítica* 3, p. 211-235.
- Calabrese, Laura. 2018. Faut-il dire migrant ou réfugié? Débat lexico-sémantique autour d'un problème public. *Langages* 210, p. 105-124.

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité

Delavigne, Valérie. 2003. Quand le terme entre en vulgarisation. *Terminologie et Intelligence artificielle*, p. 80-91.

Saussure, Ferdinand (de). 1975. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

Greimas, Algirdas Julien. 2002. *Sémantique structurale : Recherche de méthode*. Paris : Presses Universitaires de France.

Oulebsir-Oukil, Kamila. 2021. Dénominations polémiques, mépris et contre-mépris dans les discours produits entre 2017-2019 sur les réfugiés en Algérie. *Jordan Journal of modern languages and littérature* 2, p. 321-338.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

McCann, Katherine et al. 2023. *The role of media narratives in shaping public opinion toward refugees : A Comparative Analysis*. Genève: International Organization for Migration.

McCombs, Maxwell and Valenzuela, Sebastian. 2021. *Setting the agenda: Mass Media and Public Opinion*. Cambridge : Polity.

Mortureux, Marie-Françoise. 1993. Paradigmes désignationnels. *Semen, Annales littéraires de l'Université de Besançon* 8, p. 121-141.

- Rastier, François. 1987. *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- Rastier, François. 1991. *Sémantique et recherches cognitives*. Paris : PUF.
- Rastier, François. 1996. La sémantique des textes, concepts et applications. *Hermes, Journal of Linguistics* 16, p. 16-38.
- Rastier, François. 2005. La microsémantique. *Texte* 2, p. 1-45.
- Richard, Gilles. 2006. Droites et gauches dans la vie politique française. Réflexions sur un affrontement pluriel. *Vingtième Siècle, Revue d'histoire* 90, p. 155-167.
- Riemer, Nick. 2015. *The Routledge Handbook of Semantics*. New York: Routledge.
- Venturini, Tommaso, Gemenne, François et Severo, Marta. 2012. Des migrants et des mots : une analyse numérique des débats médiatiques sur les migrations et l'environnement. *Cultures & Conflits* 88, p. 133-156.

Tenan YEO

L'auteur est enseignant-chercheur à l'Université de Korhogo. Ses travaux de recherche en analyse du discours portent sur les productions discursives institutionnelles. Dans cette perspective, il se penche sur les dimensions socio-pragmatiques de ces productions dans le sens où les

Analyse lexico-sémantique des termes réfugié et migrant au prisme du discours médiatique : cas de Le Figaro et L'Humanité institutions intra et supra étatiques font montre d'une didacticité indirecte dans un objectif de transmission de connaissances.

Contact : yeotenan22@gmail.com

Gnamidjo Abraham SILUE

L'auteur est doctorant en sciences du langage. Il s'intéresse aux questions de traduction, de sémantique et de terminologie dans les langues sénoufo, en mettant un accent particulier sur le cebara, un dialecte parlé dans le nord de la Côte d'Ivoire. Son axe de recherche prend en compte l'implémentation d'une terminologie adaptée aux disciplines éducatives dans le dessein de promouvoir l'utilisation des langues nationales dans le contexte de l'éducation primaire.

Contact : absilue13@gmail.com

En ligne à :

https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/yeo_silue2024b/

Pour citer cet article : YEO, Tenan et SILUE, Gnamidjo Abraham. 2024. Analyse lexico-sémantique des termes *réfugié* et *migrant* au prisme du discours médiatique : cas de *Le Figaro* et *L'Humanité*. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 165-199. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.7



Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français et camerounais

CHRISTIAN MANGA

Résumé :

Cet article analyse dans une perspective comparative les implications morphologique, énonciative et pragmatique des termes d'adresse des discours de vœux de nouvel an de quatre chefs d'État français et de l'actuel Président de la République du Cameroun. La description morphologique présente, respectivement, un emploi des termes d'adresse où l'inclusion extensive des genres est sous-tendue par une formulation composée d'un adjectif au masculin générique et d'un substantif épïcène (*Mes chers compatriotes*), et un

emploi où le binarisme traditionnel est régulé par la double flexion (*Camerounaises, Camerounais*). Les implications énonciatives qui en découlent dressent deux tableaux de relation avec les peuples-destinataires de ces messages de vœux : une relation symbolique entre les présidents français et leurs compatriotes, et une relation familière et de proximité entre le Camerounais et ses concitoyens. Ce travail préliminaire débouche sur une présentation de deux visions du monde liées aux questions de l'égalité et du genre : une vision large et libre de l'égalité des genres, et une vision traditionnelle ou biologique.

Mots-clés : chefs d'Etat camerounais, chefs d'Etat français, écriture inclusive, Genre, pragmatique, Termes d'adresse

Abstract :

This article analyzes, in a comparative perspective, the morphological, enunciative and pragmatic implications of the terms of address in the New Year greeting speeches of four French heads of state and the current Cameroonian head of state. The morphological description presents, respectively, a use of terms of address where the extensive inclusion of genders is underpinned by an epicene formulation (*Mes chers compatriotes*); and a use where traditional binarism is regulated by double inflection (*Camerounaises, Camerounais*). The resulting enunciative implications paint two pictures of the relationship with the people receiving these greeting messages: a symbolic

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

relationship between the French presidents and their compatriots, and a familiar and close relationship between the Cameroonian and his fellow citizens. This preliminary work leads to a presentation of two visions of the world, linked to questions of gender and equality: a broad and free vision of gender equality, and a traditional, biological vision.

Keywords : Cameroonian head of state, French heads of state, Gender, inclusive writing, pragmatics, Terms of address

Résumé (Arabe) :

تحلل هذه المقالة من منظور مقارنة الآثار المورفولوجية واللفظية والعملية لمصطلحات المخاطبة في خطاب تهنيت العام الجديد الموجه إلى أربعة رؤساء دولة فرنسا والرئيس الحالي لجمهورية الكاميرون. يقدم الوصف المورفولوجي، على التوالي، استخداما لمصطلحات المخاطبة حيث يكون الشمول الشامل للأجناس مدعوما بصيغة ملحة (مواطني الأعداء)، واستخدام حيث يتم تنظيم الثنائية التقليدية عن طريق التصريف المزدوج (الكاميرونيات، الكاميرونيون). إن الدلالات المعلنة الناتجة عن هذا ترسم جدولين للعلاقة مع الشعب المتلقي لرسائل الرغبات: علاقة رمزية بين الرؤساء الفرنسيين وموظفيهم، وعلاقة مألوفة ووثيقة بين الرئيس الكاميروني ومواطنيه. يؤدي هذا العمل التمهيدي إلى عرض رؤيتين عالميتين مرتبطتين بمسائل المساواة والنوع الاجتماعي. رؤية واسعة وحررة للمساواة بين الجنسين، ورؤية تقليدية أو بيولوجية.

Mots-clés (Arabe) : الجنسية، الكتابة الشاملة، الواقعية، رؤساء دولة الكاميرون، رؤساء دولة فرنسا، مصطلحات المخاطبة

Historique de l'article

Date de réception : 5 mars 2024

Date d'acceptation : 24 juin 2024

Date de publication : 29 novembre 2024

Type de texte : Article

Introduction

Les polémiques autour de l'écriture inclusive et ses différentes réalisations continuent à retenir l'attention dans les milieux politique, administratif et éducatif. La question clive ainsi l'opinion publique francophone, autant qu'elle constitue un centre d'intérêt des recherches d'horizons disciplinaires divers. En effet, « pour une communication publique sans stéréotypes de sexe »¹, dans un monde davantage enclin à l'égalité de chances et de genres, les tenant-es de l'écriture inclusive entendent remettre en question la règle de grammaire portée par la formule discriminatoire et sexiste : « le masculin l'emporte sur le

1. Cette formulation est une référence à la version actualisée (2022) du guide pratique de l'écriture inclusive, intitulé *Pour une communication publique sans stéréotypes de sexe*, publié en France par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE).

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

féminin ». En France comme dans l'espace francophone en général, la question touche tous les secteurs et segments d'activité sociale, et conséquemment les types et genres de discours qui en émanent. Si certaines conventions graphiques du langage inclusif ont été bannies des discours officiels en France (cf. la circulaire du premier ministre, Édouard Philippe, publiée le 22 novembre 2017 au *journal officiel de la République française* n°0272), d'autres néanmoins poursuivent leur devenir plus ou moins reluisant dans d'autres espaces et formations discursives.

Cette réflexion a pour ambition d'analyser, dans une démarche comparative, les implications énonciatives et pragmatiques des différents choix de matérialisation de l'écriture inclusive, respectivement dans les formules d'adresse des discours de vœux de nouvel an de Paul Biya et de quatre anciens chefs d'État français de la cinquième République. Que vise le langage inclusif? Et que peut traduire la préférence pour telle forme ou pour telle autre dans les différents contextes du matériau étudié (La France et le Cameroun)? Nous partons de l'hypothèse que les options respectives pour la formulation *Mes chers compatriotes*, et la formulation manifestement genrée (*Camerounaises, Camerounais*) ne sont pas fortuites, immotivées : elles correspondent à une certaine vision de la question du genre et de l'égalité des genres en présence dans les deux sociétés.

Balisée par une approche pragmatique-discursive, notre démarche consistera à aller premièrement aux sources du matériau (les termes d'adresse), en en présentant la portée morphologique et énonciative. Une telle préparation morpho-énonciative débouchera sur une lecture contrastive des visions du monde de la problématique du genre en France et au Cameroun.

La formule d'adresse : matérialisation et formes

Avant toute définition usuelle, il convient de signaler le caractère passe-partout des formules d'adresse, que l'on peut inscrire dans la nomenclature des routines et des rituels discursifs. En effet, un discours dans sa structuration et sa matérialisation globale suit un cheminement plus ou moins prévisible, conventionnalisé. En fonction du type ou du genre, et selon la situation, un esprit en attente de réception d'un discours peut, *a priori*, en définir les modalités structurelles. Cet esprit saura par exemple prévoir des structures diversifiées, selon qu'il s'agira des discours philosophique, scientifique, administratif, littéraire, etc. Ces lieux communs prévisibles de la forme, dans l'énoncé politique, concernent la formule d'adresse. Ce rituel qui ouvre généralement un discours, et dont la

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

vocation première est d'établir une relation entre un-e orateur-trice et son auditoire, peut revêtir diverses formes, en fonction des intentions, des visées de discours.

Dans la présente réflexion, notre regard analytique ne porte que sur les termes d'adresse, et non sur la suite des discours. Nous travaillons sur un corpus composé de discours essentiellement écrits prononcés en direct à la télévision le 31 décembre – que nous avons collectés dans les sites officiels des deux présidences. Ces versions écrites constituent un matériau de soixante-dix-neuf (79) discours de cinq chefs d'État : Paul Biya, François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande. Dans cette fourchette, Paul Biya seul compte quatre-deux (42) discours, contre trente-sept (37) pour ses homologues de l'hexagone. Les choix qui ont présidé à la délimitation de ce corpus et à la sélection des acteurs politiques renvoient au fait que la borne de départ, à savoir les années 1981 et 1982 correspondent respectivement à l'accession aux fonctions présidentielles des présidents François Mitterrand et Paul Biya. Ainsi avons-nous voulu suivre une certaine évolution du phénomène étudié, en portant un regard sur plus de trois décennies de tradition discursive, de part et d'autre, aux fins de voir dans quelle mesure l'hypothèse avancée augure un résultat analytique probant et justifiable. Pour ce qui est des chefs d'État français, nous avons misé sur le fait qu'ils sont tous de la cinquième République, bien que n'appartenant pas aux mêmes familles idéologiques et politiques. Tous, comme Paul Biya au Cameroun, ont été à la tête de la France, à

la pointe de la prise des décisions, et de la gestion des questions des droits de l'Homme, de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous n'avons pas inclus les mandats discursifs d'Emmanuel Macron dans cette étude, en raison du fait que c'est sous son gouvernement, notamment en 2017, que vont naître les controverses sur l'écriture inclusive et cela, comme on le verra, a plus ou moins influé sur sa façon de formuler les termes d'adresse. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à voir la variation de ceux-ci tantôt en formule épiciène appuyée par un adjectif masculin générique (*Mes chers compatriotes*), tantôt en double flexion (*Françaises, Français*). Or, avec les autres acteurs politiques, nous avons misé sur la constance et la récurrence morphologiques de notre objet d'étude; ce qui nourrit l'intérêt de cette recherche.

Par ailleurs, le parallélisme comparatif qui sous-tend la réflexion se justifie par les liens historiques d'amitié, de diplomatie et d'échanges multiformes qui ont toujours irrigué la vie politique de la France et du Cameroun. Aussi le genre de discours (message de vœux de nouvel an) et l'objet d'étude (les modalités de l'écriture inclusive dans les termes d'adresse) forment-ils le dénominateur commun de comparaison entre les deux contextes d'étude. Ainsi le matériau se présente-t-il comme suit :

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

CHEFS D'ÉTAT FRANÇAIS	TYPE DE FORMULE D'ADRESSE	ANNÉE DU DISCOURS
François Mitterrand	<i>Mes chers compatriotes,</i>	Du 31 décembre 1981 au 31 décembre 1995
Jacques Chirac	<i>Mes chers compatriotes,</i>	Du 31 décembre 1995 au 31 décembre 2007
Nicolas Sarkozy	<i>Mes chers compatriotes,</i>	Du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2012
François Hollande	<i>Mes chers compatriotes,</i>	Du 31 décembre 2012 au 31 décembre 2017
CHEF D'ÉTAT CAMEROUNAIS		
	<i>Camerounaises, Camerounais,</i>	
Paul Biya	<i>Mes chers compatriotes,</i>	Du 31 décembre 1982 au 31 décembre 2023

Tableau 1 : Présentation du matériau

Dans les deux segments de ce matériau, il apparaît une certaine ritualisation, une certaine fidélité à des formes. Toutefois, il est important de relever quelques exceptions dans cette tradition, notamment en ce qui concerne les discours de Mitterrand, Chirac et Sarkozy où, quasiment à chaque début de mandat présidentiel, la formule « homologuée » faisait la part belle à la forme fléchie ou double flexion : *Françaises, Français*. Ainsi commencent les deux tout-premiers discours de vœux de nouvel an de François Mitterrand (1981, 1982), et dans la même logique Jacques Chirac après sa réélection (message de vœux du 31

décembre 2002); Nicolas Sarkozy dans son premier message de vœux de nouvel an le 31 décembre 2007. Cet aspect des choses est pertinent pour la suite de notre démonstration. Il nous permettra de questionner les raisons qui expliquent le fait que lorsqu'ils viennent d'être élus ou réélus les présidents français, pour leurs tout-premiers discours de vœux de nouvel an, recourent à la formule d'adresse FF (*Françaises, Français*), pour ensuite opter résolument pour la structure MCC (*Mes chers compatriotes*) qui devient ainsi une tradition tout au long du mandat, comme chez Paul Biya avec CCMCC (*Camerounaises, Camerounais. Mes chers compatriotes*).

C'est dire que chez les français s'il y a une raison d'entamer le mandat discursif par une formule plus inclusive (FF), il pourrait aussi en exister pour l'option préférentielle à la forme MCC. Cette homogénéisation récurrente nous invite à poser un regard sur ce qui contraste formellement entre les différents emplois.

La/les forme(s)

L'hésitation entre le singulier et le pluriel contenue dans la structuration de ce sous-titre traduit l'essentiel et le fondement de cette réflexion, car il y a lieu de questionner ce qui relève désormais du particulier dans ce qui apparaît déjà comme des routines. Dans ce qui relève de l'habituel,

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

sur le plan formel, la modalité d'adresse a généralement une position en attaque du discours qui correspond à une syntaxe, un ordre de mots plus ou moins variable. Cette position symbolique et stratégique, selon Kerbrat-Orecchioni (1992) et Zheludkova (2012), requiert deux fonctions, à savoir que les formules d'adresse présentent et attirent l'attention du destinataire de l'énoncé, et indiquent son statut social. Partant de cette double fonction, Kerbrat-Orecchioni relève deux types de formules d'adresse : les *vocatifs* et les *appellatifs*. Les premiers ont pour rôle de structurer et d'entretenir le lien de communication, alors que les appellatifs déterminent, identifient et caractérisent les destinataires. Cette caractérisation des destinataires est essentielle. Dans la suite de ce travail, nous la développerons afin de mettre en relief les options formelles et, plus tard, leurs implications pragmatiques.

En effet, les différentes formes que présente notre corpus laissent entrevoir une évidence contrastive, laquelle oppose deux types de structuration des formules d'adresse. Une structuration avec comme élément régulateur le substantif épïcène *compatriotes* précédé du caractérisant générique *chers* au masculin : c'est le choix opéré par les chefs d'État français. Dans l'autre segment du matériau, on note un mode de formulation clairement inclusif, où l'orateur, le président Camerounais, interpelle et nomme distinctement chaque groupe social, avec comme élément

régulateur l'emploi égalitaire des deux genres, masculin et féminin; ce qui remet au got du jour la problématique de l'écriture inclusive.

En effet, eu égard au type d'énoncé et aux différents statuts des protagonistes des situations de communication (des chefs d'État s'adressant à leurs compatriotes de toutes les couches sociales), il convient de souligner la question de la matérialité de l'écriture inclusive.

Écriture inclusive : matérialité et principes

Dans notre démarche, l'analyse morphologique des formules d'adresse est liée à l'écriture inclusive, dont la présentation des principes et des fonctions nous permettra d'aboutir aux analyses pragmatiques. En effet, dans la version actualisée du guide pratique de l'écriture inclusive, publié en France par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE), intitulé *Pour une communication publique sans stéréotype de sexes*, l'écriture inclusive, encore appelée langage égalitaire, ou langage non sexiste, est définie comme

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

L'ensemble des attentions discursives, c'est-à-dire lexicales, syntaxiques et graphiques qui permettent d'assurer une égalité de représentations des individus. Cet ensemble est trop souvent réduit à l'expression « écriture inclusive », qui s'est imposée dans le débat public mais qui ne devrait concerner que les éléments relevant de l'écriture (notamment les abréviations)(HCE, 2022, p. 6).

Le langage inclusif est ainsi né de la volonté d'assurer une certaine égalité dans les différentes représentations sociales des hommes et des femmes. Dans la vie courante, notamment dans les discours, elle entend battre en brèche aussi bien des stéréotypes de sexe – qui peuvent être sociaux ou psychologiques –, le sexisme, qui est un mode d'organisation sociale reposant sur le postulat de la supériorité des hommes par rapport aux femmes. C'est une écriture militante qui lutte contre une certaine discrimination à partir du langage de tous les jours.

Dans les débats en cours, on réduit généralement l'écriture inclusive à la question du point milieu encore appelé point médian, qu'on peut observer dans les exemples suivants : *les candidat·e·s* ; *les élu·e·s* ; *cher·e·s ami·e·s*, etc. Cette graphie jugée rébarbative par ses pourfendeur·euses et les tenant·es du purisme n'est pas le tout du langage inclusif. Elle n'en est, en effet, qu'un principe parmi tant d'autres. Des différentes réflexions menées sur ce type d'écriture, il ressort trois principaux principes de matérialité. Ceux-ci touchent à la fois les aspects lexical, syntaxique et graphique, et ont pour fonction de féminiser

les noms de métiers, les titres, les grades et les fonctions. Avant d'analyser le principe qui a gouverné la structuration des vocatifs et des appellatifs d'une partie du matériau de cette étude, nous passons en revue ces trois principes, dont le but, selon Raphaël Haddad (2019), est d'intégrer dans les mentalités la nécessité de faire progresser l'égalité femmes-hommes par nos manières d'écrire, car

le discours n'est pas simplement un instrument de l'influence, mais bien le lieu de l'influence [...] Le discours condense ainsi les transformations en cours au sein d'une société : il les reflète certes, mais les configure également. En ce sens, il témoigne et participe à la construction et la perpétuation d'inégalités et de stéréotypes de sexe, tels que nous les observons au quotidien (Haddad, 2019, p. 1-4).

Ainsi, aussi bien dans le *guide pratique* publié par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, le *manuel d'écriture inclusive* édité par l'agence de communication d'influence Mots-Clés, que dans d'autres travaux menés dans le même cadre (Viennot, 2017 et 2018; Cerquigliniet *al.*, 1999), les trois principes qui encadrent ces attentions discursives concernent :

- l'accord au féminin des noms des métiers, des fonctions, des grades et titres, car depuis le Moyen Âge ces noms existent au féminin. C'est le cas des mots comme *professeuse*, *autrice*, *rapporteuse*, *doctoresse*, *charpentière*, *provisieuse*, etc.;
- le recours à la fois au féminin et au masculin,

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

lorsqu'on réfère à un groupe de personnes, soit par la double flexion, qui représente simultanément les deux genres : *Camerounaises, Camerounais/Françaises, Français/Candidates, Candidats, etc.*, soit par l'utilisation du point médian : *Camerounais·e·s/Français·e·s/candidat·e·s/élu·e·s/cher·e·s ami·e·s*. Soit enfin en recourant à une formulation épïcène : *des personnes élues, des personnes chanceuses, etc.*;

- le dernier principe du langage inclusif comprend un ensemble diversifié d'attentions discursives. Cet ensemble est constitué entre autres des accords dits égalitaires comme l'accord de proximité qui consiste à accorder un mot avec le terme le plus proche, et non par le masculin générique ou la règle du masculin qui « l'emporte sur le féminin ». Ainsi au gré de l'accord de proximité, on devrait écrire de la manière suivante (HCE, 2022, p. 4) : « *Les collégiennes et les collégiens ont **été avertis** de la consigne* »; « *Acteurs et actrices se sont **montrées satisfaites*** ».

Dans la catégorie des accords égalitaires, on trouve également les accords au choix, lorsque deux possibilités se présentent : « *la plupart des gens interviewés étaient...* ». L'ordre alphabétique en fait également partie, il a pour but de remettre en question la tendance quasi institutionnalisée et normée qui consiste dans certaines énumérations à

placer le masculin en tête : *mari et femme/Monsieur et madame/Adam et Eve*. Pourtant, « placer un élément en premier, c'est lui donner plus d'importance qu'à ce qui suit. En nommant les hommes en premier, nous contribuons à appuyer la position dominante des hommes et à renforcer un modèle sociétal androcentré et patriarcal » (HCE, 2022, p. 23). Ainsi, une énumération non sexiste devrait-elle tenir compte de l'ordre alphabétique comme peuvent l'illustrer ces désignations doubles : *les sénateurs et les sénatrices/les collégiennes et les collégiens/l'égalité entre les femmes et les hommes*, etc.

Pour ne prendre que le dernier cas (*l'égalité entre les femmes et les hommes*), « femmes » occupe la première place, évidemment parce que la lettre *f*, dans l'ordre de l'alphabet français, arrive avant la lettre *h* (*hommes*). En tout état de cause, ces conventions du langage égalitaire font partie des leviers du « désexisme » et de la « démasculinisation » des habitudes et des comportements discursifs qui peuvent ainsi déteindre sur les comportements sociaux. Cette présentation plus ou moins holistique des principes du discours inclusif nous donne une vue assez aérée sur notre matériau. À observer donc les deux modes de structuration des formules d'adresse que nous étudions, il apparaît que nous avons affaire, de part et d'autre, à la double flexion et à la « feinte » du langage épïcène.

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

Expliquons premièrement ce que nous entendons par « feinte du langage épïcène ». Il s'agit en effet, dans la totalité des structures des formules d'adresse des dirigeants français, du fait que le substantif épïcène *compatriotes* soit précédé d'un masculin générique. Ainsi, l'orientation préférentielle commune de ces chefs d'État à la formule *Mes chers compatriotes*, certes constituée d'un mot épïcène (*compatriote*) pourrait remettre en question l'indétermination apparente portée par le substantif, car ce dernier est précédé d'un mot caractérisant, *chers*, qui à l'écrit est pris d'assaut par la règle d'accord du masculin, qui devrait toujours l'emporter sur le féminin. Mais compte tenu de la prééminence du substantif dans ce groupe nominal, on en reste ainsi à un mode de structuration épïcène des formules d'adresse des dirigeants français.

A *contrario*, dans l'autre pan du matériau, le président camerounais, Paul Biya, a fait la part belle à la double flexion, pour mieux appuyer la représentation égalitaire : *Camerounaises, Camerounais*. En sus, cette double flexion est assortie du respect de la convention liée à l'ordre alphabétique, où c'est plutôt le féminin qui l'emporte sur le masculin. Toutes ces commodités langagières et cette grande propension à l'égalitarisme discursif n'est pas sans fondement et sans incidence dans le processus de communication et, partant, dans les visions du monde.

En clair les deux traditions étudiées peignent deux plans de structuration des modalités d'adresse, à savoir d'un côté un mode de structuration peu porté vers la représentation binaire de la composante-destinataire; et de l'autre un mode inclusif animé par la double flexion, principe de représentation binaire de la société. Il convient dès lors, à la suite des présentations et descriptions faites, d'analyser et de dégager des motivations et des implications d'un tel choix. Car, « il est [...] assez tentant de ne voir dans les formes d'adresse que des formules figées et banales, des clichés donc. Cependant, cette impression ne doit pas masquer le fait que la préférence accordée à tel ou tel mot est loin d'être arbitraire, et qu'elle recouvre des stratégies énonciatives différentes » (Rigat, 2010, p. 6). Par-delà l'aspect formel, il y a les aspects communicatifs, énonciatifs et des enjeux sociopragmatiques qu'il faut prendre en compte.

Adresses neutres et inclusives : énonciation et visions du monde

Les situations de communication qui encadrent les messages de vœux de nouvel an des chefs d'État, quels que soient leurs pays, sont conditionnées par deux déterminants qui définissent ainsi des attitudes, des comportements et

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

des attentes de part et d'autre dans les deux pôles majeurs de la chaîne énonciative : les chefs d'État et leurs peuples. Ces deux déterminants sont le bilan annuel de la politique gouvernementale – qui touche tous les secteurs de la société – et les perspectives pour la nouvelle année. C'est la particularité de ce genre de discours, différent par exemple du discours de campagne électorale qui, lui, a pour principal but pragmatique de convaincre par une argumentation sur un programme politique, une feuille de route.

Relation orateur-auditoire

La communication du 31 décembre, au regard de sa visée et de son moment de réalisation, privilégie une orientation énonciative axée sur le type de relation que le locuteur (le président de la République) entretient avec son allocutaire (le peuple, les populations, les compatriotes). Ces types de relations sont multiformes selon les trajectoires idéologiques des locuteurs; leurs rapports avec les concitoyen-nes; et le discours en fait écho dès son introduction. En effet, en tant que porte d'entrée du discours, les formules d'adresse sont non seulement ces vocatifs et appellatifs qui identifient et caractérisent le destinataire, mais aussi des « relationèmes, c'est-à-dire à la fois comme des reflets et constructeurs de la relation »

(Rigat, 2010, p. 7). Étant donné la bipolarisation structurelle du matériau, on pourrait y voir deux orientations de relationnèmes.

Nous nous servons de ce fait de la présentation des types de relationnèmes élaborée par Françoise Rigat. Selon elle, les différentes structures morphologiques des termes d'adresse impliquent un type de relation entre un orateur et son auditoire : les relations personnelle, idéologique, symbolique et familière.

Les appellatifs des chefs d'État français brillent par une structure apparemment simple et linéaire, sans atours politiques ou idéologiques. On est ainsi en lieu et place de ce qui se fait habituellement, où le possessif *mes* suivi de l'adjectif *chers* au masculin générique, et d'un substantif épïcène *compatriotes* – ne marquant pas de complicité directe entre les locuteurs et leurs allocutaires – sont frappés de simplisme, donc d'une relation purement symbolique. En effet,

Les formes parées d'une valeur symbolique sont souples et permettent de ne pas positionner immédiatement le candidat dans le paysage politique, de ne pas décliner une identité politique de l'orateur. C'est pour cela qu'elles sont indépendantes du parti politique : ainsi, *Chers concitoyens*, employée dans tous les types de scrutin, à droite comme à gauche (Rigat, 2010, p. 8).

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

De François Mitterrand à François Hollande en passant par les autres, le message des vœux de fin d'année est empreint d'un symbolisme qui pourrait confiner au simplisme.

En revanche, dans l'autre versant du corpus, chez Paul Biya, la relation orateur-auditoire n'est pas aussi transparente et souple. Il y a, en effet, une volonté de construire un lien, une relation qui aille au-delà du symbolique; qui soit de type familier. Dans les différentes tournures inaugurales, la première phase des appellatifs (*Camerounaises*, *Camerounais*) crée un effet d'appartenance à une même famille, un effet de proximité. Cette entrée en matière met en évidence une relation familière, car certaines formes d'adresse peuvent « non seulement exprimer la bienveillance, essentielle pour gagner la confiance de l'auditoire [...] mais aussi établir une connivence entre [l'homme politique et le peuple] ou mieux, provoquer un effet de proximité, comme on dit dans le champ sociopolitique » (Rigat, 2010, p. 8). Dans la logique générale du président Biya, le 31 décembre, moment festif, s'apparente à une fête à célébrer en « famille » en présence de tous les « membres ».

En somme, les deux catégories de relations construisent en même temps deux tableaux énonciatifs. D'un côté, dans la relation chefs d'État français et peuple, on assiste à un rapport purement symbolique. Et de l'autre côté, la relation entre le chef de l'État camerounais et son

peuple est plutôt une relation de connivence. Ces différentes manières d'entrer en matière augurent une lecture pragmatique.

Des visions du monde

Les descriptions faites précédemment inscrivent ce travail dans le triptyque morphologie, énonciation et pragmatique discursive. Les résultats des descriptions morphologiques et des analyses énonciatives ont balisé le terrain pour une interprétation pragmatique. Ainsi nous attellerons-nous, dans cette partie, à comprendre d'une part la raison d'être de l'option préférentielle pour les chefs d'État français pour une structure qui neutralise le binarisme traditionnel. D'autre part, nous tenterons d'examiner, pour le président Biya, les motivations des formules d'adresse dont l'inclusion ne manifeste que le binarisme traditionnel.

Il apparaît que les entames des discours des chefs d'État français brillent par une indétermination qui marque l'impossibilité de catégoriser. L'option pour une structuration par le mot épïcène *compatriotes* précédé de *chers*, qui à l'écrit marque le masculin générique, correspond à une conception évoluée et libre de la question des sexes ou des genres dans la société française. Bien plus, le discours du 31 décembre, comme discours institutionnel, est dans une certaine mesure le reflet des représentations sociales,

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

culturelles et identitaires. La France, contrairement au Cameroun, a une vision élargie du genre, laquelle ne se limite pas/plus au binarisme traditionnel *masculin/féminin*. Ainsi le mode d'interpellation à l'entame des discours de vœux traduit une volonté de transcender ce binarisme, source de débat, de polémiques et de discrimination, selon les tenant-es de la théorie du *gender*. Celle-ci est née aux Etats-Unis à la fin des années 1980 et postule la construction sociale et libre du genre, et non une construction basée sur l'identité sexuelle, biologique acquise automatiquement à la naissance. Une question qui a progressivement pris place en déchaînant des passions et des polémiques.

Par contre dans la tradition africaine, le message du chef de l'État camerounais, sur le plan énonciatif, comme nous l'avons relevé, construit un lien familial entre lui et le peuple. Par ailleurs, pour maintenir la cohérence dans la démonstration, étant donné que cette étude repose d'une manière générale sur une hypothèse de comparaison sur l'objet d'étude entre la France et le Cameroun, nous recourons ainsi à la même donnée, dont nous nous sommes servis précédemment : la perception de la notion de genre, une construction libre, ou une réalité biologique? En effet, au Cameroun, les *gender theories* n'ont pas connu un devenir ou un impact productif. Les orientations en matière de genre sont ainsi basées sur le binarisme inné issu des identités sexuelles biologiques, et non sur des constructions

sociales et libres; tout comme l'orientation sexuelle qui est binaire et régulée par la loi fondamentale, la constitution. De ce fait, dans ses messages de vœux de nouvel an, pour communier et célébrer avec tou·tes, le président Biya opte pour une formule d'adresse qui reflète l'identité sexuelle binaire de ses allocutaires. Il est important de relever que l'on ne verrait pas d'inconvénients si le président camerounais recourait à la formule plus ou moins épiciène : *mes chers compatriotes*; notre analyse consiste plutôt à montrer la portée du recours à la formule quasi consacrée.

Par ailleurs, l'une des raisons de ce choix morphologique est liée à l'idéologie sociétale communautariste qui sous-tend les modes de fonctionnement des sociétés de certains pays africains. Ceci permet de comprendre que les fêtes de fin d'année constituent un autre moment privilégié pour célébrer avec la quasi-totalité des « membres de la famille ».

Conclusion

Cette réflexion a porté sur la comparaison des orientations morphologique, énonciative et pragmatique des termes d'adresse dans les versions écrites des discours de vœux de nouvel an des présidents français et du président camerounais. Respectivement, la description

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

morphologique a abouti à un premier constat sur une formulation des adresses basée sur le substantif épïcène *compatriotes* précédé de l'adjectif générique *chers* et, par la suite, à la structuration des termes d'adresse par des formes fléchies. Les implications énonciatives qui en ont découlé ont dressé deux tableaux de relation, tirant leur source des études de Françoise Rigat : une relation symbolique entre les chefs d'État français et leurs compatriotes, et une relation familière et de proximité entre Paul Biya et ses compatriotes. Ce travail préliminaire débouche sur une présentation de deux visions du monde, liées aux questions d'égalité et des genres : une vision large et libre de l'égalité des genres, et une vision traditionnelle, biologique. Dans les formules d'adresse des chefs d'Etat français, on lit une correspondance avec des considérations sur le genre, des identités sexuelles socialement et librement construites; ce qui permet d'éviter une entame des discours qui discriminerait des compatriotes transgenres ou intersexués.

Le choix discursif de leur homologue camerounais quant à lui est l'œuvre des différentes sociocultures et de la spiritualité – qui préconisent la binarité – lesquelles sont matérialisées dans les vocatifs et appellatifs qui introduisent les souhaits de bonne année, dans un esprit familier. Il y a donc de part et d'autre des visions et des appréciations particulières de la notion de « genre » : ici une vision plus libre et évoluée, et là une vision traditionnelle et arrêtée.

Références bibliographiques

Cerquiglini, Bernard. 1999 (dir.). *Femme, j'écris ton nom...* Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Paris : CNRS.

Haddad, Raphaël. 2019. *Manuel d'écriture inclusive*. Paris : Mots-Clés.

Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes. 2022. *Guide pratique. Pour une communication sans stéréotypes de sexe*. URL : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_egacom_sans_stereotypes-2022-versionpublique-min-2.pdf.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1992. *Les interactions verbales*, Tome II. Paris : Armand Colin.

Rigat, Françoise. 2010. Mes chers compatriotes : stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi. *Corela*, HS-8, *L'interpellation*, p.1-16.

Viennot, Éliane. 2017. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Paris : Éditions iXe.

Viennot, Éliane. 2018. *Le langage inclusif, pourquoi, comment?* Paris : Éditions iXe.

Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français

Zheludkova, Élena. 2012. Le fonctionnement de la catégorie de l'adresse dans le discours politique. *Slavica Occitania* 34, p. 259-275.

Christian MANGA

Titulaire d'un doctorat en sciences du langage (analyse du discours) de l'Université de Bergen – Norvège et Boursier DAAD à l'Université de Bayreuth – Allemagne, l'auteur est enseignant et chef de service à l'Université de Buea – Cameroun. Ses centres d'intérêt scientifiques concernent la manifestation des phénomènes d'hétérogénéité énonciatives dans les discours politique, littéraire, médiatique et numérique. S'inspirant des modèles scandinave, suisse (Genève) et français (Montpellier), il a élaboré une approche théorique de la polyphonie discursive. Contact : mangachristian87@yahoo.com

En ligne à :

<https://www.revues.scienceafrique.org/magana/texte/manga2024b/>

Pour citer cet article : MANGA, Christian. 2024. Formule d'adresse et écriture inclusive : une analyse énonciative et pragmatique des vœux de nouvel an des chefs d'État français et camerounais. *Magana. L'analyse du discours dans tous ses sens*, 1(2), 201-227. DOI : 10.46711/magana.2024.1.2.8

